

A PARIS
M. James Callaghan
expose ses réserves
sur le système monétaire
européen
LIBRE PAGE 38

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Aigle, 1,80 F; Maroc, 1,80 F; Tunisie, 1,80 F;
Allemagne, 1,20 DM; Belgique, 12 sch.; Danemark, 13 kr.;
Espagne, 40 pes.; France, 1,80 F; Grèce, 22 dr.; Irlande, 20 sh.; Italie, 400 l.; Japon, 220 ¥;
Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 20 esc.; Suède, 2,80 kr.;
Suisse, 1,80 S.F.; Tchécoslovaquie, 15 sch.

Tarif des abonnements page 2
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4291-23 Paris
TÉLEX Paris n° 65072
TÉL. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Pas de surprise à la réunion du pacte de Varsovie

La réunion du comité politique consultatif du pacte de Varsovie s'est achevée le jeudi 23 novembre par l'adoption « à l'unanimité » d'une longue déclaration qui met l'accent sur l'approfondissement de la détente en Europe. Les chefs des partis communistes de Bulgarie, Hongrie, République démocratique allemande, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie et Union soviétique, ainsi que le maréchal Koulikov, commandant des forces armées intégrées du pacte de Varsovie, et M. Tikhonine, secrétaire général du comité politique consultatif, ont participé à cette réunion. Malgré les condamnations rituelles des « forces impérialistes et réactionnaires » et des « milieux agressifs de l'Otan », le ton de cette déclaration est dans l'ensemble serein. Il tranche avec les propos consensuels des derniers temps par les dirigeants soviétiques à la situation internationale.

Dans le discours qu'il a, au déjeuner officiel offert aux délégations, M. Brejnev a lui-même déclaré que, « malgré l'activité des diverses forces qui s'opposent à la détente, nous ne sommes pas enclins au pessimisme, loin de là ». Comme lors de leur précédente réunion, à Bucarest, en novembre 1976, les membres du pacte de Varsovie ont voulu se présenter comme un facteur déterminant de la paix en Europe et appeler socialistes, sociaux-démocrates, chrétiens-démocrates, personnalités et organisations religieuses à mener « un dialogue constructif » avec eux.

Le communiqué indique que la réunion a eu lieu dans un « climat d'entente fraternelle et de coopération amicale », ce qui, dans le langage diplomatique est-européen, signifie une entente à peu près parfaite sur les thèmes abordés. Est-ce à dire que les sujets controversés, comme la Chine, n'ont pas été évoqués ? On peut le penser, puisque Pékin n'a été pris à partie ni dans le communiqué ni dans la déclaration commune qui énonce nos concessions soviétiques sur Roumanie, compte tenu de la violence de la polémique antichinoise en U.R.S.S. Les participants n'ont même pas, comme on s'y attendait, exprimé leur soutien au Vietnam, pays membre du Comecom, qui vient de signer un traité d'amitié et de coopération avec Moscou, alors que les efforts déployés par la Corée du Nord pour la réunification du pays. Dans la déclaration, les condamnations seules des « forces de l'agression, du revanchisme et de l'impérialisme », ce qui reste très vague. D'autant plus que, au même moment, M. Brejnev adressait des vigoureux messages en France, à la Grande-Bretagne et à d'autres pays occidentaux contre toute vente militaire à la Chine.

En fait, les pays membres du pacte de Varsovie n'ont annoncé aucune initiative nouvelle, se contentant pour l'essentiel de reprendre des propositions déjà connues : organisation prochaine de pourparlers entre les cinq puissances nucléaires en vue de l'interdiction de toutes les armes atomiques, réduction des budgets militaires des membres permanents du Conseil de sécurité, conclusion d'un traité mondial sur le non-recours à la force dans les rapports internationaux, accord interdisant l'emploi de l'arme atomique en premier, renouveau de l'Otan et du pacte de Varsovie à élargir le nombre de leurs membres, interdiction de l'usage de l'arme atomique contre un pays qui ne la possède pas, interdiction pour les puissances nucléaires de stocker, dans ces pays des armes atomiques.

L'absence de toute surprise à la réunion du pacte de Varsovie était plutôt prévisible. L'alliance constitue surtout une chambre d'enregistrement des volontés soviétiques et non un centre de réflexion ou d'initiative. Ce qui est plus nouveau, c'est que Moscou soit obligé, du fait de la présence roumaine, de mettre une sourdine à certaines de ses positions les plus chères.

L'armée bolivienne renverse le président Pereda

Les forces armées boliviennes ont renversé le président Juan Pereda ce vendredi 24 novembre à l'aube. Le coup d'état s'est déroulé au siège de l'État-major. Un communiqué, signé par le général Padilla, commandant en chef des forces armées, précise que des élections générales auront lieu « immédiatement » afin qu'un nouveau président puisse assumer ses fonctions à partir de 6 août 1979. Le général Pereda se serait rendu à Santa-Cruz, dans la province d'Oriente, où se trouve le second corps d'armée et l'aviation qui lui avaient permis de résister au coup d'état le 21 juillet dernier. Le communiqué du général Padilla justifie le putsch de ce vendredi en affirmant que les forces armées souhaitent éviter « une confrontation nationale ».

Un succès pour Washington

Nouvel épisode de la lutte pour le pouvoir entre factions militaires rivales, le coup d'État annoncé ce vendredi 24 novembre, à l'aube, à La Paz, par le général David Padilla, commandant en chef des forces armées boliviennes, pourrait bien être une victoire véritable pour le gouvernement bolivien. Le « jeu » politique dans cette nation est en effet d'une opposition civile et militaire de plus en plus agressive, et qui s'est annoncée une « marche pour la démocratie » à La Paz ce vendredi. Jeudi soir, le gouvernement bolivien se montrait préoccupé par cette manifestation, d'autant plus qu'une « croisade civique », annoncée de son côté, un vaste rassemblement anticomuniste « dans les rues de la capitale ».

MARCEL NIEBERGANG. (Lire la suite page 3.)

Les tensions s'accroissent au sein du parti socialiste

M. Michel Rocard a jugé, jeudi 23 novembre, « inadmissibles de la part d'un dirigeant socialiste » les propos tenus le matin même, au micro de France-Inter, par M. Gaston Defferre. Le maire de Marseille avait expliqué que le député des Yvelines tenait un discours classique d'inspecteur des finances et avançait des propositions, rappelant « étrangement » celle que faisait Pierre Laval. M. Rocard répondra à M. Defferre samedi matin au cours de la séance, à huis clos, de la convention nationale du P.S. qui doit voter le quitus de la direction.

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat, a noté quant à lui, au micro de R.T.L., qu'il « n'y a pas d'affaire Rocard » mais une affaire qui intéresse tout le parti : la politique que ses dirigeants vont poursuivre.

Dans l'hebdomadaire « l'Unité », M. Claude Estier, évoquant la tension qui règne actuellement au sein du P.S., souligne la nécessité d'une « clarification qui devra intervenir sans passion, sinon ce week-end, du moins dans les prochaines semaines ».

Un double enjeu

La Convention nationale du P.S., qui siège samedi 25 et dimanche 26 novembre, doit mettre au point et adopter le règlement intérieur du parti. Pendant des mois l'étude de ce texte, et plus particulièrement de règles de désignation des organismes dirigeants, a provoqué de vifs débats au sein

de l'état-major socialiste et a fait naître une tension, voire des conflits, entre MM. Mitterrand et Mauroy. Un accord étant intervenu sur ce point au niveau du bureau exécutif (le Monde du 13 octobre), cette question ne devrait pas soulever de difficultés lors de la Convention nationale.

Les délégués pourront en revanche s'affronter sur des sujets qui, depuis des décennies, font problème à la formation socialiste : la place des jeunes, des femmes.

A ces thèmes traditionnels s'en ajoutent d'autres, qui ne le sont guère moins, comme l'instauration d'une limite d'âge ou la réglementation du cumul des mandats électifs et des responsabilités au sein du P.S. Sur ce dernier point, un accord est intervenu au sein du bureau exécutif pour qu'en aucun cas les parlementaires ne puissent bénéficier d'une majorité absolue dans les organismes dirigeants du P.S.

Fins originales devraient être la désignation sur la procédure de désignation du candidat à la présidence de la République. Un accord unanime a déjà été réalisé sur le fait que ce candidat sera élu par l'ensemble des militants. Il est toutefois prévu que si aucun postulant n'obtient la majorité absolue, il reviendra à un congrès de trancher. Certains socialistes voudraient faire précéder que les congressistes ne pourront désigner que l'un des deux candidats arrivés en tête lors de la consultation des militants. D'autres estiment qu'il est plus prudent de ne rien préciser et de laisser le congrès maître du jeu.

THIERRY PFISTER. (Lire la suite page 12.)

Page 12
REFUSER L'ALTERNATIVE
par JEAN-PIERRE COT et CHARLES JOSSELYN

Hausse des prix voisine de 0,9% en octobre

Net ralentissement des augmentations de salaires au 3^e trimestre

La hausse des prix de détail a été voisine de 0,9% en octobre. Ce mauvais résultat, qui succède aux deux bons indices d'août (+ 0,8%) et septembre (+ 0,8%), porte à environ 4,5% l'indice cumulé d'inflation calculé sur les trois derniers mois connus. C'est la hausse des loyers et la mise sur le marché de la moisson d'hiver qui expliquent l'accélération enregistrée en octobre. D'autre part le taux de salaire horaire ouvrier a augmenté de 2,9% au troisième trimestre. Cette hausse nettement moins forte que celle enregistrée au trimestre précédent (+ 4,2%) et qui avait beaucoup alarmé les pouvoirs publics, indique que la « dérapage » des rémunérations à la fin de l'année ne s'est pas poursuivi. Au contraire. En un an, le taux du salaire horaire a augmenté de 12,8% (octobre 1978 comparé à octobre 1977), soit 11,5% pour l'ensemble de l'année. On tient compte de la réduction de la durée du travail.

Le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier a progressé — compte tenu de la hausse des prix — de 0,6% au troisième trimestre, contre 1,4% au deuxième trimestre. Sur un an (octobre 1978 comparé à octobre 1977) la progression du pouvoir d'achat est de 3,2% mais de 2,1% si l'on tient compte de la diminution de la durée du travail.

Autant les salariés avaient obtenu sans trop de difficultés des augmentations de rémunérations au lendemain des élections législatives, autant l'attitude patronale s'est raidie depuis l'été. Les chiffres le prouvent : le taux du salaire horaire des ouvriers, après avoir progressé de 4,2% au deuxième trimestre (p. 36), ce qu'obtiennent les ouvriers allemands en une année, n'a augmenté que de 2,9% au troisième trimestre. Sans doute peut-on émettre des réserves quant à la parfaite représentativité de l'indice qui prend en compte les seuls salaires des ouvriers — et parmi ceux-ci les plus bas, — en excluant les rémunérations des employés, des agents de maîtrise, des cadres, etc. Mais si doute il y a, c'est plutôt dans le sens d'une sous-estimation par les statistiques des hausses réelles, en pourcentage, des très bas salaires progressant plus rapidement que la moyenne des rémunérations, sous l'effet de la double revalorisation du SMIC et du travail manuel.

ALAIN VERNHOLE. (Lire la suite page 36.)

Le Liban ou la trêve sans paix

À la veille du voyage du président Sadat qui doit arriver jeudi 27 novembre à Paris pour une visite de deux jours, les dirigeants libanais s'efforcent d'établir un climat de sérénité durable à Beyrouth et dans le reste du pays. C'est là, selon eux, la première et indispensable condition pour envisager un règlement politique sur la base d'une nouvelle entente nationale. Mais la trêve instaurée après les bombardements du récent chrétien, déstabilisé, reste précaire. Malgré le repli partiel des troupes syriennes de certains « points chauds », les affrontements sont encore nombreux.

Dans un reportage, notre envoyé spécial, Dominique Fouchin, tente d'analyser les causes des derniers affrontements, et mesure les chances qu'une « nouvelle donne » — marquée notamment par l'absence des « siryes », les « commandos » et l'influence croissante de l'armée libanaise — acceptée au président Sadat.

(Lire page 7.)

LE CONGRÈS DE LA C.G.T.

A la recherche d'une démocratie tempérée

Depuis mars 1976, la C.G.T. est la première organisation, dans la gauche sociale et politique, à tenir (à partir de dimanche), un congrès national. Avec ses deux millions trois cent mille adhérents déclarés, elle demeure, dans le plus important de ces groupements dont aucun n'a, jusqu'à présent — hormis la C.F.D.T. — prononcé le moindre « mea culpa » après l'échec électoral. Tous se sont contentés de rejeter sur les autres la responsabilité de la défaite.

L'un des mérites de la vaste campagne de débats qui vient d'avoir lieu durant deux mois, au sein de la C.G.T., a été de poser sans contrainte la question jusqu'alors réputée sacrée des rapports entre la C.G.T. et le P.C.F. (le Monde du 7 octobre et du 15 novembre).

par JOANINE ROY
D'autres thèmes ont abouti à grossir le flot des critiques, car il n'est guère de sujet qui ait été aussi discuté qu'intérieurement. Mais dans leur quasi-totalité, les contributions au débat concernaient directement ou non les

Pourtant, la C.G.T., bien qu'on ne puisse parler d'un revirement, a abandonné l'auto-satisfaction qu'elle avait affichée jusqu'au début de l'été. Si, sur le fond, sa conscience reste pure, la confédération admet maintenant une concession faite aux mécontents — ne pas avoir suffisamment expliqué les raisons de son attitude durant la campagne des législatives et ne pas avoir suffisamment mis en avant le programme propre à la C.G.T., laissant alors toute la place au programme communiste.

Hier avec le P.C.F. Aucune n'était en tout cas totalement exempte d'incidence politique. C'est la même estampille qui marque l'interrogation par laquelle les organisateurs du congrès résument leur but : « De quelle C.G.T. les travailleurs ont-ils besoin ? »

(Lire la suite page 35.)

AU JOUR LE JOUR

Un coup de trop

Le chef d'entreprise qui a décidé de soumettre ses employés au contrôle de l'allocost a-t-il bien mesuré toutes les conséquences de son trébuchement ? En effet, dans part, le temps que les travailleurs passeront à soigner dans le ballon entraînera un manque à gagner pour toute l'entreprise (à moins qu'il n'ait été décidé de le retenir sur les salaires) et, d'autre part, le patron, pris dans l'engrenage de la participation, sera bien vite entraîné à faire vérifier et les travailleurs se sont lancés les dents, s'ils ont les mains propres et s'ils ne disent pas de gros mots sur les lieux de travail. Et c'est cela qui est grave, car le jour où il est sorti, on se demandera peut-être si ce patron n'a pas un coup dans l'aile.

BERNARD CHAPUIS.

CINÉMA A CARTHAGE

Un carrefour pour le tiers-monde

Créées en 1968 par Tahar Chérifa, professeur de lettres, animateur du mouvement des ciné-clubs tunisiens, les Journées cinématographiques de Carthage se voulaient, à l'origine, une rencontre des cinématographies du bassin méditerranéen, mais devinrent assez naturellement un festival des cinémas afro-arabes. En couronnant cette année le Noire de, du cinéaste sénégalais Sembène Ousmane, les Journées adoptaient une ligne qui ne fut jamais démentie par la suite. Tous les deux ans, Carthage fait le point sur le cinéma arabe et le cinéma d'Afrique noire, navigue au plus près parmi les écarts de toute nature dressés par les pouvoirs officiels, de Tunis ou de l'étranger. Tahar Chérifa doit entre-temps abandonner son poste ; ce qu'il faut bien appeler le festival acquiert un caractère plus rigide, plus formel, sans que l'essentiel soit perdu de vue : libérer les cinématographies africaines de la tutelle des cinématographies dominantes, Hollywood en

premier lieu, mais aussi bien la France, l'Italie. Non par quelque vain, quelque suffisance, que les faits se chargeraient de démontrer : il n'est nullement question de barrer les écrans aux meilleures productions de ces grandes nations productrices, mais on affirme, en priorité, la nécessité de protéger les cinémas nationaux, d'assurer leurs premiers pas, de consolider les gains déjà acquis. Il faut lire absolument sur ce sujet, en l'on veut une information de première main, deux ouvrages publiés à l'occasion de Carthage : « Cinéastes d'Afrique noire », de Guy Hennebelle et Catherine Ruelle (1) et « Evras d'abondance », de Tahar Chérifa (2).

LOUIS MARCORIELLE. (Lire la suite page 24.)

(1) Publication conjointe de l'Afrique littéraires et artistiques et de Jeune Cinéma. La numéro, 30 F. (2) Édité exclusivement par la SATFPC, Tunis, et l'Organisation libanaise du cinéma, 10, rue Ibn Khaldoun, Tunis.

ÉCONOMIE

L'esprit de mai 1968

par ANDRÉ FOURCANS (*)

M AI 68 : la fête, le rêve, l'utopie à l'état pur ? Sans doute, mais aussi un cri de désarroi de l'homme qui sent sa vie lui glisser entre les doigts et s'étendre progressivement au profit de quelques superstructures anonymes dont la puissance inhibitrice lui paraît sans limite. Une insatisfaction mal articulée mais profonde, une frustration immense, qui le font se dresser contre l'ordre établi. Non pas fondamentalement contre le pouvoir politique du moment mais contre le pouvoir en général, le pouvoir écrasant d'une organisation sociale qui lui paraît d'un autre temps. « Il est interdit d'interdire », « En mai, fais ce qu'il te plaît », que de belles formules pour crier sa rage de vivre à la face du monde ! La recherche de la liberté sans limite, de l'épanouissement sans frontière, de l'innovation sans contrainte. L'amour, l'amitié, la générosité, la justice, la convivialité. Le rêve. Bref, l'homme, l'individu avant le pouvoir, la hiérarchie, l'État niveleur, broyeur, écorcheur des Moi.

Malheureusement, quelques dix années plus tard, cette sensibilité n'apparaît encore que fort timidement dans les schémas de réflexion et d'action que propose généralement la classe politique. On peut même se demander si le décalage entre les aspirations profondes des individus et le reflet que sont supposés en donner les organisations politiques n'a pas été en s'accroissant ? Certes la rhétorique et le lyrisme n'ont jamais fait défaut. Mais que l'on gratte ce vernis et les canovas traditionnels réapparaissent. La vision des phénomènes de société ainsi que les schémas de pensée qui nous sont habituellement présentés semblent de moins en moins correspondre à la réalité des faits.

Pourquoi cela ? Très probablement en raison des vieilles habitudes françaises enracinées dans les esprits et qui consistent à faire plus confiance à l'intervention directe de l'État, des brasseurs et de la technocratie qu'à l'action librement consentie par les hommes.

Où mais alors que faut-il faire ? Comment réorienter la pensée et l'action si l'on désire redonner à l'individu la place qu'il n'aurait jamais dû perdre : la première ? Bref, comment retrouver l'esprit de mai ?

Car le marché économique ne constitue pas seulement un mécanisme de production, d'allocation et de coordination des ressources monétaires et physiques. Il est aussi un système de régulation sociale au sens le plus large du terme. Il est le système décentralisé par excellence, puisqu'il descend directement jusqu'à l'individu en lui permettant d'exprimer ses préférences de toutes sortes, d'obtenir ce qu'il désire sans se préoccuper de savoir si la majorité des « autres » partage ses opinions ou non.

Qui plus est le marché est un système exceptionnel de coopération entre les hommes. Lorsqu'il acquiesce le moindre objet ou qu'il recherche la moindre satisfaction esthétique, culturelle, sociale, etc. que le lecteur imagine la multitude d'individus qui ont dû collaborer, consciemment ou non, à la construction de cet objet ou à l'élaboration de cette satisfaction. Et comment, de façon inimitable, les conflits inévitables entre les différents désirs et passions individuelles sont résolus pacifiquement et sans recours à la violence. Loin de correspondre à la « loi de la jungle » ou au « capitalisme sauvage », pour employer la terminologie de quelques bons esprits à court d'arguments, le marché économique, si l'État en fait respecter les règles (et c'est là une de ses fonctions sociales qu'il mériterait d'être renforcées), est un système incomparable de solidarité ainsi que de diffusion et d'atomisation du pouvoir. Il est également la condition nécessaire à la justice sociale.

Le marché c'est le pouvoir de l'argent

Car le marché tel qu'il doit être compris n'est pas la défense du fort ou du privilégié. Il implique au contraire une lutte féroce contre les monopoles, positions dominantes, corporatismes, rentes de situation à tous les niveaux, biocages et positions privilégiées de toutes sortes. Et Dieu sait si la société française est repue ! Peut-être est-ce pour cela que les réactions de rejet à son égard sont si violentes, même parmi ceux qui croient être, ou se prétendent, les défenseurs les plus zélés de la justice sociale ? Bien sûr, d'aucuns rétorqueront que le marché c'est « le pouvoir de l'argent ».

Tout d'abord, on ne le répétera jamais assez, le marché est le pouvoir de s'exprimer, de créer, d'expérimenter, d'innover dans tous les domaines non monétaires : personnel, artistique, culturel, social, etc., sans avoir à se demander si la majorité des autres consentent en accord avec ses propres choix. Ensuite, il faut comprendre que la redistribution des richesses qui résulte de son fonctionnement est « juste » économiquement (toujours à la condition que l'État remplisse ses fonctions sociales, sans jouer son rôle de chien de garde), en ce sens qu'elle récompense ceux qui contribuent le mieux à la satisfaction des besoins exprimés. Mais ceci n'implique en aucune façon que ce résultat soit justifié sur le plan de la morale et de l'équité. Si tel est le cas, c'est alors au processus politique démocratique d'effectuer la redistribution souhaitée. Mais l'économiste, dans son rôle professionnel, n'a ni les moyens ni la légitimité pour se prononcer sur le degré de redistribution désirable.

En revanche, il soutiendra et il montrera que si l'on cherche à redistribuer en multipliant les entraves bureaucratiques ou fonctionnaires au marché, plutôt qu'en effectuant directement des transferts budgétaires et fiscaux, l'efficacité économique et sociale en souffrira sans que la justice sociale en soit obligatoirement mieux assurée. Et que ce n'est pas en faisant appel de façon inconsidérée au « marché politique », c'est-à-dire aux processus traditionnels de décisions politiques, qu'on assurera la justice sociale tout en donnant à l'individu la « maîtrise de son destin ». On voudrait faire croire que c'est en renforçant le pouvoir de certaines élites étato-bureaucratiques qu'on va libérer l'individu. Quel paradoxe ! Quelle gageure !

* Professeur d'économie et finances à l'ESSEC. Vient de publier sous le titre « L'économie aux Editions Calmann-Lévy ».

Il est exact que le marché économique est imparfait. Mais lorsqu'on en déduit qu'il faudrait en conséquence lui substituer de plus en plus un marché politique encore plus imparfait, on ne comprend plus. L'information du « consommateur-électeur » est-elle supérieure et moins menaçante sur le marché politique que ce n'est le cas sur le marché économique ? Lorsqu'il vote pour plusieurs années, sur un ensemble de promesses des plus vagues et des plus générales, l'électeur obtient-il plus et mieux ce qu'il désire que lorsqu'il « vote » sur le marché économique ? Lorsqu'il vote pour plusieurs années, sur un ensemble de promesses des plus vagues et des plus générales, l'électeur obtient-il plus et mieux ce qu'il désire que lorsqu'il « vote » sur le marché économique ? Lorsqu'il vote pour plusieurs années, sur un ensemble de promesses des plus vagues et des plus générales, l'électeur obtient-il plus et mieux ce qu'il désire que lorsqu'il « vote » sur le marché économique ?

Ne pas renforcer les défauts du système

Qu'on s'entende bien. Faire ressortir les imperfections du marché politique ne constitue en aucune façon une condamnation du processus démocratique électoral et de l'État. Mais tout simplement que, si l'on désire s'acheminer dans la direction d'une organisation sociale dominante une plus grande place à l'épanouissement de l'homme et à la justice sociale, ce n'est pas en renforçant les défauts du système que l'on y parviendra. Ni en se rétrécissant derrière les vieux schémas de pensée et d'action ou en se contentant de l'habituelle rhétorique politique.

Le temps des pauvres

par JEAN SUR (*)

La question n'est pas que les pauvres deviennent riches. La question est que les riches deviennent pauvres. Les plus malheureux des hommes sont les riches, car leur malheur vient d'eux-mêmes. Alors que le malheur des pauvres vient des autres. Il faut avoir pitié des riches et les aider financièrement à devenir pauvres. De la pauvreté des pauvres, les riches font un métier et une pénéurie, ce au quel ils sont bien les plus malheureux, de la misère qui est en eux et de celle qu'ils infligent aux autres. Les riches sont misérables parce qu'ils ne peuvent pas aimer. La richesse est un empêchement absolu à l'amour. Les riches sentent cette impossibilité, et c'est pourquoi ils sont pressés à faire croire aux autres que l'amour n'existe pas. Leur expérience de l'amour n'est que l'expérience de leur richesse. Les riches sont misérables parce qu'ils ne peuvent pas entendre la musique. C'est pourquoi ils tentent d'empêcher les autres de l'entendre. Les soucis quotidiens sont un excellent moyen d'empêcher les hommes d'entendre la musique. Les riches sont misérables parce qu'ils ne peuvent pas comprendre. Leur esprit est encombré de richesses. C'est pourquoi, par un même dépit, ils tentent d'encombrer les autres de richesses. Les riches sont misérables parce qu'ils ne peuvent pas être libres. C'est pourquoi ils exploitent aux autres que la liberté est une illusion — ou une chose toute formelle.

Ne pas croire que l'on a à apprendre des riches

La question est que les riches deviennent pauvres. Mais si les pauvres veulent devenir riches, le malheur des riches restera et la perversion des riches l'aura emporté. La question est que les pauvres ne croient jamais avoir à apprendre des riches — et surtout pas la manière de ne plus être pauvre. La question est que les rêves des pauvres ne deviennent jamais des rêves de richesse, car ils mépriseraient la richesse de leur pauvreté et non la « richesse », comme il convient. La question est que les pauvres n'apprennent jamais des riches comment combattre les riches. Car les riches, par leurs richesses, se combattent en réalité eux-mêmes et les

La vie de bohème

par GABRIEL MATZNEFF

P OSSEDER, c'est être possédé. Le métrologue Antoine de Souroze donne souvent en exemple le voleur qui esbute subrepticement une montre et la serre dans son poing fermé : il a ainsi gagné une montre, mais, dans le même temps, il a perdu l'usage de sa main.

Les biens de ce monde nous encombrant, et nous ligotant. Une fortune à gérer, des affaires à administrer, sont autant de chaînes qui, pour être dorées, n'en restent pas moins un homme et aliénaient sa démarche. « Dieu se trouve dans l'obscurité », écrit Auguste Silesius. En modifiant légèrement ce vers du mystique allemand, nous pourrions dire : Dieu se trouve dans l'insouciance. Texte est d'ailleurs l'essence même de la parabole des fils de champs.

Tant qu'il est jeune et en bonne santé, l'artiste pratique avec allégresse le « ne vous inquiétez donc pas du lendemain » évangélique. Les mots « économie » et « retraite » n'ont aucun sens pour lui, et il vit au jour le jour. Il gagne très peu d'argent et habite un étroit étage, sans ascenseur, mais qu'il porte à la jeunesse personne, qui lui font l'honneur de l'aimer, gravissent joyeusement les marches qui conduisent à sa mansarde. En outre, il jouit d'un bien qui, pour un créateur, est le plus précieux qui soit : la libre disposition de son temps. Il n'a ni bureau, ni charges, ni fonctions, et chaque matin, au réveil, il peut s'exclamer : « La journée m'appartient ! »

Cette indépendance, ce vagabondage sans trêve, à une époque où la planète semble se transformer en une immense territière, sont assurément d'inestimables trésors, des privilèges exquises. Certes, la Société des gens de lettres et le Syndicat des écrivains de langue française ont raison de se battre pour nos droits, mais, escroqués

ou non par nos éditeurs, nous demeurons des heureux de ce monde. Nous sommes des clochards de luxe. Un certain gagne moins d'argent qu'un employé de bureau, mais il a une existence infiniment plus agréable : il n'est soumis à aucune contrainte, à aucun horaire, il peut, s'il en éprouve l'envie, partir vivre trois mois dans une île grecque ou dans une oasis tunisienne, et ses seuls devoirs sont ceux de la création, qui n'est pas un devoir ennuyeux, mais une joie et un accomplissement.

L'artiste qui n'a ni second métier ni fortune personnelle doit toutefois tolérer d'une certaine force d'âme pour résister aux tentations de la société mercantile. A vingt-cinq ans, la vie de bohème est l'horreur absolue. A quarante ans, continuer de mener cette existence anarchiste, marginale, n'est plus aussi évident : une telle organisation de vie suppose en effet le renoncement aux avantages matériels du monde adulte, à ses honneurs et à ses sécurités ; elle exige le dévouement à l'acceptation de l'incertitude.

Jusqu'à quel âge est-on capable de cette ascèse frugale et voluptueuse ? Si le Casanova de Fellini nous a si profondément bouleversés, c'est sans doute parce que nous nous sommes reconnus, ou que nous avons craint de nous reconnaître, dans ce terrible portrait : Casanova jeune, beau, mais déjà enveloppé d'une solitude luciférienne ; Casanova vieux, spectre féroce, hâlé et humilié. Songions à cette scène implacable de Casanova, après avoir subi les brocards de belles jeunes femmes, qui n'ont rien de lui, ignorent son nom et le tiennent pour un grotesque, s'enfuit du salon, se réfugie dans son grenier et laisse tomber ce murmure : « Je suis fier parce que je ne suis rien. »

Le plus de liberté possible

La nouvelle économie a beaucoup à apporter en la matière. Car sa seule idéologie est bien celle de l'individu constituée à la fois le centre de son analyse et la finalité de l'organisation sociale qu'elle recherche. Le respect de l'épanouissement de l'homme, c'est-à-dire de ses choix, de ses valeurs, de sa morale, de son éthique, en résumé, de sa liberté, est à la source même de son paradigme. Il convient toutefois de préciser que le nouvel économiste ne porte aucun jugement de valeur sur l'utilisation que fait l'in-

dividu de sa liberté. Il veut tout simplement qu'il en ait le plus possible. Il n'est ni dictateur ni moraliste. Mais à partir de l'individu et de son désir de satisfaction il construit une science du comportement de l'homme non pas irresponsable mais répondant aux incitations de son environnement institutionnel et social.

L'objectif final et général de l'analyse est alors de définir le système d'incitation, c'est-à-dire le type d'organisation institutionnelle et sociale, susceptible de laisser à l'individu la poursuite de son propre épanouissement le maximum de liberté compatible avec celle des autres. Autrement dit, la nouvelle économie est à la recherche d'un système de régulation économique-sociale construit de telle sorte qu'il pousse l'homme à exercer tout à la fois en faveur de l'intérêt général. La vocation de la nouvelle économie est donc éminemment sociale. C'est l'esprit de mai augmenté d'une contrainte inévitable : celle imposée par l'autre. C'est aussi un élément fondamental : une tentative de passage de l'utopie philosophique à la réalité scientifique et concrète.

À ce stade, le lecteur sera probablement surpris, voire irrité, de n'avoir encore rien lu sur les prix, la croissance, l'investissement, la monnaie, le chômage, etc., bref sur tout ce qui relève traditionnellement du domaine de l'économie. Qu'il se rassure. L'analyse des phénomènes de production et d'échanges marchands reste toujours au cœur du champ d'investigation de la nouvelle économie. Mais le lecteur aura également compris que le dessin de la nouvelle économie est beaucoup plus ambitieux et complet puisqu'il aborde les questions générales liées à l'action de l'homme en société et qu'il débouche sur une ébauche de vision sociale globale. Le nouvel économiste ne se cantonne pas aux aspects mercantiles de la vie sociale. Même s'il ne peut vivre sans l'homme ne vit pas que de pain. Ses choix d'existence, ses aspirations, englobent d'autres aspects que monétaires.

Pour que l'homme puisse exprimer ses choix, qu'ils soient monétaires ou non, il doit être libéré du carcan écrasant de nombreuses contraintes étato-bureaucratiques, dont l'unique rôle est trop souvent de renforcer le pouvoir de quelques privilégiés tant dans le secteur privé que public. Si tel est l'objectif, une seule solution s'impose : donner une place plus large à ce mécanisme dont malheureusement la seule évocation passe fréquemment pour sacrilège : le marché. Oui, le marché. Non pas en raison d'une croyance aveugle et mystique en sa pureté ou en sa perfection, mais tout simplement, et plus pragmatiquement, parce que, malgré ses défaillances, on n'a encore rien trouvé de mieux pour donner à l'individu vivant en société les moyens de s'exprimer librement.

BOUCHARD PÈRE & FILS Depuis 1731 80 Hectares dont 68 hectares de premiers crus et grands crus



Documentation I.M. sur demande à Maison Bouchard Père & Fils au Chateau Boite Postale 70 21202 BEAUNE CEDEX Tél. (80) 22.14.41 Tlx Bouchard 350 830 F

Le Monde Services des Abonnements 15, rue des Saussaies 75202 PARIS - Tél. 60 C.C.P. Paris 4297-23 ABONNEMENTS 3 mois 5 mois 9 mois 12 mois FRANCE - D.O.M. - T.O.M. 125 F 225 F 345 F 450 F TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 225 F 425 F 645 F 850 F ÉTRANGERS (par mandat) I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 155 F 290 F 425 F 560 F II. - SUISSE - TUNISIE 265 F 505 F 740 F 875 F Par voie aérienne - Tarif sur demande Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande. Changements d'adresse Affiliés ou provinciaux (deux semaines en plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les monts par un chèque d'appointement.

Le Monde VENT DE PARAITRE Carol Wojt Amour et responsabilité Le livre de Jean-Paul Sartre

سكز ابن الإهل

هكذا من لإلهم

Le Monde

étranger

BOLIVIE

L'ARMÉE RENVERSE LE PRÉSIDENT PEREDA

Un succès pour Washington

(Suite de la première page.)

On peut penser que les officiers libéraux ont fait valoir auprès du commandant en chef des forces armées une « ségrégation rapide » de la situation et ont insisté pour la mise à l'écart immédiate du général Juan Pereda. « Mal élu » du scrutin du 9 juillet 1978, auteur du coup d'Etat du 21 juillet pour assurer une « victoire » très contestée, ce dernier s'efforçait manifestement, depuis quelques semaines, de stopper un processus démocratique écopé par les États-Unis et réanimé par de très larges secteurs de la société.

Malin, au département d'Etat, on maintenait un contact étroit avec les amis de M. Siles Suazo et les « jeunes officiers ». Il s'agissait de ne pas rester sur un « échec » bolivien après la « victoire » remportée en République Dominicaine — autre pays-test pour les États-Unis en Amérique latine. — et le président Guzman, gauche modérée, a pu finalement accéder au pouvoir grâce à une énergique mise en garde de Washington aux militaires nostalgiques de la dictature trujilliste et de balaguérisme.

Les élections générales du 9 juillet dernier, imposées au général Hugo Banzer, au pouvoir depuis 1971, par une très forte pression populaire et les « recommandations » de l'ambassade américaine, ont, en effet, marqué une vraie nette poussée de la gauche modérée.

En décidant, le 18 novembre, que les élections générales promises par son gouvernement seraient autrement flou en mai 1980, le général Pereda a incité ses adversaires à passer plus rapidement que prévu à l'action. Les jeunes officiers, qui avaient, revêtu à la main, contraint le général Banzer à se retirer, et ne soutenaient le général Pereda qu'à la condition que les promesses « démocratiques » soient tenues, ont joué, comme en juillet, un rôle peu connu mais sans doute décisif. Il resta que toutes les forces, économiques et militaires, favorables au général Pereda, et qui redoutent un retour de l'expérience de gauche originale ayant précédé le régime Banzer, n'ont pas nécessairement dit leur dernier mot.

LE GÉNÉRAL PEREDA

Le général Juan Pereda Abusa, chassé du pouvoir le 24 novembre, est né à La Paz le 17 juin 1931. Après des études chez les Salesiens, il entre en 1951 à l'École militaire de la force aérienne de Santa-Cruz. Il affecte ensuite des postes à l'École militaire d'aviation de Florence, puis à l'École supérieure d'état-major de Buenos-Aires.

MARCEL NIEDERGANG.

HAUSSE BRUTALE DU COURS DE L'ÉTAIN

Londres (A.F.P.). — Les cours de l'étain ont monté en flèche à Londres, vendredi matin, à l'annonce du coup d'Etat en Bolivie.

Dans les transactions officielles ayant pour ouverture officielle de la Bourse des métaux, l'étain livrable dans trois mois a bondi immédiatement de 100 livres par tonne, soit de 7 180 à 7 280 livres.

Le Monde DE L'ÉDUCATION

du mois de novembre EST PARU Au sommaire : Le mark souverain

GUYANA

SELON LES RESCAPÉS DU MASSACRE DE JONESTOWN

La colonie du « Temple du peuple » était un véritable camp de concentration

Des pluies torrentielles ont retardé le rapatriement des quatre cent huit cadavres, la plupart dans un état de décomposition avancée, retrouvés sur l'emplacement de la colonie de « Jonestown », au Guyana. L'armée américaine, chargée de ce pont aérien macabre, dont le terminus est la marine militaire de Dover (Delaware), comptait néanmoins avoir accompli sa tâche avant le week-end des 25-26 novembre. Il semble qu'on ait surestimé le nombre des adeptes de la secte, évalué d'abord à quelques centaines, qui se seraient enfuis dans la jungle pour échapper au massacre de samedi dernier. Jusqu'ici, trente-deux personnes seulement ont été retrouvées.

Georgetown (Guyana) (A.F.P.). — Dix rescapés du suicide collectif de Jonestown ont fait le récit de leur tragique odyssée. D'après leur témoignage, la colonie du « Temple du peuple » était un camp de concentration, un gouffre tropical vué au culte d'un chef mégalomane et cruel, ont-ils déclaré.

Au-delà, Jim Jones se faisait appeler « évêque » ou « révérend », mais à l'intérieur de la communauté il exigeait qu'on lui dise « Père ». Ses fidèles étaient tenus de le saluer du bras droit, le poing tendu. « C'était un camp de prisonniers et nous travaillions comme des esclaves », raconte M. Chris O'Neal, un Californien de vingt ans, de race blanche, aux mains calleuses. « La semaine de travail était de sept jours, de six heures du matin à six heures du soir. Après, il y avait des cours d'endoctrinement politico-religieux, parfois jusque tard dans la nuit ».

Une fois exercé sur son entourage un pouvoir qualifié de magnétique. Ceux qui lui désobéissaient, même les enfants, étaient contraints à des travaux pénibles qu'il exerçait sur les douzaines d'hommes de main tou-

Séances et menaces

Séances et menaces étaient normalement cotées. Toute velléité d'évasion était découragée par la conviction que la police et l'armée guyanaise ramèneraient les fuyards dans le camp. Ceux qui étaient autorisés à s'absenter étaient généralement des adeptes inconditionnels de la secte. Mais, à tout hasard, leurs parents ou leurs enfants étaient retenus en otages.

La délation était largement pratiquée. L'un des rescapés, M. Robert Paul, a dit que sa propre compagnie, subvertie par Jones, l'avait dénoncé à plusieurs reprises. Les appétits sexuels, plus communs de l'empereur Jones, qui prêchait l'union libre et l'égalité raciale, étaient favorisés par l'empire qu'il exerçait sur les femmes et les très jeunes garçons.

ARGENTINE

CHAQUE JEUDI DEVANT L'AMBASSADE A PARIS

Manifestation de solidarité avec les « folles de la place de Mai »

Depuis huit semaines maintenant, chaque jeudi, le Club des droits sociaux de l'homme (1) appelle à un rassemblement symbolique devant l'ambassade d'Argentine à Paris entre 12 heures et 13 heures, « par solidarité avec les femmes qui se rassemblent chaque jeudi après-midi sur la place de Mai, à Buenos-Aires », indique M. Pierre Bercia, président du Club, pour demander, en vain, des nouvelles qui d'un mari, qui d'un père, qui d'un enfant disparus. Celles qu'on appelle les locas (des folles) de la place de Mayo (le Monde du 10 juin 1978). La délégation, que conduisait, la première semaine, l'amiral Antoine Sanguinetti, à l'abord remis une liste de dix mille noms à l'ambassade d'Argentine. Puis, avec à sa tête M. Jacques Madala, elle a apporté le 12 octobre les noms des disparus de la semaine écoulée. Personne, à l'ambassade, n'a alors fait allusion à la première liste des dix mille noms.

entre 6 et 18 heures, à l'ambassade d'Argentine pour bloquer le standard et entraver le fonctionnement des services, en demandant des nouvelles des disparus. « Dans un troisième stade, précise l'amiral Sanguinetti, nous sollicitons internationaliser ces processus ».

Ces rassemblements, qui sont passés en quelques semaines d'une dizaine à une cinquantaine de personnes, ont été également conduits par M. Lionel Jospin, Jean-Marie Domenach, le général Édouard et, le jeudi 23 novembre, par M. Alain Krivine. « L'opération téléphonique est sans doute la plus efficace », explique M. Bercia. « Il semble que l'ambassadeur ait été saisi, et qu'il ait lui-même saisi le ministre de l'Intérieur ».

M. François Mitterrand participera au rassemblement du jeudi 7 décembre. Le Club des droits sociaux espère également le soutien de M. Georges Marchais. En outre, le 8 décembre, une manifestation exceptionnelle sera organisée pour l'anniversaire de l'enlèvement de deux religieuses françaises en Argentine (le Monde du 14 décembre 1977). L'Association des Français disparus en Argentine et en Uruguay, le mouvement Choisir, le parti socialiste, la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), le Syndicat des avocats de France (S.A.F.) et le Syndicat français des artistes se joignent au Club des droits sociaux pour appeler à ces manifestations.

Depuis le 19 octobre, le Club demande à tous les sympathisants de téléphoner tous les jeudis. (1) 190, avenue Jean-Jaurès, Paris (19^e). Tél. : 903-20-29.

Un accord sur les salaires et la libération des cheminots détenus ou mis à pied à la suite de la grève a amené les syndicats à donner un ordre de reprise progressive du travail à-t-on appris de bonne source à Buenos-Aires le jeudi 23 novembre.

AFRIQUE

ALGÉRIE

QUELLE QUE SOIT L'ISSUE DE LA MALADIE

Le président Boumediène ne pourra plus avoir d'activité politique

De notre correspondant

Alger. — Le président Boumediène est dans un état « médicalement stabilisé », a annoncé, jeudi 23 novembre, l'agence officielle Algérie Presse Service (A.P.S.) en précisant que le chef de l'Etat n'avait subi aucune intervention chirurgicale. « Les efforts conjugués de grands spécialistes n'ont abouti qu'à un état de coopération internationale à laquelle le peuple algérien n'est pas insensible ».

Les équipements les plus modernes sont arrivés par avion spécial de Paris, de Washington et de Moscou. Le président est maintenant entouré d'une quarantaine d'éminents professeurs de huit nationalités, dont plusieurs qui sont les médecins algériens. Deux Tunisiens et trois Yogoalaves sont venus, en effet, renforcer jeudi leurs confrères soviétiques, français, américains, allemands et le médecin britannique.

On dément ici, dans les milieux médicaux, les informations diffusées à Paris selon lesquelles le chef de l'Etat aurait subi à Moscou l'ablation de la vessie. Selon des informations concordantes et sérieuses, il serait atteint d'une anomalie du sang, ses reins ne fonctionneraient plus, et son cerveau serait atteint à la suite d'une attaque qui aurait entraîné une paralysie partielle. Ces affections sont liées mais les médecins n'auraient pu encore déterminer l'origine exacte du mal. Le chef de l'Etat est placé sous hémodialyse permanente, et, s'il est sorti du coma profond dans lequel il a été plongé pendant plusieurs jours, il demeure inconscient. Même si, par extraordinaire, il se rétablissait, il semble maintenant acquis qu'il resterait diminué et ne pourrait reprendre son activité politique.

Des décisions à prendre

Le conseil des ministres ne s'est pas réuni depuis huit semaines. Les comités interministériels qui se sont multipliés ces derniers temps ne peuvent régler que les problèmes mineurs. L'Assemblée nationale a commenté à la fin 1979 et des arbitrages doivent être rendus. Ils ne peuvent être décidés que par le conseil des ministres. Enfin, la tension avec le Maroc subsiste. Il ne se passe guère de jour sans que le Polisario annonce des attaques contre des postes ou des convois des forces armées royales au nord du Sahara occidental et au sud du royaume. Le ministère de la défense ne saurait rester dans ces conditions sans l'intervenir durant une longue période.

Il semble enfin que le Conseil de la révolution prenne l'initiative de désigner un chef de gouvernement ou un vice-président. En vertu de la Constitution, seul le chef de l'Etat a le pouvoir de procéder à de telles nominations, et il s'agit d'abstenir de le faire. En revanche, il est possible que les membres du Conseil procèdent à une répartition des tâches entre eux et qu'ils désignent un coordinateur. Des négociations seraient en cours à ce sujet afin de parvenir à un équilibre entre les différentes tendances : militaires et civiles, « progressistes » et « conservateurs ». Le Conseil de la révolution pourrait être également élargi à un certain nombre de personnalités militaires, voire civiles. Lors de sa création, il comportait vingt-six membres, dont de nombreux chefs de l'armée, commandants de régions, membres de l'état-major général, qui sont morts, se sont retirés ou ont été exclus. Remplacés dans leurs fonctions militaires, ils ne

et la sûreté nationale lui avaient été rattachées directement. Leurs chefs, le colonel Bencherif et M. Drali, tous deux membres du Conseil de la révolution, s'étaient vu attribuer au gouvernement des ministères techniques : l'hydraulique pour le premier, les transports pour le second. Le président Boumediène assurait également les fonctions de chef d'état-major des armées, ce poste n'ayant pas été occupé depuis que son titulaire, le colonel Zbiri, aujourd'hui en exil, avait tenté, en 1967, de prendre le pouvoir en organisant un putsch.

La maladie du président par la presse, la radio et la télévision nationales. Jeudi, pour la première fois, El Moudjahid a consacré quatre colonnes à la « une » à ce sujet. Dans la soirée, la radio a énuméré les messages de sympathie envoyés par de nombreux chefs d'Etat, parmi lesquels les présidents Bourguiba, Tito et Sadat, et le roi Chah d'Irak. Les Algériens ne peuvent cependant plus lire depuis trois jours la presse étrangère. L'Europe reste le seul quotidien français vendu dans les kiosques. Cette situation a déclenché un regain d'intérêt pour les radios étrangères déjà très écoutées en temps ordinaire.

l'ont pas été au Conseil de la révolution.

Une telle initiative serait certainement accueillie avec réserve par une partie au moins de l'opinion publique qui pourrait y voir une dégradation de la situation politique novembre 1978 adoptée par référendum à une majorité de 99,18 % des votants. Le Conseil de la révolution, qui n'est pas mentionné par la loi fondamentale, est en effet appelé à disparaître dès qu'un congrès du P.L.N. aura mis en place un bureau politique. Ces décisions pourraient être annoncées prochainement à la population qui est maintenant tenue régulièrement informée de

la maladie du président par la presse, la radio et la télévision nationales. Jeudi, pour la première fois, El Moudjahid a consacré quatre colonnes à la « une » à ce sujet. Dans la soirée, la radio a énuméré les messages de sympathie envoyés par de nombreux chefs d'Etat, parmi lesquels les présidents Bourguiba, Tito et Sadat, et le roi Chah d'Irak. Les Algériens ne peuvent cependant plus lire depuis trois jours la presse étrangère. L'Europe reste le seul quotidien français vendu dans les kiosques. Cette situation a déclenché un regain d'intérêt pour les radios étrangères déjà très écoutées en temps ordinaire.

DANIEL JUNQUA.

La presse marocaine s'interroge sur la succession

De notre correspondant

Rabat. — « Ce qui nous préoccupe, c'est de savoir ce que sera l'Algérie de l'après-Boumediène », dit le numéro 23 novembre M. Ahmed Alaoui, ancien ministre, dans l'édition de Maroc-Soir. Ces préoccupations sont générales : responsables, dirigeants politiques, Marocains de tous les milieux, tiennent le chef de l'Etat algérien pour mort politique et s'interrogent sur sa succession.

M. Saïd Sadiki dans Al Maghrib, organe des indépendants. Hommage est rendu à la stature d'homme d'Etat du colonel Boumediène, qui, cependant, poursuit l'auteur, n'est que la « création tardive d'une révolution déçue, déviée de son objectif initial » ; l'équipe au pouvoir à Alger, comptant, selon lui, des hommes « aveuglés par leurs ambitions et leur soif de leadership africain ». M. Saïd Sadiki redoute que « la dispersion du colonel Boumediène n'ouvre l'accès du pouvoir à pire que lui ». Mais il garde quand même l'espoir que, « Dieu aidant », l'amitié et le bon voisinage prévaudront, et, pour le bien des peuples marocain et algérien, les obstacles annoncés entre eux ces dernières années.

« Une première certitude : rien ne sera comme auparavant, ni les hommes, ni les institutions, ni la politique », estime M. Alaoui (...). Tout ce bouger bouillonnant même, en Algérie, les idées et les hommes ».

Pour l'auteur de l'édition, si le peuple algérien est démocratiquement consulté sur les changements qui doivent intervenir à la tête de l'Algérie, la détente, l'entente et la coopération s'en suivront. « Nous pensons », ajoute-t-il, que l'après-Boumediène, qui a déjà commencé, permettra au peuple algérien de recouvrer sa liberté et sa souveraineté, qu'il lui permettra de faire entendre sa voix et que les hommes, qui, demain, seront appelés au pouvoir, n'auront aucun complexe à mettre fin à l'agression contre le Maroc et à été refusé par Paris dans la matinée de jeudi », a annoncé, jeudi 23 novembre, la direction de l'hebdomadaire, dans un communiqué. Paris-Match s'étonne de cette mesure discriminatoire et prend acte de cette entrée en la liberté de l'information », ajoute le texte.

LOUIS GRAVIER.

VIENT DE PARAITRE Karol Wojtyła Amour et responsabilité Le livre de Jean-Paul II Editions du Dialogue/Stock

vie de bohème

es pauvres

AMÉRIQUES

Le Nicaragua en ruine

III. — Un siècle et demi de relations inégales

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

L'opposition au « somozisme » est aujourd'hui largement incarnée, dans la conscience populaire, par le sandinisme, mouvement de guérilla qui a conduit l'insurrection de septembre, écrasée par les avions et par les tanks de la garde nationale (« le Monde » du 23 et du 24 novembre).

Managua. — Tout comme le Chilien Augusto Pinochet, le général Anastasio Somoza, qui dirige de fait le Nicaragua depuis vingt-deux ans, est un produit assez symbolique de la politique ordinaire de Washington envers l'Amérique latine. Son père avait été installé officiellement le 1^{er} janvier 1934, comme commandant en chef d'un corps militaire créé à la suite du débarquement des « marines » de 1926; cette garde nationale dont le premier patron avait été... le colonel américain Beadle.

Bien que l'histoire récente du pays ne soit pas complètement défrichée, on est presque assuré que ce ne sont pas des considérations subtiles qui ont présidé à la désignation de « Tacho ». De 1912 à 1933, avec une interruption de quelques mois seulement, en 1924-1925, des troupes américaines ont occupé le Nicaragua. Faut-il dire les habillages diplomatiques (humanitaires, économiques, stratégiques), l'objectif des interven-

tions successives de Washington est le même : Imposer à Managua un président « ami » des Etats-Unis. Tant en 1912 qu'en 1926, l'heureux élu fut Adolfo Diaz. A n'en pas douter, son étiquette de « conservateur » n'était pas le principal titre qu'il eût à faire valoir : a n'ien expert-comptable d'une compagnie de navigation américaine filiale de la United Fruit; homme de confiance du consul des Etats-Unis à El Estero, principale ville de la côte atlantique, voilà qui comptait bien davantage.

Lorsque le libéral Juan Bautista Sacasa, qui avait donné des gages, finit par être accepté comme président par Washington, on chercha à qui confier la direction de la garde nationale. On songea au mari de la nièce du chef de l'Etat; Anastasio Somoza. Il n'était que sous-officier. Mais il avait fait quelques études aux Etats-Unis, et même obtenu un diplôme d'expert-comptable — lui aussi, — à Philadelphie. Il connaissait donc bien l'anglais, et même le slang (argot). Ainsi cet homme jovial pouvait-il aisément plaisanter avec les officiers des troupes étrangères. Et surtout il proclamait « en public et en privé son amitié pour les Etats-Unis », comme l'a reconnu Eisenhower après la mort du dictateur, en 1956 (1).

Une sorte de proconsul

Le président Roosevelt, qui avait mis fin au protectorat direct sur le Nicaragua, devait reconnaître, en 1938, avec une dureté de langage qui ne lui était pas coutumière : « Somoza est peut-être un fils de p... mais c'est notre fils de p... ». « Tacho » exprima sa reconnaissance aux Etats-Unis de maintes façons. Symboliquement il déclara la guerre au Japon, dès le 9 décembre 1941, et à l'Allemagne et à l'Italie deux jours plus tard. En 1954, il appuya le renversement du président progressiste gauchiste Arbenz.

En 1967, Anastasio, fils puiné de « Tacho », accède à son tour, à la présidence à la faveur d'un accord de médiation de l'opposition, « Tachito » (le petit Anastasio) est diplômé de l'académie militaire de West-Point. Il a noué du rant ses années d'études de nombreuses amitiés américaines, notamment avec M. John Murphy qui, comme représentant démocratique de l'Etat de New-York, devint un des piliers du lobby pro-Somoza à Washington. Il est également lié au mystérieux Howard Hughes, qui résida à Managua jusqu'au séisme de 1972. Membre de nombreux clubs, notamment militaires, aux Etats-

Unis, marié à une Américaine de Miami, « Tachito », commandant en chef de la garde nationale depuis 1966, a facilité la préparation de l'invasion de la baie des Cochons contre Cuba en 1961. En toutes circonstances il a dénoncé le péril « castrò-communiste » sur le continent américain. Selon une personnalité conservatrice de l'opposition « Somoza est le dernier « marine » laissé par les Américains ».

Une année prétorienne

Alois, papa s'étonne ! Non pas que, après quarante-cinq ans de bons et loyaux services rendus par le clan, les Etats-Unis lui fassent des ennemis. L'homme est bien assez subtil, assez cynique aussi, pour comprendre que, en politique, du patronat. Le pays est paralysé plus de deux semaines.

Malgré son échec, l'opposition s'est organisée. Pedro Joaquín Chamorro — transfuge d'un mouvement conservateur démodé par ses compromissions avec Somoza — avait créé, vers le milieu des années 70, l'Union démocratique de libération, un rassemblement une demi-douzaine de petites formations allant du centre droit à la gauche. Un avocat de cinquante-cinq ans, M. Raphael Cordoba Rivas, succède à la tête de l'UDL. Il est son fondateur assassiné. De son côté, le général Roberto Somoza, qui, comme président du patronat, avait été l'un des principaux organisateurs de la grève, fonde un mouvement démocratique de libération, le MDLN, expression de son mépris pour le régime. Mais ce Pedro Joaquín Chamorro aurait-il pris une telle importance, en 1977, s'il n'avait eu l'oreille des jeunes libéraux de la nouvelle administration démocratique ?

Et c'est la politique de la France qui est assésée — comme l'aurait été le rapidement « prouvé » — à l'instigation d'un exilé cubain, voilà qui n'a pas surpris Anastasio Somoza : discutait avec des communistes, ou même des chrétiens de gauche, comme l'avait entrepris son principal adversaire politique, cela ne peut que vous attirer des ennemis ! Ce que le général Somoza n'avait pas prévu, en

les syndicats du pays (2) se regroupent en un Front élargi d'opposition (Frente amplio opositor, ou FAO). Au début de l'été dernier, le général Somoza, qui, sous la pression populaire et celle des Etats-Unis, a dû lâcher beaucoup de lest (reconnaissance des partis, levée de l'état de siège et de la censure, libération de prisonniers politiques), doit laisser entrer au Nicaragua les représentants du groupe des Douze. Accueillis triomphalement à l'aéroport de Managua, le 5 juillet, repus en héros dans les journaux, les Douze du pays, les Douze décident de rejoindre le Front d'opposition. L'anti-somozisme va désormais, de l'extrême droite au peuple outragé des sandinistes, se rejoindre : à peu près tout le pays !

L'opposition annonce donc une démission générale. Quelques heures avant son déclenchement, le 23 août, un commando sandiniste, dirigé par M. Eleanor, le célèbre commandant « zéro », le plus important responsable militaire des terroristes, investit, en plein cœur de Managua, le Palais national, siège du Congrès et de plusieurs ministères. Pour libérer les centaines de personnes qui restent en otages, il demande l'élargissement de plusieurs dizaines de prisonniers politiques. Contre l'avis des éléments durs de sa garde nationale, le général Somoza, le soir dans l'âme, doit céder. Le commando et les anciens détenus sont accueillis en héros à Panama.

Le général Somoza, qui ne veut pas lâcher le pouvoir, a ordonné la grève générale dans le pays. Le 9 septembre, c'est l'insurrection à Leon, Masaya, Chinandega et Estelí, quatre des plus grandes villes du pays. Les rebelles sont maîtres de la situation. Pendant « soixante-douze heures, le destin du pays est en balance : deux camps d'opinion se déchirent, selon les estimations, le plus souvent retenues, vont-ils faire basculer le Nicaragua ? La population s'enflamme, les adolescents font le coup de feu aux côtés des sandinistes (3).

Deux « pôles »

Deux éléments permettent de mieux saisir de redresser la situation. Tout d'abord, le chef de l'Etat ne s'effrite pas. C'est à l'instigation de l'opposition, selon l'expression d'un confrère costaricain, confié à son fils le soin de rétablir l'ordre. Celui-ci, désolé de tenter de faire « un « mis » aux insurgés « une créde de putain de saucis ! »

En outre, les rebelles commettent des fautes. Les bagages ont été soulevés avant les autres villes, le 28 août. A Managua, le 9 septembre, l'insurrection demeure très limitée. Un commando de guérillas ne réussit pas à passer du Costa-Rica au Nicaragua en 1981. La garde nationale reprend donc les villes les unes après les autres.

Au plus fort des combats, le Front d'opposition, soutenu d'arrêter le massacre des civils, lance un appel à une « médiation » internationale. Le président vénémélien décline. Mais qui, dans ce cas, tente d'en appeler à l'Organisation des Etats américains. Désespérant d'en obtenir quelque chose, il décide, à tout le moins, d'offrir un accord de cesse-le-feu. Rio, dont le territoire a été bombardé par l'aviation nicaraguayenne. Le Panama en fait sauter Washington reprend alors l'idée de la « médiation » que le

général Somoza — qui a pratiquement achevé sa reconquête du pays — finit par accepter. L'ampleur du soulèvement a montré que la population, y compris les militaires, ne veut plus de la répression, à coup de derniers points : l'idée même d'un dialogue est impossible. A défaut de tenter de négocier avec les combattants, les médiateurs devront au moins servir de « relais de communication » entre les deux « pôles » du pays : Somoza et les sandinistes, entouré de sa seule garde nationale, ne commandant plus qu'un noyau de ses partisans, mais toujours décidé à aller jusqu'au bout de son rôle en 1981 et le Front d'opposition, où les tiraillements sont importants, mais au moins d'accord sur la nécessité d'une démission présidentielle du dictateur.

Washington n'a montré aucun enthousiasme à mettre ostensiblement le doigt dans un engrenage défectueux. Laisser le régime en l'état, c'était risquer de voir croître vertigineusement l'influence du Front sandiniste — le parti communiste pro-soviétique — qui, en 1977, avait été rétabli. On avait à Washington, que le F.S.L.N. n'avait pratiquement pas eu de pertes en septembre; qu'il avait vu, depuis lors, au moins tripler les effectifs de ses combat-

tants; que son armement s'est amélioré; et que son audience internationale a nettement augmenté — jusqu'à lui valoir des hommages de la part de gouvernements pour lesquels il est le diable.

Et d'ailleurs, au Nicaragua, les Etats-Unis étaient en terrain connu ! Ils ont commencé à s'y intéresser de près il y a un siècle et demi. Car le territoire est le mieux placé pour établir un Amérique centrale une voie interocéanique. Bien que les projets de percement d'une deuxième voie d'eau dans l'isthme ne soient pas d'actualité, la saturation du canal de Panama et son obsolescence technique font qu'ils ne sont pas chimériques.

L'élément capital de l'actuelle médiation est que le président Carter s'est convaincu, lors de l'insurrection de septembre, qu'Anastasio Somoza, après avoir été, à sa façon, un élément de stabilité au Nicaragua, est devenu le principal facteur déstabilisant de l'Amérique centrale. Son départ, et son remplacement par un homme de confiance américain bien informé, que l'on est prêt à aller jusqu'à « couler » dans l'opération d'intervention militaire directe — pour faire partir « Tacho ». De fait, les pressions américaines ont déjà conduit le F.M.L. à refuser de se représenter ses dernières semaines un prêt de 20 millions de dollars au Nicaragua.

Mais il y a une limite à l'action du médiateur américain : Washington ne souhaite certainement pas, en poussant Somoza hors de son bunker, perdre la voie du pouvoir aux sandinistes. Ceci est en effet généralement considéré, hormis par les plus libéraux des Américains, comme des « garanties » en puissance. Les « garanties » entre l'opposition et le chef de l'Etat, il est dit souvent que le FAO le teneur du texte « 1977-1981 » a été transmis. Le document du Front élargi, qui dit que « la reconstruction nationale et la réconciliation entre Nicaraguayens » sont conditionnées par « l'engagement déposé du général Somoza », sont, en fait, l'élément de l'avis de Washington.

En contrepartie, les médiateurs ont fait pression sur l'opposition pour lui faire avaliser une solution de recharge — évidemment prudente, qui n'écarte pas totalement le parti libéral d'Anastasio Somoza, qui ne veut pas de reconstruction profonde de la garde nationale, non plus que de confiscations des biens du dictateur, toutes exigences du Front sandiniste. La composition du FAO est telle, il est vrai (une majorité de formations conservatrices), que l'hypothèse d'un « somozisme sans Somoza », ou du moins d'une alternative très modérée, y est vue très favorablement. Démanteler la garde, ce serait laisser le pays aux guérillas; ce serait, avec les biens de Somoza, ce serait ouvrir la voie à une réforme agraire et à une socialisation des secteurs secondaire et tertiaire, pense-t-il.

On comprend que, dans ces conditions, les Douze aient jugé préférable de claquer spectaculairement la porte à la fin d'octobre. Démanteler la médiation, M. Sergio Ramirez, leur secrétaire, a abandonné la commission politique — parfois abusivement présentée comme un « gouvernement provisoire » — dont il était, avec M.M. Robelo et Cordoba Rivas, un des trois membres. Le groupe et plusieurs autres formations de gauche ont quitté le Front d'opposition. Segé de leurs représentants se sont réfugiés à l'ambassade du Mexique à Managua.

Depuis lors, Anastasio Somoza a fait à l'opposition des concessions « d'autres temps » n'auraient été jugées sérieuses : réorganisation de la justice, du système électoral, de la garde nationale; organisation d'un référendum et participation d'autres forces politiques à un gouvernement d'union. Mais il refuse toujours de quitter le pouvoir avant le 1^{er} mai 1981, et si Carter veut que « m'en aille, qu'il vienne me déloger », a-t-il déclaré de façon fort peu diplomatique, il a ajouté, avec son habituel cynisme : « Si je suis forcé de partir, je retournerai à la faveur d'un coup d'Etat ! »

FIN

TEMOIGNAGE CONCORDE

« J'utilise très fréquemment l'avion pour me rendre au Brésil et j'ai constaté que l'utilisation du Concorde se révèle pour moi beaucoup moins fatigante; grâce au décalage horaire, j'arrive en pleine forme et à un horaire raisonnable, en milieu d'après-midi.

Le vol est distrayant et intéressant; il existe une espèce de complicité entre les passagers du fait de l'extraordinaire du voyage et je pense que ce vol constitue la propagande la plus efficace de la réussite technique française dans ce domaine.

E. R. A. M.

ÉTUDES, RÉACTIONS, ACCESSOIRES MÉCANIQUES

The President-Directeur Général Jean Varray



Concorde AIR FRANCE

UNE VOIE DE PASSAGE TRÈS CONVUÉE

Dès 1851, l'Espagnol Gil González d'Avila avait remonté en bateau le rio San-Juan de son embouchure atlantique au grand lac Nicaraguayen puis traversé ce sempiternel plan d'eau, pour s'apercevoir qu'il était alors à moins de 20 kilomètres du Pacifique.

En 1859, le Sénat américain des Etats-Unis avait voté un canal. En 1869, un traité est signé entre Washington et Managua réservant aux Etats-Unis l'exclusivité de la concession envisagée à travers le Nicaragua. La Californie vient d'être annexée par Washington et, de surcroît, on y a découvert de l'or. Il importe donc de doubler la voie incertaine, traversant la « prairie » d'une castrò, puis d'être percée par l'isthme centre-américain. En 1859, l'Angleterre, au faite de sa puissance, bien installée à Belize, contrainst les Américains à lui reconnaître, au mépris de la doctrine Monroe, des droits égaux aux leurs sur l'isthme (1). Les Etats-Unis, contrainst alors un chemin de fer, à Panama, et

qui Morgan, débarqué, en 1855, au Nicaragua à la tête d'une « phalange américaine » de quelques dizaines de mercenaires. En quelques mois, William Walker se fait nommer chef de l'Etat, et le président américain Pierre lui accorde la reconnaissance de facto. Le filibustier sera rapidement chassé et finalement fusillé. Mais cette première intervention américaine est encore dans toutes les mémoires au Nicaragua.

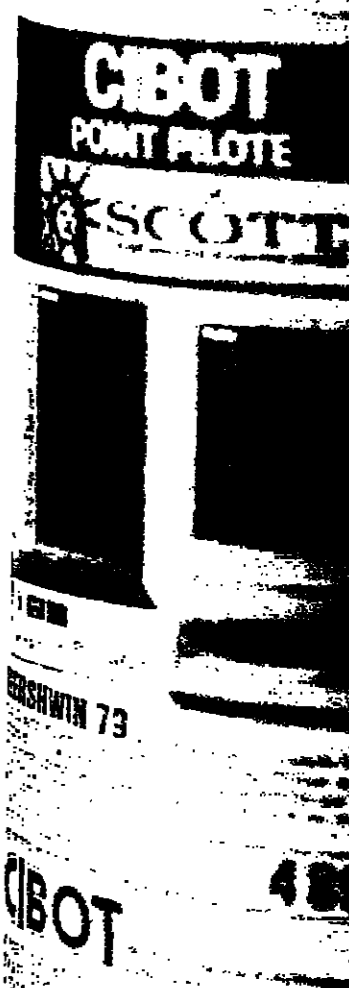
Lorsque les Etats-Unis entreprennent en 1903 une percée inter-océanique, ils choisissent, in extremis, Panama : le tracé du projet nicaraguayen, qui avait été voté, passait au pied du volcan Concepcion; or, en 1902, l'éruption de la montagne Pelée, à la Martinique, avait détruit la ville de Saint-Pierre, effrayant les investisseurs privés. Le refus du président Zoleta d'accorder aux Américains le monopole propoqué fut résolu en 1903 par l'intervention des Français, en 1912, suite de celle de 1925... — J.-P. C.

(1) Par le traité Clayton-Bulwer, et l'Amérique latine. La Doctrine de Monroe et la pan-américanisme, de Pierre Quéuille, Paris, 281 pages.

سكول من الإهمل

PCF appelle à la... avec le peuple viet...

claration de...



ASIE

Vietnam

Le P.C.F. appelle à la solidarité avec le peuple vietnamien

Le bureau politique du P.C.F. dans une déclaration du 23 novembre intitulée « Avec le peuple vietnamien... »

Un témoignage sur les inondations dans le delta du Mékong

Les inondations qui ravagent depuis août le Vietnam et les autres pays de la région, ont causé et continueront de causer des dégâts considérables.

Chine

UN DAZIBAO DEMANDE LA RÉHABILITATION DE M. LIU SHAO-CHI

Un habitant de Pékin réclame la réhabilitation de M. Liu Shao-chi, l'ancien président de la République, limogé pendant la révolution culturelle.

La Chine et la Grande-Bretagne viennent de signer à Londres un important accord de coopération scientifique et technique.

Une déclaration de M. Jospin

A la suite de la publication de l'appel du P.C.F., M. Jospin, secrétaire national du P.S., nous a déclaré :

Cuba

M. FIDEL CASTRO a précisé le mercredi 23 novembre, au cours d'une conférence de presse, que le commandant Huber Matos serait libéré dans le cadre de l'engagement de plus de trois mille prisonniers politiques.

Italie

M. CARLO DONAT CATTIN, ministre de l'Industrie, a démissionné jeudi à la suite de sa nomination au poste de

Pologne

M. EDWARD GIERSEK, après avoir présidé à Moscou la délégation polonaise du comité consultatif politique du pacte de Varsovie, s'est rendu en

Rhodésie

M. CALLAGHAN a annoncé jeudi 23 novembre aux Commissions qu'il enverrait en mission spéciale en Rhodésie M. Cledwyn Hughes, ancien secrétaire d'Etat pour le Commonwealth et ami personnel du premier ministre, pour tenter d'organiser une conférence générale.

Suède

LE PRIX « MONISMANTIE » 1978 a été attribué aux signataires de la Charte 77 en Tchécoslovaquie, pour leur combat en faveur des droits de l'homme et de la liberté d'expression.

Union soviétique

LE PROCES DE M. ROBERT NAZARIAN, fondateur du groupe arménien de défense des accords d'Helsinki, a été ajourné au 27 novembre, à la demande de l'avocat qui souhaite pouvoir mieux étudier

A TRAVERS LE MONDE

Zaire

110 000 REFUGIÉS ZAÏROIS en Angola et en Zambie ont regagné le Zaire depuis la promulgation de la loi d'amnistie générale, en juin dernier.

10e SALON des ANTIQUAIRES 24 NOVEMBRE - 4 DÉCEMBRE 1978 pavillon spodex PLACE DE LA BASTILLE

MATELAS SOMMIERS ENSEMBLES EPEDA TRÉCA SIMMONS EXPOSITION ET VENTE CAPELOU 37, AVENUE DE LA REPUBLIQUE

CIBOT POINT PILOTE SCOTT GERSHWIN 79 4897 F CIBOT

Une longue histoire de confort Une longue tradition de qualité PEROL FRÈRES 30, Faubourg St-Antoine, 75012-Paris - Tél. : 3436

PROCHE-ORIENT

LES NÉGOCIATIONS DE WASHINGTON

M. Moshe Dayan reproche aux États-Unis d'adopter une attitude trop favorable à l'Égypte

Le président Sadate a déclaré jeudi 23 novembre après une réunion à huis clos avec les députés de son parti, que le président Carter et lui-même avaient décidé d'effectuer un nouvel examen de l'état des négociations égypto-israéliennes.

M. Sadate a précisé que cette décision a été prise au cours de la conversation téléphonique qu'il a eue mercredi soir avec le président Carter, ajoutant que des messages seront échangés à ce sujet entre lui et le chef de l'exécutif américain la semaine prochaine.

Jérusalem. — Alors que l'Égypte n'a toujours pas fait connaître sa réponse aux dernières prises de position israéliennes, un climat d'incertitude règne à Jérusalem. Les informations et commentaires publiés par la presse ce vendredi matin 24 novembre reflètent cette situation. Les impressions sont contradictoires. Le *Jerusalem Post*, reproduisant des propos recueillis par son

De notre correspondant

envoyé spécial au Caire après du président Sadate, estime que le gouvernement égyptien pourrait assouplir ses dernières exigences sur le « lien » entre le traité et les futures négociations sur l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. Le président Sadate ne déclare-t-il pas que son cabinet doit procéder à une « révision » importante de

Des divergences difficiles à surmonter

Plusieurs autres journaux soulignent que les difficultés qui empêchent pour l'instant la signature du traité sont loin d'être apaisées. Certains considèrent que les dernières déclarations du ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, n'incitent guère à l'optimisme (le *Monde* du 24 novembre). Les propos de M. Dayan selon lesquels le projet de traité ne devrait plus être discuté auraient provoqué une certaine inquiétude chez les dirigeants américains. D'autre part, M. Dayan a mis

sa position après la résolution adoptée le 21 novembre par le conseil des ministres israélien, qui, tout en rejetant les dernières demandes égyptiennes, acceptait le projet de traité tel qu'il avait été mis au point au début du mois à Washington ? Le chef de l'État ne donne toutefois aucune précision sur les termes de ce ré-examen.

en garde : « Les États-Unis ne peuvent pas faire la paix au Proche-Orient sans Israël. »

Certaines de ces divergences de vue entre Israël et les États-Unis ne devraient pas être facilement surmontées si se confirment certaines révélation jeudi par la radio israélienne à propos d'études faites actuellement à la demande du gouvernement israélien sur l'avenir des territoires occupés. Une commission, dirigée par le directeur de cabinet du premier ministre, M. Elishahou Ben-Ellissar, s'apprêterait à faire plusieurs suggestions en prévision de la mise en place du régime d'autonomie :

— les implantations juives dans les territoires occupés devraient rester sous la juridiction israélienne (c'est-à-dire devenir des enclaves échappant à l'administration palestinienne autonome) ;

— à moins d'un accord avec la Jordanie, les terres domaniales arabes devraient rester sous le contrôle d'Israël, contrôle qui permettrait d'installer des colonies ;

— l'utilisation des sources et nappes d'eau situées en Cisjordanie et dont Israël se sert abondamment pour son approvisionnement devrait également rester sous contrôle israélien.

Ces informations ont été démenties jeudi soir par M. Ben-Ellissar, ou plutôt jugées « incertaines » et « inopportunes ».

FRANCIS CORNU.

Iran

EN GRÈVE DEPUIS LE 6 NOVEMBRE

Les journalistes réclament la liberté de presse promise par le gouvernement précédent

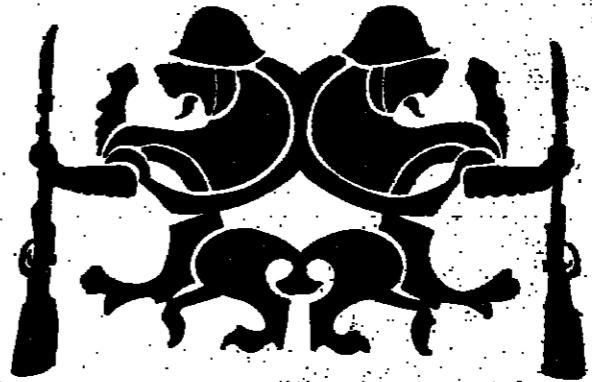
L'ayatollah Khomeiny, chef de l'opposition religieuse, en exil en France, appelle jeudi 23 novembre, dans un message, le peuple iranien à la grève fiscale, à l'embargo sur les exportations de pétrole et à une campagne de dénonciation du chah à l'occasion du mois de deuil (Moharam) qui commence samedi 2 décembre en Iran. L'ayatollah demande aussi « aux personnes les mieux informées » de préparer une liste des ministres du gouvernement militaire et de tous les militaires responsables des massacres « afin que le moment venu le peuple règle ses comptes avec eux ».

D'autre part, selon le journal libéral *Keyhan* Al Anbar, l'ayatollah aurait demandé un permis de séjour aux autorités de Damas, et les pourparlers en cours seraient sur le point d'aboutir.

Enfin, les journalistes, en grève depuis le 6 novembre, demandent au gouvernement du général Azhari de leur accorder les libertés promises par le cabinet précédent.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Pour la première fois de son histoire, Téhéran est privé de journaux depuis trois semaines. En mai 1977 l'écrivain Asghar Sayed Djavadi avait publié une lettre ouverte au chah et d'autres l'avaient imité : ils demandaient très respectueusement à Sa Majesté de leur donner



Le sigle de la télévision iranienne « revu » par le Syndicat des journalistes.

lancer un appel au peuple iranien pour qu'il s'oppose. Nous aiderons d'abord ceux qui gagnent le moins : les distributeurs de journaux et les ouvriers. La caisse de chômage du syndicat s'occupe des journalistes ».

Un journaliste âgé d'une trentaine d'années indique : « Créé il y a seize ans le syndicat compte aujourd'hui cinq cents membres appartenant au groupe *Ettelaat* (onze publications dont le *Journal de Téhéran*, le seul de langue française) au groupe *Keyhan* (six publications) au groupe *Rastakhiz* (gouvernemental), à *Ayatollah* et à des hebdomadaires. Dans le passé nous avons organisé quelques manifestations mais timidement. C'est la première fois que ce mouvement a un caractère aussi radical ».

La première grève a eu lieu le 11 octobre lorsque deux colonels se sont présentés à *Ettelaat* et à *Keyhan* en prétendant les contrôler directement. « Il s'est alors produit quelques choses d'extraordinaire, enchaîne un autre journaliste. Les employés et les ouvriers se sont rassemblés dans la rédaction et ont décidé d'arrêter les machines. À l'époque, les patrons étaient prêts à négocier. C'est grâce aux ouvriers qui exigent des garanties que nous avons gagné ».

En effet, le 15 octobre, les dirigeants du syndicat ont signé une déclaration commune avec le premier ministre M. Charif Emami. M. Safari nous montre le texte sur papier à en-tête de la présidence du conseil accordant trois garanties : la liberté de la presse, l'engagement du gouvernement d'empêcher qu'aucun organisme de l'État interfère dans les affaires des journaux, la sécurité professionnelle de tous les journalistes et la promesse que les différends les opposant à l'État ne seraient pas jugés par des tribunaux d'exception mais par la justice ordinaire.

« C'est parce que le gouvernement du général Azhari refuse de reconstruire ces garanties que nous faisons grève depuis le 6 novembre », disent les journalistes. Ils ajoutent que la radio et la télévision sont occupées par l'armée et que les bulletins d'information ne sont en fait que des « communiqués officiels ». Par ailleurs, le syndicat fait distribuer un tract représentant le sigle de la télévision : deux lions héraldiques qu'ils ont collés du casque militaire et à qui ils ont adjoint des fusils. La légende indique « Organisation de la télévision militaire iranienne », au lieu de « Organisation de la télévision nationale iranienne ».

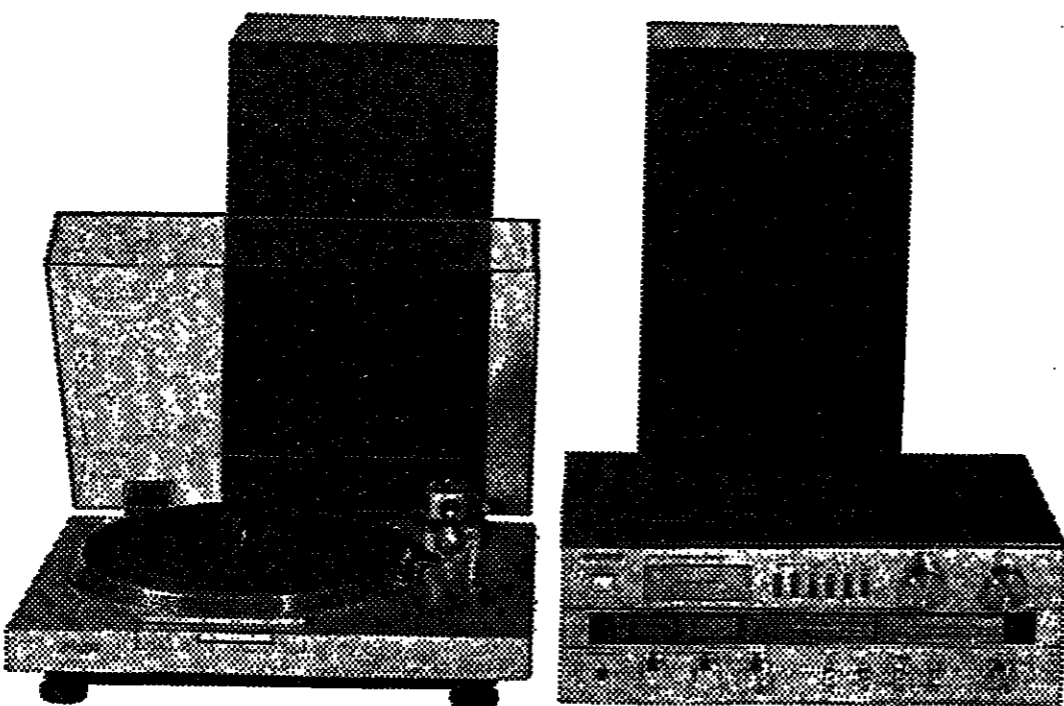
PAUL BALTA.

Deux accords français mandats par la fédération internationale des droits de l'homme pour une mission en Iran, ont fait état devant la presse, jeudi 23 novembre, d'une certaine amélioration dans la procédure judiciaire et le traitement des prisonniers politiques dans ce pays. M. Schmidt et Thierry Fagard ont toutefois noté une recrudescence des activités de la police politique et des arrestations depuis l'avènement du gouvernement militaire le 6 novembre. Pour la seule ville de Téhéran, le nombre d'arrestations se serait élevé à sept cents en quinze jours, aucun chiffre n'ayant encore pu être établi pour la province.

festival de la hi-fi

3400F QUI DIT MOINS!

Platine Sony PS-T1 semi-automatique, entraînement direct, avec cellule, commande frontale.
Ampli-tuner Sony STR-V3L puissance 2 x 25 W.
PO. GO, FM 5 touches présélection.
Enceintes Siare BX 32 C closes, système à 3 voies puissance 30 W.



Galerias Lafayette

Jusqu'au 10 décembre, Haussmann, Montparnasse, Belle-Épine.

Jusqu'au 5 décembre
rabais avant-saison
équipements et PNEUS
HIVER
TOUTES TYPES EN STOCK

PREMIER SPECIALISTE PARISIEN
24, rue de Picpus-Nation 628.96.00
2, place Baracloche - Pont Mirabeau (19°)
14, rue de la Folie - Boulogne (82)
Place des 4 Chemins - La Varenne (94)

GRIFFSOLDE: TOUTE LA MODE EN DEGRIFFE

les boutiques **Griffsolde**

POUR ELLE
1, rue de la Plaine / Nation
2, rue du Renard / Hôtel de Ville

POUR LUI
3, rue de la Plaine / Nation
3, bd Montmartre / Montmartre

ouvert le lundi, après-midi

Des demeures du XVII^e siècle entièrement rénovées, complétées de constructions neuves parfaitement intégrées, autour d'un jardin aux arbres centenaires...
Un îlot de charme et de calme au coeur du Paris historique.

Les Résidences du Panthéon

16 ET 18, RUE TOURNEFORT, PARIS 5^e

du studio au 5 pièces,
livraison 1^{re} tranche : 4^e trimestre 1978,
Prix fermes et définitifs. Crédit 80%.

Appartement témoin et bureau de vente sur place, du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h; le samedi de 15 h à 18 h 30.

• SAFRI • 336.39.40
16 ET 18, RUE TOURNEFORT, 75005 PARIS

سكزا من الإصل

PROCHE-ORIENT

LE LIBAN OU LA TRÊVE SANS PAIX

I. — RIEN N'EST RÉGLÉ, MAIS...

De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

Beyrouth. — Est-il interdit d'espérer ? Un mois que le canon est ta. On fait-il — force de l'habitude — compter les semaines...

temps, fait exploser l'armée en se rangeant, avec armes et munitions, du côté de la gauche et des Palestiniens...

Beyrouth connaît de bien curieuses Cassandres. Des Cassandres qu'on écoute et qu'on croit, jusqu'à rendre incongru l'espoir le plus tenu...

On retrouve comme un luxe eau, lumière et téléphone. L'eau que l'est commandé et menaçait de couper à l'ouest si on ne lui rendait pas essence et électricité...

plines en prévision des quatre jours de trêves automnales, comés entractes entre la moitié d'un second printemps.

Achrafieh, sorti de ses abris, par ses plaies et faits ses comptes. Lourds, très lourds, mais non ce qu'on a dit, écrit, crié d'angoisse...

syro-américaine sans laquelle le président Assad n'aurait jamais pu conduire sa politique libanaise ? L'inconsistance des résolutions adoptées par le sommet du Front de la libération et la visite de M. Cyrus Vance en Syrie dans les jours qui suivirent...

A ne lire qu'en surface, qui n'aurait craint le pire, au vu de ces résolutions de la conférence de Belledune ? Damas y était ruered, blanchi, couvert. De quoi nourrir les appréhensions de tous ces Libanais qui, depuis Camp David...

Des « apprentis sorciers »

Les radicaux du camp chrétien, qui carressent encore — sans trop l'avouer — le rêve de la parité, ont peut-être cru qu'une paix séparée entre l'Égypte et l'État libanais...

consumé de la guerre civile ? L'espace de quelques jours, on a vu disparaître dans Beyrouth-Ouest les barrages et patrouilles de ces milices de gauche...

Mais ce n'était peut-être que l'apparence trompeuse d'une lecture trop hâtive. Sur le terrain, ils ont bien « reculé » ces Syriens, que l'on disait soudain fort d'un simple blanc-seing...

Le feu qui couve

La vie a repris ses droits mais personne ne parait y croire. Ceux qui ont fui la montagne, les uns depuis juillet, les autres ces dernières semaines, sont revenus...

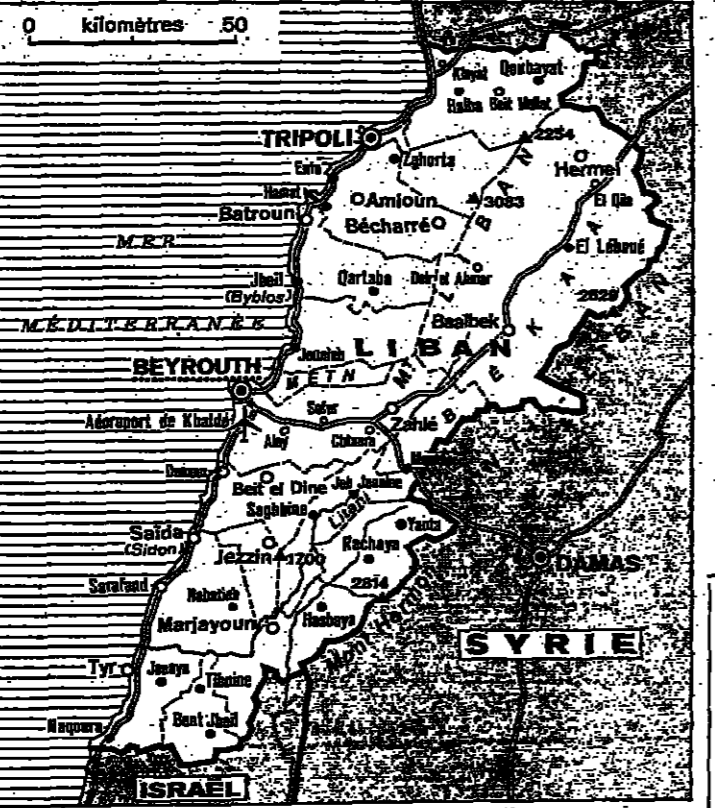
le bruit sourd, intermittent, de quelques mortiers, comme s'il fallait garder, ça ou là, un terrain sûr pour une nouvelle explosion. A l'est comme à l'ouest, on voit un ciel et fait tout vers leur refuge...

Et pourquoi diable seraient-ils venus ? Les dirigeants israéliens ont mesuré les risques et détourné les yeux, non mécontents, en fin de compte, de voir le voisin syrien s'émousser un peu plus dans le hourlier libanais.

Et pourquoi diable seraient-ils venus ? Les dirigeants israéliens ont mesuré les risques et détourné les yeux, non mécontents, en fin de compte, de voir le voisin syrien s'émousser un peu plus dans le hourlier libanais.

Subtile pondération. Est-elle due au poids nouveau sur la scène libanaise des Saoudiens, véritables artisans de Belledune ? Serait-ce l'amorce d'une nouvelle donne ?

Prochain article : UN PARI CONTRE LA MONTRE HANNOUCA A LA NEIGE avec Iliad Hobonim SUISSE du 24-12-78 au 3-1-79 Jennes de 10 à 18 ans Prix tout compris : 890 F plus 50 F d'inscription



Le Liban ressemble à un puzzle décentré, 210 kilomètres du nord au sud, jamais plus de 30 kilomètres d'est en ouest, 10 400 kilomètres carrés (soit moins que notre Gironde), ce n'est qu'un bout de terre parsemé de « frontières ».

tavour de son retrait du Liban-Sud, les troupes de la Finu (Force Intérimaire des Nations unies au Liban) occupent une zone d'environ 800 kilomètres carrés, jusqu'au fleuve Litani. Mais elles ont laissé, le long de la côte, un couloir qui permet de conserver le contrôle de Tyr.

Une autre idée de la Haute-Fidélité

Beocenter 3300 Cet appareil, composé d'un ampli-tuner AM-FM de 2 x 40 w et d'une platine tourne-disques entièrement automatique, est associé à deux enceintes UNIPHASE S 75. Bang & Olufsen EUROPHI-FI 51, rue de Miromesnil 75008 Paris. Tél.: 266.01.63.

Pour votre DEMENAGEMENT 208 10-30 ODOUL 16, rue de l'Atlas - 75019 PARIS

Votre quartier: Avenue de Breteuil, Avenue de Saxe, Bd du Montparnasse, Rue de Vaugivard. Votre adresse: 163, rue de Sévres. L'immeuble que nous construisons, avec jardin intérieur, 163 rue de Sévres, est digne de son quartier, l'un des plus prestigieux de Paris.

le premier spécialiste-ski en France...

le matériel ski le plus évolué — Un choix immense de vêtements, chaussures, pulls, blousons, anoraks, etc. Des prix connus pour leur sagesse, des conseils, des astuces, un accueil

au vieux campeur

48-50, rue des ECOLES - 1, 2 et 3, rue de LATRAN, PARIS-V* (3 parkings gratuits) Tél. : 329.12.32

EUROPE

Portugal

Le parti socialiste s'interroge sur son avenir

De notre correspondant

Lisbonne. — Le grand salon de l'Ajuda était plein à craquer, le 23 novembre. Il y avait les traditionnels diplomates et hommes d'affaires, mais aussi certaines personnes que la révolution de 1974 avait écartées des palais nationaux. Tous étaient venus assister à l'investiture du gouvernement de M. Mota Pinto.

Alors que le P.S.D. était représenté par ses dirigeants les plus importants, MM. Sá Carneiro et Meneses Fimntel, le C.D.S. avait envoyé son vice-président, M. Amaro da Costa, et deux anciens ministres, MM. Sá Machado et Rui Pena. Beaucoup moins importantes étaient, en revanche, les délégations du P.S. et du P.C.P. : deux membres du secrétariat du parti socialiste et un dirigeant communiste pratiquement inconnu.

Fait également significatif : l'absence de la plupart des officiers du Conseil de la révolution.

A part les chefs d'état-major, seul le commandant Canto e Castro, considéré comme un des éléments les plus conservateurs de cet organe politique et militaire, assistait à la cérémonie.

Faisant preuve d'une extrême prudence, le président de la République et le premier ministre ont affirmé leur attachement à la Constitution, au rôle du Parlement et des partis politiques, au suffrage universel. Les discours visaient pourtant deux publics bien différents.

M. Pinto s'est adressé au Portugais de base. Il a évoqué la crise économique, la nécessité d'augmenter la production et de diminuer l'absentéisme dans les entreprises. Il a lancé un appel au sentiment patriotique.

Quel espace occuper ?

Le général Eanes, lui, s'est adressé à la classe politique. Certains passages de son allocution sont interprétés comme un message adressé au P.S. « Le non-rejet du programme qui bientôt sera présenté devant l'Assemblée entrainera une co-responsabilité des groupes parlementaires à l'égard du gouvernement », a déclaré le président de la République. « Si le programme n'est pas accepté, j'envisagerai la formation d'un nouveau cabinet destiné à préparer des élections anticipées. »

Face à la motion de rejet que les communistes s'approprient à déposer, les socialistes n'ont que deux attitudes possibles. En s'abstenant, ils contribueraient, fût-ce indirectement, à l'investiture du gouvernement. Quant au général Eanes, il s'est par avance insuré contre toute attitude ambiguë qui serait fondée sur « une complicité passivée à l'extérieur de l'Assemblée et une opposition active en dehors d'elle. » D'autre part, il notait la motion, le P.S. provoquerait la dissolution de la Chambre.

La publication

d'un « manifeste réformateur »

Choix déclinant pour un parti qui, peut-être pour la première fois de son existence, s'interroge sur son avenir : quel projet politique adopter ? Quel espace occuper ? La défaite aux élections partielles d'Evora a jeté beaucoup de dirigeants socialistes dans une déroute désarroi (le Monde du 21 novembre). Ceux-ci découvrent que le P.S. « n'est finalement pas réformateur ». Certains pensent que, qu'il ne sera pas toujours, selon le parti, dans le Nord, et derrière le P.C.P. dans le Sud. Or, dans une ville de Tras os Montes, au nord-est du pays, il apparaît derrière le P.C.P. et, à Evora, dans l'Alentejo, les socialistes sont dépassés par le P.S.D.

L'heure de l'autocritique semble avoir sonné. « Nous n'avons fait que nous affaiblir », a déclaré un dirigeant socialiste qui a fait partie du dernier gouvernement dirigé par M. Sá Carneiro. Au siège du P.S., les réunions du secrétariat se succèdent. On cherche à tirer les leçons des échecs récents. On analyse aussi la stratégie du parti social démocrate. Certains pensent que la formation politique présidée par M. Sá Carneiro peut esquiver un pas à gauche après avoir fait le plein de ses appels à la « social-démocratisation » du P.S.D. — un parti qui monte en flèche — serait source de difficultés supplémentaires pour un P.S. qui se verrait ainsi de plus en plus coincé.

Un autre danger pointe à l'horizon : la publication, avant la fin de décembre, d'un « manifeste réformateur ». L'initiative est venue de deux anciens dirigeants socialistes, MM. Barreto et Medeiros Ferreira, qui annoncent des adhésions importantes. Ce « manifeste » sera le point de départ d'une fédération démocratique et réformatrice. Ses animateurs se proposent de contribuer à la formation avec le P.S.D. d'une large base sociale d'appui au président de la République. Cette nouvelle configuration politique devrait permettre au général Eanes d'intervenir plus directement dans la vie publique portugaise, de se présenter de nouveau à l'élection présidentielle de 1981, et d'imposer un projet de révision constitutionnelle. Les socialistes ne sont pas loin de voir là un complot contre eux.

JOSÉ REBELO.

Les ministres grecs et turcs des affaires étrangères réunis à Strasbourg dans le cadre du Conseil de l'Europe, ont décidé, le jeudi 23 novembre, de reprendre le 1^{er} décembre, à Paris, les négociations sur la délimitation du plateau continental en mer Egée. Les Grecs et de cinq Turcs capturés lors d'incidents frontaliers en Thrace et à Lesbos auraient également été décidés. — (Reuter.)

République fédérale d'Allemagne

MM. Bousquet et Leguay pourraient être cités comme témoins au procès de Kurt Lischka

De notre correspondant

Bonn. — MM. René Bousquet et Jean Leguay, qui furent respectivement secrétaire général de la police nationale française de 1942 à 1944 et délégué de celui-ci en zone occupée (le Monde des 10 et 12 novembre), pourraient être cités comme témoins devant la quinzième chambre criminelle de Cologne lorsque s'ouvrira, l'an prochain, le procès de Kurt Lischka, de Herbert-Martin Eagen et de Ernst Heinrichson soupçonnés d'avoir joué un rôle essentiel dans la déportation des juifs de France.

M. Serge Klarsfeld, a annoncé, jeudi 23 novembre, au cours d'une conférence de presse à Bonn, qu'à la suite d'un entretien téléphonique avec l'avocat général de Cologne, le docteur Rudolf Gehring, celui-ci a décidé de demander l'audition de MM. Bousquet et Leguay par le tribunal de Cologne.

En principe, il appartient au tribunal de décider quels témoins doivent être entendus. Mais le problème paraît déjà tranché. Une telle suggestion, émanant de l'avocat général, ne saurait être rejetée. D'autant que les associations juives, qui militent pour le jugement des criminels nazis, seront associées à la procédure. En tant que partie civile, leur représentant, M. Hans Bernhard Lahme, du barreau de Cologne,

pourra participer aux débats. Il a décidé de se joindre à la demande d'audition de MM. Bousquet et Leguay, qui sera formulée par l'avocat général. Il reste à savoir si les intéressés seront prêts à témoigner devant le tribunal de Cologne.

L'un des problèmes posés par le procès Lischka, Eagen et Heinrichson est sa durée. Ne risquent-ils pas, comme dans d'autres actions en cours, de voir les débats se prolonger pendant des mois et même des années ? M. Lahme est optimiste : d'une part, parce que les débats seront fondés sur des documents qui portent la signature des accusés. On évitera ainsi la comparution de nombreux témoins sur lesquels se souviennent souvent d'autres part, le tribunal aurait déjà prévu un nombre suffisant de juges suppléants pour que la procédure ne coure pas le risque d'être interrompue.

JEAN WETZ.

Le P.C.F. : une « véritable campagne de réhabilitation du nazisme est en cours »

Plusieurs députés communistes, anciens déportés, ont exprimé, jeudi 23 novembre, leur inquiétude devant « la multiplication de véritables campagnes de réhabilitation du nazisme ». M. André Duroméa, député de la Seine-Maritime, maire du Havre, a annoncé au cours d'une conférence de presse, « la mansuétude du pouvoir à l'égard d'un Touvier, son immobilisme envers un Barbie, ou une étrange passivité lors de l'affaire Felpey (1) », et il a déploré l'attitude d'une partie de la presse, de la radio et de la télévision, qui contribuent, estime-t-il, à banaliser « les crimes nazis. « Quel but poursuit cette campagne, pourquoi a-t-elle lieu maintenant ? » a demandé M. Duroméa.

(1) Paul Touvier a été chef du deuxième service de la milice à Lyon en 1944, condamné à mort par contumace, à deux reprises, par la cour de justice de Lyon, le 10 septembre 1945, puis par celle de Chambéry, le 4 mars 1947, pour des faits d'immortalité avec l'ennemi. Il a bénéficié le 21 novembre 1971 d'une mesure de grâce du président de la République et dispensation des peines complémentaires d'interdiction de séjour et de confiscation de ses biens.

Paul Touvier a été chef de la quatrième section de la Gestapo à Lyon de 1942 à 1944, époque pour laquelle on compte dans la région dix mille arrestations, plus d'un millier d'exécutions et six mille disparitions. Condamné à mort par contumace, une première fois en 1947, puis une seconde en 1954, il s'est installé en Bolivie. La Cour suprême de ce pays s'est toujours opposée à son extradition, demandée par le gouvernement français.

Joseph Felpey commandait le deuxième régiment de la première division blindée SS. Il est responsable d'un certain nombre de massacres perpétrés tant sur les fronts de l'Ouest que de l'Est. Condamné à mort en 1945 par le tribunal américain de Dachau, il avait vu sa peine commuée en détention à vie avant d'être libéré en 1957. Il s'était, en 1970, installé en France, à Traves (Haute-Saône). Il serait mort dans l'incendie de sa maison au cours de la nuit du 13 au 14 juillet 1978.

Yougoslavie

AU CONGRÈS DES SYNDICATS

Le président Tito annonce la généralisation du système de direction collégiale

De notre correspondant

Belgrade. — Après trois jours de débats, le huitième congrès de l'Union des syndicats de Yougoslavie a achevé ses travaux jeudi 23 novembre. Ils ont été suivis par plus de cent délégations étrangères dont celles de la C.G.T., de la C.F.D.T. et, pour la première fois, par des représentants des syndicats chinois. En revanche, les syndicats d'Allemagne fédérale ont refusé d'y prendre part, en raison, expliquent-ils, de la laxité par les autorités yougoslaves de quatre « terroristes » ouest-allemands (le Monde daté 19-20 novembre).

Le congrès s'est préoccupé des difficultés économiques et sociales. Les interventions dans les commissions ont été, affirme la presse, « souvent très ouvertes et critiques » ; il a été longuement question de la faible productivité du travail, de l'aggravation de la balance commerciale, des investissements démesurés qui favorisent l'inflation (15 à 18 % cette année).

Le congrès a insisté sur la nécessité d'un développement plus accéléré des régions sous-développées. Les tendances à l'autarcie économique des républiques fédérées ont été condamnées parce qu'elles désincentivent le danger de manipulation avec les travailleurs

et les citoyens au profit des « monopoles technocratiques ».

Le président Tito a révisé au congrès l'existence d'un projet de création de directions collégiales à tous les niveaux. Comme cette innovation s'étendra de la commune à la fédération, on peut prévoir que la Yougoslavie est à la veille de nouvelles organisations et réorganisations et de ce fait, d'une série de nominations et de mutations dont le nombre depuis le deuxième congrès de la ligue, en juin dernier, a été déjà considérable.

Une commission du congrès s'est occupée spécialement des travailleurs yougoslaves émigrés. Ils seraient actuellement au nombre de huit cent mille environ, sans compter les membres de leur famille dont deux cent cinquante mille enfants. Des mesures sont prises pour établir avec eux des contacts suivis et étroits. Le congrès a invité les entreprises à créer de nouveaux postes de travail pour ceux qui reviennent et les organes du pouvoir à simplifier les formalités pour leur permettre d'ouvrir leur propre atelier avec des fonds et des outils qu'ils pourraient rapatrier.

PAUL YANKOVITCH.

L'INTELLIGENCE

ou pourquoi choisir Continental Edison au B.H.V.

Jusqu'au 31 décembre 1978 CREDIT GRATUIT 9 MOIS à partir de 850 F d'achat*



Pour des clients différents... Si vous vous promenez dans les rayons spécialisés du B.H.V., vous y rencontrerez des clients « pas comme les autres », ils se documentent, ils comparent, ils interrogent. Certains se font faire une démonstration, d'autres demandent un délai de réflexion... Bref, ils se comportent comme s'ils étaient dans un centre d'information plutôt que dans un grand magasin. Et, c'est bien naturel. Quand il s'agit d'un achat important, le choix doit pouvoir se faire en toute tranquillité, sans « pression commerciale », comme c'est malheureusement souvent le cas.

Les vendeurs du B.H.V. l'ont parfaitement compris. Leur premier réflexe est donc de vous écouter. Car, forcément, votre problème n'est pas celui du voisin. En hi-fi particulièrement. La chaîne que vous venez choisir doit répondre à vos critères personnels. Le volume du lieu d'écoute, la place dont vous disposez, l'importance que vous accordez aux différentes sources sonores, tout cela entre en ligne de compte. Et votre vendeur est un interlocuteur particulièrement compétent. Formé régulièrement par des stages chez les fabricants et des visites aux Salons professionnels, il est au fait des matériels les plus récents, des techniques les plus complexes. Un véritable technicien doublé d'un mélomane. Si l'on parle bien de ce que l'on connaît, on parle encore mieux de ce que l'on aime.

...et, parmi les meilleures marques, Continental Edison. Votre vendeur va donc vous présenter une sélection des meilleurs matériels. Dans le labyrinthe des appareils et la jungle des performances il vous conduira, sûrement, vers un choix intelligent. Et très probablement il vous parlera de la hi-fi unique 003 CONTINENTAL EDISON. La platine est à entraînement direct : il saura vous dire les performances et la fiabilité d'un tel procédé. L'ampli-préampli est de 2 x 40 watts : une puissance qui suffit aux locaux de grandes dimensions, un tuner PO-GO-MF ultra-sensible, un lecteur-enregistreur de cassette équipé du système Dolby, des enceintes type clos à trois voies... de quoi parler encore pendant des heures ! Bien entendu, vous aurez noté d'emblée que cet ensemble très complet est regroupé dans un meuble qui occupe, au sol, moins d'un quart de m². C'est la fin des éléments dispersés et des fils enchevêtrés. Beau et pratique à la fois.

Alors ? Alors vous allez parler prix, et vous apercevrez que la hi-fi unique CONTINENTAL EDISON tient dans un budget très raisonnable.

*après acceptation d'un découvert en compte COPENOGA ou d'un crédit B.H.V.

8 B.H.V. : RIVOLI • PARLY 2 MONTLHERY • GARGES • FLANDRE BELLE-EPEINE • ROSNY 2 • CRETEL

Continental Edison

HI-FI THEQUE 003

TD 9753 - Platine à entraînement direct - Manuelle.

PA 9718 - Ampli 3 x 40 W efficaces.

TU 9745 - Tuner PO-GO-MF.

LE 9763 - Lecteur-enregistreur de cassettes Dolby.

2 CE 9884 - Enceintes à trois voies - Puissance nominale 40 W.

RV 003 A - Meuble de rangement.



مركز الحاصل

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE : LE RÉGIME DES LOYERS EN 1979

Le gouvernement déposera l'année prochaine un projet réformant la législation des baux

Judi 23 novembre, sous la présidence de M. Stasi (U.D.F.), l'Assemblée nationale examine, après déclaration d'urgence, le projet de loi relatif à la modération des loyers pour 1979 (« le Monde » des 10 octobre et 1^{er} novembre). Après les mesures de blocage, puis, de façon plus approfondie, en 1976 et 1977, ce texte crée un régime de transition destiné à empêcher les hausses de « rattrapage ». Un processus progressif de libération sera mis en place à partir du 1^{er} janvier 1979. La liberté totale des loyers interviendra selon les baux au 1^{er} juillet 1979 et au 1^{er} juillet 1980.

Pour M. CHARRETTIER (U.D.F.), rapporteur de la commission des loyers, la difficulté de sortir d'une période de vingt-sept mois d'encadrement sans remettre en cause le principe du retour à la liberté des loyers, qui devait être acquies au 1^{er} janvier 1979. Il s'efforce de tempérer l'effet brutal du retour au régime de liberté, afin de protéger les locataires. Il se concentre que les loyers du secteur libre et, dans une certaine mesure, les loyers plafonnés du secteur aidé (Crédit foncier), plus spécialement ceux des baux d'habitation ou à usage mixte professionnel et d'habitation, à l'exclusion des loyers du secteur conventionné, de l'aide personnelle aux logements, des loyers soumis à la loi de septembre 1948 et des loyers du secteur H.L.M. Dans sa rédaction initiale, indique le rapporteur, le projet ne prévoyait aucune disposition applicable aux baux commerciaux. M. Charretier analyse ensuite les articles du texte et souligne qu'il est particulièrement délicat de légiférer d'une manière qui rétablisse la liberté contractuelle. En conclusion, il souhaite voir remédier à l'anarchie actuelle par une réforme complète de la législation en vigueur, ce qui suppose le retour à l'unité du marché locatif et à l'équilibre des prix en fonction de l'offre et de la demande.

Spécifiquement au nom de la commission de la production, pour avis, M. ROSSIGNOL (U.D.F.) relève que les loyers représentent en moyenne 10 % du budget des locataires. Il note que si la hausse des loyers s'est indiscutablement ralentie (7,7 % de septembre 1977 à septembre 1978), les nouveaux baux prévoient souvent pour le 1^{er} janvier prochain des hausses allant de 15 à 30 %. Certaines sociétés immobilières, constate-t-il, demandent à leurs locataires d'accepter un nouveau bail ou de démissionner. Il fallait protéger les locataires. Bien qu'un accord ait été conclu entre le gouvernement et les organisations représentant la quasi-totalité des propriétaires, il a cependant fallu recourir à une loi en raison de l'obstruction pratiquée par une infime minorité de bailleurs, notamment par les sociétés immobilières conventionnées. Sa commission, indique-t-il, a approuvé le texte en discussion.

M. D'ORNANO, ministre de l'environnement et du cadre de vie, déclare notamment : « Ce projet concerne près de quatre millions de ménages de locataires et plusieurs centaines de milliers de familles qui louent un appartement. Il constitue la dernière phase du retour au jeu normal du marché. Tout retour à la liberté économique suscite des craintes

souvent exagérées et il pourrait être tenté de le renverser. Toutefois, le gouvernement estime que ce serait une grave erreur, car le maintien d'une économie administrative fait disparaître tout intérêt des propriétaires pour l'investissement locatif, donc stopperait la construction locale prise, ce qui conduirait à un phénomène de pénurie, et elle dissuade ensuite les propriétaires d'entretenir correctement leurs immeubles.

« Afin d'éviter que le retour au régime de liberté ne se traduise par des hausses brutales, le gouvernement propose donc :

1) D'instaurer pour les baux en cours des hausses de rattrapage ;

2) De limiter les loyers pour les nouvelles locations ou les renouvellements conclus au premier semestre ;

3) D'imposer une durée minimale d'un an pour la durée des baux conclus au cours de ce premier semestre 1979, de qui interdiction de passer des baux de courte durée se terminant immédiatement après la fin de la période d'encadrement.

« En tout état de cause, conclut le ministre, le gouvernement entend rappeler aux propriétaires que les hausses abusives seraient une politique irresponsable dont il serait tiré les conséquences. »

Dans la discussion générale, M. AUBOUX (P.S., Loire) estime que si le gouvernement comprend les effets du libéralisme avancé par des mesures qui entraînent le retour à la liberté des loyers, c'est qu'il redoute lui-même les conséquences de sa politique et les réalisations sociales qu'elle pourrait provoquer. Soulignant la « médiocrité évidente » du projet, il conclut : « Ce n'est qu'un petit loi de circonstance, calculée pour obtenir pendant six mois un indice des prix convenable, ce n'est pas sérieux. »

M. MARTIN (R.P.R., Paris) souligne que ce texte de circonstance laisse à désirer et que le gouvernement sorte enfin des incertitudes d'une politique de logements de catégories modestes, celle du gouvernement. De plus, il laisse augurer que les loyers des logements de catégories modestes, plus vite que les autres.

Pour M. MOICONNAT (P.C., Loire), la portée du projet est limitée, le gouvernement se refusant à remettre en cause une politique qui se résume ainsi : « Loyers chers, pénurie de logements sociaux. » Le projet ne limitant les hausses que pour six mois, qu'advient-il ensuite ? demande le député.

Pour M. ALAIN RICHARD (P.S., Val-de-Loire), le gouvernement cède à la tentation de revenir à la liberté, c'est-à-dire à l'insécurité, même s'il cherche à

atténuer provisoirement l'effet de libération des loyers. Son groupe préconise pour sa part l'élaboration d'une véritable loi conventionnelle des logements, qui serait appliquée par des juridictions spécialisées. Il propose donc d'instaurer un système de convention collective en matière de logements.

« Ce projet, estime M. QUILLÈS (P.S., Paris), marque l'échec de la concertation tentée par le gouvernement et maintient les privilèges des sociétés conventionnées, responsables de cet échec. » Rien ne justifie ces privilèges, affirme le député ; ainsi les socialistes plaident pour leur suppression.

L'Assemblée passe ensuite à l'examen des dispositions du texte. Pour l'article 1 (interdiction définitive de toute mesure de rattrapage), elle adopte, à l'initiative de la commission des lois et avec l'accord du gouvernement, la nouvelle rédaction suivante : « À compter du 1^{er} janvier 1979, les clauses contractuelles de révision des prix des loyers, résiliées et indéfiniment d'occupation des locaux à usage d'habitation ou à usage mixte, sont abrogées. Les clauses de révision des prix des loyers, résiliées et indéfiniment d'occupation des locaux à usage d'habitation ou à usage mixte, sont abrogées. Les clauses de révision des prix des loyers, résiliées et indéfiniment d'occupation des locaux à usage d'habitation ou à usage mixte, sont abrogées. »

Sur proposition de M. ROSSI-NOI, cet article est complété par des dispositions visant à faire échec à la pratique qui a consisté à prévoir, dans les baux conclus en 1978, en dehors des révisions contractuelles habituelles, un loyer en valeur absolue en forte hausse au 1^{er} janvier 1979.

L'Assemblée adopte également la nouvelle rédaction proposée par la commission des lois pour l'article 2 relatif aux mesures temporaires de plafonnement des prix de certains baux en cours venant en révision. « Si le contrat prévoit la révision du prix en 1979 sans en déterminer les éléments de calcul, la réévaluation ne pourra excéder celle qui aurait résulté de la variation de l'indice national des coûts de la construction tel qu'il est publié par l'INSEE. »

L'article 3 (mesures temporaires de plafonnement du prix des nouvelles locations), les socialistes proposent de contourner un amendement de plafonnement de l'an à six ans la durée minimale des nouveaux baux.

M. CAVAILLÉ, secrétaire d'Etat

au logement, reconnaît la nécessité de rationaliser les rapports entre bailleurs et locataires. Cependant, insiste-t-il, il est indispensable, s'agissant de conventions prises, de réfléchir sérieusement à leur révision. M. D'ORNANO confirme le dépôt d'un projet et annonce également des mesures réglementaires et des mesures d'incitation.

Un amendement communiste faisait obligation de préciser le prix de l'ancienne location dans le nouveau bail. Il est rejeté et l'Assemblée, finalement, adopte l'article dans la nouvelle rédaction suivante : « Au cours du premier semestre 1979, aucun amendement ou aucun local à usage d'habitation ou à usage mixte, dont le dernier bail ou la dernière convention de location à prix fixe dans les conditions prévues aux articles 1 et 2. Ces dispositions ne sont pas applicables aux immeubles et locaux vacants lorsque le précédent bail ou la précédente convention a pris fin par la volonté du preneur. »

L'Assemblée est ensuite saisie de plusieurs amendements relatifs aux dépôts de garantie. M. D'ORNANO indique que cette question sera traitée dans le projet que le gouvernement s'engage à déposer au cours de l'année prochaine. L'Assemblée n'en décide pas moins que « les dépôts de garantie sont socialement avancés par les locataires

certains nombre de loyers du champ d'application de la loi, l'Assemblée décide d'inscrire également « les loyers réglementés dans le cadre des contrats de prêts conclus entre les sociétés d'économie mixte et le Crédit foncier de France ». »

Les organismes de H.L.M. pourront imposer le conventionnement

L'Assemblée décide ensuite sur proposition de M. BRIANE (U.D.F.) et avec l'accord du gouvernement, que pour les baux commerciaux, industriels et artisanaux qui seront renouvelés en 1979, le coefficient en fonction duquel est calculée l'augmentation maximum des loyers est fixé à 2,35, soit une hausse de 33 % environ. Par un article additionnel les députés abrogent l'article 4 de l'ordonnance du 24 septembre 1958, au terme duquel l'état verse aux sociétés immobilières conventionnées la différence entre les loyers fixés dans les contrats et ceux qu'elles percevaient, compte tenu des mesures de limitation des hausses. Ils précisent, d'autre part, que pour les baux en cours, « la révision amiable ou judiciaire du loyer pourra être demandée chaque fois que la restriction de celui-ci, en application des clauses du bail, se trouvera être supérieure ou inférieure au dixième au moins de celui du revenu brut des immeubles. »

L'Assemblée déclare ensuite recevable deux amendements de la commission de la production dont l'opposition estime qu'ils sortent du cadre du projet de loi. Le premier autorise à adopter le conventionnement institué par la loi du 3 janvier 1977 et qui offre aux locataires le droit à l'aide personnelle au logement, sans tenir compte de l'avis de ses locataires. « Alors que des conventions portant sur quatre cent soixante-quinze mille logements auraient

pu être signées en 1978 en application de la loi de finances, les conventions conclues au 30 juin 1978 ne concernaient que vingt-neuf mille logements », rappelle M. Rossignol. Au scrutin public demandé par le groupe communiste, l'amendement est adopté par 280 voix contre 202, sur 485 votants. Les députés suppriment ensuite pour les H.L.M. la subordination de l'entrée en vigueur des conventions à leur publication au fichier immobilier. Dans les explications de vote, M. CANACOS indique que le groupe communiste n'avait pas l'intention de voter contre ce projet mais, qu'en introduisant, en violation du règlement, des amendements modifiant le conventionnement, « on a détourné le texte de son objet ». Normalement, estime-t-il, le conventionnement aurait dû faire l'objet d'une réforme d'ensemble après consultation des offices publics de H.L.M. Dans ces conditions, le groupe communiste votera contre le projet.

M. AUBOUX constate que le sonnet du groupe socialiste « de protéger, non seulement les locataires, mais aussi les investisseurs, a été déjoué par des manœuvres grandes ou petites » et que « des libertés ont été prises avec le règlement ». Dans ces conditions, le projet est adopté. — P. F.R. et P. J.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA FISCALITÉ LOCALE DIRECTE SE HEURTE AUX OBJECTIONS DU R. P. R. ET DE L'OPPOSITION

La commission spéciale constituée, à l'Assemblée nationale, pour examiner la réforme des finances locales, adoptée par le Sénat le 16 novembre, a procédé, jeudi 23 novembre, à l'élection de son bureau.

M. Michel Aurillac (R.P.R., Indre) a été élu président ; M. Dominique Pélissier (P.C., Haute-Saône), vice-président ; M. Xavier Humault (non inscrit, Loire-Atlantique), secrétaire. M. André Georges Voinin (app. R.P.R., Indre-et-Loire) a été désigné comme rapporteur du projet de loi relatif à l'aménagement de

la fiscalité directe locale et M. Maurice Tissandier (U.D.F., Indre), rapporteur du projet de loi relatif aux collectivités locales.

L'examen de ces textes, dont M. Giscard d'Estaing a rappelé que le gouvernement a « le ferme intention de les voter d'ici la fin de l'année », se heurte à plusieurs objections des différents groupes parlementaires, portant notamment sur le texte relatif à l'aménagement de la fiscalité directe locale. Le groupe communiste a déposé une question préalable, dont l'adoption signifierait l'ajournement de la loi. Le groupe socialiste a déposé, de son côté, une exception d'irrecevabilité fondée sur la non-conformité de plusieurs dispositions de ce texte au principe du contrôle des élus sur l'assiette et l'emploi de l'impôt.

Le R.P.R. estime que le projet créant une dotation globale est acceptable, sous réserve d'un amendement tendant à prélever les collectivités locales contre une brusque hausse des traitements des fonctionnaires par une indexation parallèle de leurs recettes sur l'indice de la fonction publique. En revanche, les députés socialistes ont déposé une motion de renvoi en commission sur le texte relatif à l'aménagement de la fiscalité directe locale. Ils estiment, d'une part, que le temps n'est pas venu de débattre d'un amendement de ce projet, dont l'examen se situerait vers le 8 décembre, est trop court ; d'autre part, le R.P.R. souhaite étudier simultanément la réforme des collectivités locales — le projet doit être déposé par le gouvernement à la session de printemps — et celle de leur fiscalité. Il estime que le problème posé par l'application de la taxe professionnelle peut être réglé par la prorogation du plafonnement appliqué depuis deux ans.

Pour sa part, le groupe U.D.F. est favorable à l'examen des deux textes dès la présente session dès lors que l'application du projet sur la fiscalité directe a été reportée à 1981 par le Sénat. Il estime que le Parlement disposera, d'ici là, des informations nécessaires pour modifier éventuellement les dispositions qu'il aura adoptées. — P. J.

PRIX DE GO!

Nous avons sélectionné pour vous 7 articles des meilleures marques. Ce sont des exemples vous prouvant que nous sommes fidèles à notre parole... et rappelez-vous : si vous trouvez moins cher ailleurs, nous vous remboursons la différence.

- | | | | |
|---|------|---|------|
| FUSALP
anorak "Doudoune",
modèle Blizzard | 290F | Ski alpin :
ROSSIGNOL,
modèle Pac 200
avec fixation
LOOK N57,
l'ensemble | 549F |
| DYNASTAR
ski Omeglass | 933F | SKI de fond :
ROSSIGNOL,
modèle Touring
avec fixation TRACK,
l'ensemble | 228F |
| | | NORDICA
chaussures de ski,
modèle Orion | 306F |



des prix qui font aimer le sport

- | | | |
|---|--|--|
| Centre Commercial
Créteil-Soleil
94 - Créteil | Palais des Congrès
(niveau-1)
Place de la Porte Maillot
75017 - Paris | Centre Commercial
Radar-Messy
91 - Messy |
| Centre Commercial
Belle-Épine
94 - Thiais | 45, Rue de Rennes
75006 - Paris | Centre Commercial
Galaxie
75013 - Paris |

Nous ne faisons que des salons en cuir. Peut-être les plus beaux de Paris.

Qui n'ait pas de salons en cuir. Nous ne faisons que des salons en cuir. Un choix important de fauteuils, canapés 2 et 3 places, nappes ou convertibles. Un choix de beaux tapisseries peintes à la main.

ameublement UNIC
33 Faubourg Saint-Antoine 75001 Paris

EN HIVER LES PRIX RETRECISSENT CHEZ HOVERLLOYD.

(185F POUR LA VOITURE, Y COMPRIS
5 PASSAGERS DONT LE CHAUFFEUR.)



Traverser la Manche avec sa voiture en 40 minutes, tout le monde sait que c'est possible aujourd'hui avec un hovercraft.

Tout le monde ne sait pas que c'est la solution la plus économique avec Hoverlloyd. Vous payez pour la voiture, exemple : à partir de

185 F et rien en plus pour 2, 3, 4 ou 5 passagers (dont le chauffeur). Vous partez de Calais et vous arrivez à Ramsgate, 40 minutes plus tard, à deux pas de l'autoroute A 295/142 qui vous conduit jusqu'à Londres, et cela jusqu'à 54 traversées par jour en haute saison.

PLUS VITE, MOINS CHER PAR HOVERLLOYD.

HOVERLLOYD

24, RUE DE SAINT-QUENTIN
75010 PARIS - TEL. : 278 75 05 - CALAIS 34 67 10
OU DANS LES AGENCES DE VOYAGES.

POLITIQUE

AVANT LE SOIXANTE-DIX-HUITIÈME CONGRÈS

M. Bariani se déclare résolument hostile à une fusion des partis qui composent l'U.D.F.

Le soixante-dix-huitième congrès du parti radical s'ouvre ce vendredi 24 novembre au palais des congrès de Versailles. La première séance aura lieu à huis clos. Le débat de politique générale portera, samedi et dimanche matin, sur trois thèmes : « Le refus du chômage, le pouvoir aux Français, la social-démocratie et l'Europe ». La direction actuelle du parti n'est, en principe, pas soumise à réélection.

Dans l'entretien que nous publions ci-dessous, M. Didier Bariani, secrétaire général, s'interroge sur les voies que doit emprunter une éventuelle réunification de la famille radicale. Il juge sévèrement certaines des entreprises récentes en ce domaine, en particulier celle de M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat, membre du parti radical (« Le Monde » du 9 novembre).

M. Bariani réaffirme son engagement aux côtés de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, mais n'exclut nullement d'être candidat à sa succession quand celui-ci arrivera au terme de ses mandats de président de la formation vauclusienne. Enfin, le secrétaire général du parti radical se déclare résolument hostile à une fusion des formations constitutives de l'U.D.F. en un seul parti.

« Le congrès du week-end prochain, nous a déclaré M. Didier Bariani, secrétaire général du parti radical, député U.D.F. de Paris, n'est pas, statutairement, un congrès de renouvellement des instances plurielles, au parti radical, tout le monde est élu la même année pour un mandat de deux ans : le président, le comité directeur, le secrétaire général et le bureau 1978 est une année où aucune de ces instances n'est soumise à réélection.

« Au sein du bureau, personne n'a contesté ce principe. Hormis un coup de théâtre, il n'y aura donc pas de remise en cause. Il ne suffirait d'ailleurs pas d'une majorité simple pour que ce renouvellement ait lieu : une majorité des deux tiers serait nécessaire, puisqu'il faudrait modifier les statuts.

« On assiste depuis quelque temps à une multiplication des initiatives, créations de clubs ou de groupes se réclamant du radicalisme...

« C'est une question de méthode. On constate, c'est vrai, une prolifération de clubs, d'amitiés, d'amicales qui partent tous d'une bonne intention : rapprocher les différents courants du radicalisme. La question est de savoir si, à vouloir établir des passerelles, on ne multiplie pas des obstacles, les citadelles, les fédéralités nouvelles et disparates, qui compliquent l'affaire plutôt que de la simplifier. De plus, la prolifération des groupules n'est pas le signe d'une bonne santé politique. Les prétentions de tel ou tel à intervenir finissent par obscurcir les choses alors qu'il faudrait les clarifier. C'est une mauvaise démarche.

« Je ne suis pas convaincu que ce soit là, véritablement, la position du chef de l'Etat. En tout cas, en ce qui me concerne, je m'efforcerais toujours de plaider pour le maintien des courants traditionnels qui composent l'U.D.F. D'une part, parce que je crois que c'est ainsi que l'U.D.F. reconquerra l'espace politique le plus vaste, et d'autre part, parce que cette disparition aurait pour inévitable conséquence l'émergence d'un courant radical substitué qui récupérerait à peu de frais ceux qui, légitimement, ne se résoudraient pas à cette disparition.

« Une autre pratique est mauvaise : le recollage public. Sans doute de la sincérité de ceux qui lancent des appels à un rassemblement des radicaux, je pense que ce n'est vraiment pas le meilleur moyen de rapprocher les courants. Ces appels sont d'ailleurs toujours suivis de réactions négatives de la part de ceux à qui ils s'adressent. Aucun radical sincère ne doit se faire de publicité sur les idées radicalistes en de ses difficultés.

« Les initiatives décisives en matière de rapprochement se feront sans communique et des représentants quelque chose dans le radicalisme.

« L'appartenance du parti radical à l'U.D.F. n'est-elle pas de crédibilité aux démarches des membres de la direction de votre parti vers l'opposition ?

« Et si le président de la République demandait que cette fusion ait lieu ?

« Je ne suis pas convaincu que ce soit là, véritablement, la position du chef de l'Etat. En tout cas, en ce qui me concerne, je m'efforcerais toujours de plaider pour le maintien des courants traditionnels qui composent l'U.D.F. D'une part, parce que je crois que c'est ainsi que l'U.D.F. reconquerra l'espace politique le plus vaste, et d'autre part, parce que cette disparition aurait pour inévitable conséquence l'émergence d'un courant radical substitué qui récupérerait à peu de frais ceux qui, légitimement, ne se résoudraient pas à cette disparition.

« Autant je crois que ceux qui veulent se faire avec efficacité pour le radicalisme doivent le faire au sein du parti, autant je crois que le parti radical doit se montrer capable de remettre en cause ses propres modalités de fonctionnement et faire la preuve de son aptitude à accueillir des personnes ou des groupes qui ne partagent pas forcément les options, actuelles du parti. Autrement dit, le congrès radical doit être un parti radical sans avoir forcément à souscrire, à l'égard de la majorité, et particulièrement de l'U.D.F., aux engagements qui sont actuellement — et légitimement — ceux des dirigeants du parti (engagements que je n'entends évidemment pas remettre en cause personnellement).

« Cela veut dire qu'on peut très bien concevoir que s'expriment dans le parti des gens qui seraient dans l'opposition et qui souhaiteraient garder leur libre arbitre vis-à-vis de la majorité. A la condition qu'ils acceptent la discipline du parti et que leur comportement ne soit pas systématique. Cela dit, les difficultés que cette situation soulèverait au

niveau de la vie parlementaire ne m'échappent pas.

« Comment concilier cette perspective avec une éventuelle fusion des courants rattachés au sein de l'U.D.F. ?

« Il ne s'agit pas pour nous d'être dans l'U.D.F. en tant que les pieds l'U.D.F. est le rassemblement indispensable de ceux qui soutiennent le président de la République. Le parti radical doit jouer le jeu de manière dynamique et volontaire.

« Pour autant, il ne m'apparaît pas raisonnable d'envisager la fusion des composantes. Et en ce qui concerne le parti radical, ce serait une grave erreur de supprimer un courant qui a des racines profondes dans le pays.

« Et si le président de la République demandait que cette fusion ait lieu ?

« Je ne suis pas convaincu que ce soit là, véritablement, la position du chef de l'Etat. En tout cas, en ce qui me concerne, je m'efforcerais toujours de plaider pour le maintien des courants traditionnels qui composent l'U.D.F. D'une part, parce que je crois que c'est ainsi que l'U.D.F. reconquerra l'espace politique le plus vaste, et d'autre part, parce que cette disparition aurait pour inévitable conséquence l'émergence d'un courant radical substitué qui récupérerait à peu de frais ceux qui, légitimement, ne se résoudraient pas à cette disparition.

Que faire s'il y a malfaçon dans un logement neuf ?

Vous trouverez la réponse précise dans le GUIDE DE LA VIE PRATIQUE. Une véritable somme d'informations sur toutes les questions qui interviennent dans la vie de chacun et sur lesquelles il est indispensable d'être bien renseigné, le logement, les impôts, la retraite, la justice, la santé et la sécurité sociale, les droits des salariés, l'enseignement, le droit familial, les vacances, les libertés, les pouvoirs publics...

Facile à consulter, il éclaire chaque problème dans son contexte juridique et social.

GUIDE DE LA VIE PRATIQUE
sous la direction de Denis Perier Daville, docteur en droit.



Un volume relié (15,5 x 23 cm), 1456 pages en deux couleurs, avec un sommaire très détaillé, un important glossaire-index, de nombreuses adresses utiles et des références bibliographiques.

140,00 F

LAROUSSE
chez tous les libraires

Des propos peu aimables

« Il n'y aura pas de renouvellement des instances vauclusiennes à ce congrès, mais un certain nombre de personnalités radicales se disputeront la présidence, la présidence, la présidence, la présidence. Vous rangez-vous dans cette catégorie ?

« M. Jean-Jacques Servan-Schreiber est président. Il n'est pas renouvelable cette année. Au terme de son mandat actuel, les statuts lui permettent d'ailleurs d'en fixer un second de même durée. Ce n'est donc vraiment pas une question d'actualité, je suis solidaire du président du parti

parce que je crois aux qualités fondatrices de l'homme et à la valeur des thèmes qu'il introduit dans le débat politique. Mais je n'ai, pour le présent et l'avenir, d'engagement qu'à son égard.

« Dans ces colonnes, M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie, fondateur du Club Républicain et Démocratique et membre du parti radical, a affirmé son intention de « hisser les débats » rad-sec » au niveau qui devrait être le leur. Ces pensées-vous de cette ambition ?

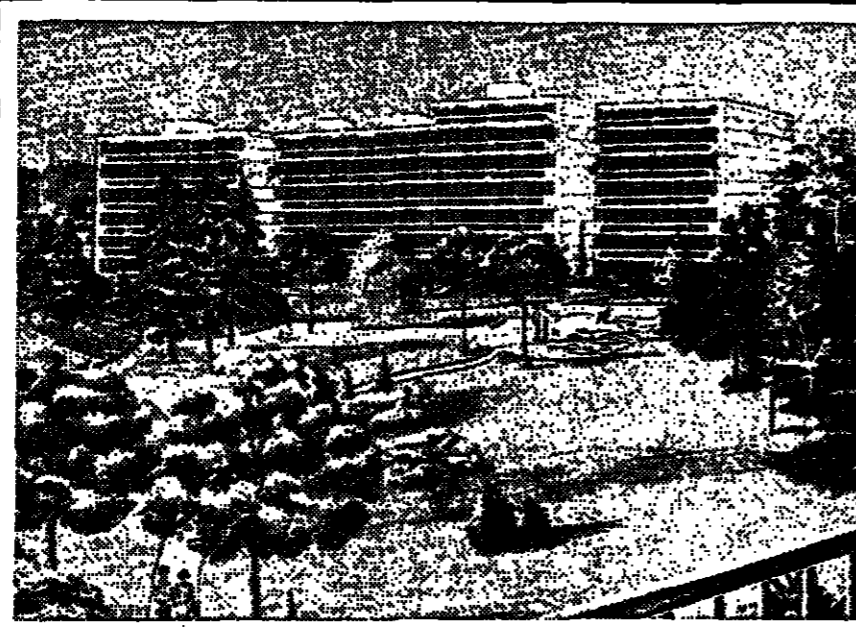
« Je m'efforce de le secrétaire d'Etat ait pu tenir ces propos. Ils n'apparaissent ni aimables ni justes à l'égard de ceux qui représentent le courant radical et l'expriment depuis de nombreuses années. En particulier à l'égard du manifeste radical, considéré unanimement en 1971, comme une actualisation de valeur de la pensée radicale.

« D'ailleurs, ce genre de polémique ne doit pas faire passer à second plan la question de l'ind. Le radicalisme n'a-t-il la capacité de contribuer utilement, par ses propositions, à la solution des grands problèmes auxquels est confronté le pays ?

« A son tour, M. Jean-Pierre Prouteau soulève aujourd'hui, et à bon droit, un certain nombre de problèmes sur l'évolution des sociétés post-industrielles à propos desquelles s'interroge chaque matin depuis plusieurs années plus d'un responsable politique.

« Ce n'est pas, par hasard que le congrès débatera du refus du chômage, de la participation des citoyens à la vie publique et du type de société que nous voulons pour l'Europe. Les radicaux doivent avoir conscience qu'ils ne disposent plus actuellement d'un grand potentiel électoral sur le simple énoncé de leur raison sociale ; mais que la pérennité du radicalisme passe par leurs possibilités d'innovation et de proposition, par son aptitude à répondre à u x interrogations de tous ceux qui constatent avec le président de la République que le monde change.

Propos recueillis par
NOEL-JEAN BERGEROUX.



VOTRE APPARTEMENT AU CALME SUR UN VASTE JARDIN

Après l'achèvement de l'ensemble immobilier, chaque appartement s'ouvrira sur un vaste jardin intérieur aménagé par un paysagiste : pelouses vallonnées, arbres, massifs fleuris, espaces de jeux réservés aux enfants... à proximité d'un complexe sportif important. Du studio au 5 pièces, les appartements offrent des prestations de qualité : larges baies vitrées ouvrant sur balcon, moquette dans toutes les pièces, murs et plafonds peints, sols de salles de bains revêtus de grès émaillé, cuisines équipées avec lave-vaisselle à partir du 3 pièces, chauffage électrique intégré réglable individuellement, etc... LE METRO (Station "Stade", tout près).

QUELQUES APPARTEMENTS SONT DISPONIBLES IMMEDIATEMENT, DEUX AUTRES TRANCHES SERONT LIVREES FIN 78 ET FIN 79.
Prix donnés à titre indicatif dans la limite du stock disponible. Nouveau Prêt Conventioneil Possible. Prix fermes et définitifs. Parking compris. (valeur octobre 1978).

- STUDIO de 153 900 F à 189 100 F
- 2 PIECES de 228 700 F à 253 500 F
- 3 PIECES de 332 800 F à 350 500 F
- 4 PIECES de 414 000 F à 439 800 F
- 5 PIECES de 469 500 F à 522 300 F

Renseignements sur place, tous les jours (sauf mercredi et jeudi) de 13 h à 18 h 30. Samedi et Dimanche de 10 h 30 à 18 h 30.

Jogéprom et **D. FEAU** appartements.

132, Bd Haussmann - 75008 PARIS - Tél. 261.80.40

LE PARC A MAISONS-ALFORT
60 à 72, rue du 11 Novembre 1918

Bon à découper et à retourner à D. FEAU, 132, Boulevard Haussmann - 75008 Paris. Je désire recevoir, sans engagement de ma part, votre documentation sur "Le Parc".

Nom _____

Adresse _____

Tél. : _____

M2/11

سكذ لمن الإصل

هكذا من لإميل

POLITIQUE

DU PARTI RADICAL

POINT DE VUE

Un congrès pour quoi faire ?

par ÉTIENNE DAILLY (*)

LES statuts le veulent ainsi : le parti radical tient un congrès à Versailles ce week-end. Qu'on n'ait pas de quoi se vanter, par exception, on le respecte. Je constate cependant que l'ordre du jour ne doit comporter que trois thèmes : le chômage, la participation des citoyens à la politique et la construction européenne.

De là à prévoir que, le congrès ayant ratifié les positions personnelles et affirmées de Jean-Jacques Servan-Schreiber sur ces trois thèmes de réflexion, il ne se pose effectivement aucun problème d'élection ou de réélection à la présidence... le pas est vite franchi. Certes les statuts du parti prévoient bien que le président est élu pour deux ans, mais bien des congrès se sont passés depuis le congrès de novembre 1977.

Il y a d'abord eu les élections législatives et il serait assez normal me semble-t-il, de tenter de déterminer si la stratégie électorale, pour le moins ambiguë, du président du parti, faite d'opposition au gouvernement, mais d'adhésion au président de la République, n'a pas, finalement, desservi nos candidats. Voilà un thème qu'on aurait aimé voir figurer à l'ordre du jour du congrès.

Et puis il y a eu l'échec du président du parti à l'élection partielle de Nancy. Le problème n'est pas de lui en faire grief. Certes, il a dû se représenter au plus mauvais moment de la conjoncture. Encore convient-il de rappeler que, toujours selon la même stratégie, passablement équivoque, il s'est publiquement désolidarisé de l'action gouvernementale.

Il n'est resté pas moins que Jean-Jacques Servan-Schreiber se trouve aujourd'hui privé de ses mandats électifs : il n'est plus président du conseil régional de Lorraine et il n'est plus député de Meurthe-et-Moselle. Est-il dès lors décent de demander à la tête d'un parti dont tout au long de son histoire, le président a toujours été un élu du peuple ? N'est-ce pas là créer un précédent redoutable ?

La question qui se pose à Jean-Jacques Servan-Schreiber — et qui ne se pose qu'à lui seul — c'est de savoir s'il est bien en droit, après cet échec — humiliant au non — de conserver, contre toute tradition, la présidence du plus vieux des partis de la République. Seul un dialogue entre sa conscience et lui-même pouvait permettre à Jean-Jacques Servan-Schreiber de trancher le débat. Je l'y ai invité lors de notre dernier

bureau national. Je n'ai obtenu aucune réponse. D'ailleurs, si Jean-Jacques Servan-Schreiber est, au fond de lui-même, convaincu — puisque c'est, hélas, évident — que sa seule présence à la tête du parti est un obstacle à tout réaménagement (il n'emploie pas à dessein le terme de démission) des structures actuellement si diversifiées de la famille de pensée radicale, il devrait alors saisir l'opportunité de son échec électoral pour s'effacer et permettre ainsi à tous les radicaux de se retrouver. Qui oserait soutenir que ces retrouvailles seraient sans conséquences sur la vie politique d'un pays qui, selon le président de la République lui-même, veut être gouverné au centre ? Cette suggestion, je l'ai faite aussi le même jour à Jean-Jacques Servan-Schreiber. Là non plus je n'ai pas obtenu de réponse.

Ainsi, oui, vraiment, ce congrès de Versailles pour quoi faire ? On va nous y abreuver des mêmes rengaines. Les florilèges de la pensée schreibernienne vont, une fois encore, dans la cité royale, enthousiasmer les amis des amis — de l'ancien député de Lorraine publique, comme chacun sait, ce sont eux qui composent maintenant le « public » des congrès radicaux. On orthographe le gouvernement tout en exaltant le président de la République, comme si c'était encore crédible depuis la dernière conférence de presse de ce dernier, et chacun retournera ensuite dans sa province un peu plus convaincu en son for intérieur, que les radicaux auraient sans doute mieux utilisé leur temps s'ils avaient enfin décidé, eux, de reprendre en main le développement et le destin de leur parti.

Dans une interview publiée par le journal Le Monde daté du 10 août 1978, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber concluait avec l'humilité qui lui est coutumière : « Les hommes politiques, qui ont marqués, même modestement, leur époque, ont tous traversés d'abord une longue période solitaire. »

Le congrès du parti radical s'ouvre à Versailles ne paraît ni conçu ni organisé pour l'inviter à s'engager dans la voie saine de la solitude et de la réflexion. Est-il encore permis d'espérer qu'il comprendra que, dans l'état actuel des choses, cette solitude est le meilleur service qu'il pourrait rendre au parti ?

(*) Vice-président du Sénat, membre du bureau national, ancien vice-président du parti radical.

Le Sénat veut surtaxer les grandes surfaces qui vendent de l'essence au rabais

Le Sénat a achevé, jeudi après-midi, l'examen de la première partie de la loi de finances pour 1979 (voir Le Monde du 23 novembre). Par 163 voix contre 125, il a repoussé l'article 13 du projet qui visait à concrétiser de la T.V.A. la société d'économie mixte Transpax, en assurant son activité dans le domaine de l'équipement à celle des P.T.T. Cette société, créée en 1977 et contrôlée à 67 % par l'Etat, est chargée de l'exploitation d'un réseau de transmission d'informations entre ordinateurs d'entreprises. « Si Transpax peut bénéficier de conditions d'exploitation du secteur public, avait notamment déclaré le rapporteur général, M. MAURICE BLIN (Union centriste, Ardennes), qu'elle réintègre le secteur public. »

Les sénateurs ont aussi voté, à l'unanimité cette fois, un amendement de M. MICHEL CHAUVY (R.P.R., Loire-Atlantique) instituant une taxe de 10 centimes sur le litre d'essence de super distribué par les grandes surfaces. Cette taxation, dans l'esprit de son au-

teur, doit corriger « l'avantage injustifié » dont jouissent les grandes surfaces et mettre à égalité avec elles les petits distributeurs qui assurent un service public. « Si l'Assemblée nationale ne reculait pas cette intégration devant l'impôt, vous seriez amenés à exploiter séparément vos stations d'essence soit en nom personnel soit en société distincte. »

Le Sénat a adopté le retraitement de 10 à 15 % proposé par le gouvernement, des limites de chiffres d'affaires ou de recettes prévues pour l'octroi des adhésions fiscales accordées aux adhérents des centres de gestion et d'associations agréées. Il en est de même pour un amendement présenté par le ministre du budget qui tend à maintenir les avantages fiscaux au titre de l'année de dépeçage pour les adhérents des centres de gestion qui perdent le bénéfice de ces allègements dès la première année où leurs recettes dépassent les plafonds en vigueur.

Après les interventions de M. Raymond BOURCHINE (C.N.P., Paris) et de M. PIERRE (P.C., Hauts-de-Seine), et Étienne DAILLY (gauche dém., Seine-et-Marne), le Sénat a approuvé par 185 voix contre 100 l'article 34 (équilibre général du budget), le gouvernement écartant de ce vote les amendements concernant les houillères de char.

Le Sénat a abordé jeudi soir le chapitre des dépenses et discuté les crédits du ministère des Affaires étrangères.

Priorité est donnée, a souligné le rapporteur général M. GUSTAVE HIRON (gauche démocr., Eure), rapporteur spécial à la restauration de « foyers diplomatiques ». En revanche, les crédits destinés aux diverses actions extérieures menées par le ministère, paraissent insuffisants.

M. CLAUDE MONT (union centriste, Loire) interroge le ministre au nom de la commission des affaires étrangères : « Est-il exact, lui demande-t-il, notamment que la France appliquera dès l'entrée en vigueur du Système monétaire européen, les marges de fluctuation limitées à 2,25 % et non la marge de complaisance de 6 % ? Comment envisage-t-elle le rôle de la monnaie en face de fluctuations comprises entre 2,25 % et 6 % ? Le succès de cette politique monétaire n'est pas assuré, estime M. Claude Mont. Mais la création du S.M.E. constitue « l'événement majeur du temps présent. »

LA RÉPLIQUE DE M. EDOUARD LECLERC

M. Edouard Leclerc, fondateur et animateur des centres qui portent son nom, grand distributeur d'approvisionnement des prix de l'essence, vient, à la suite du vote du Sénat, d'envoyer aux propriétaires des centres Leclerc, le télégramme suivant : « Si l'Assemblée nationale ne reculait pas cette intégration devant l'impôt, vous seriez amenés à exploiter séparément vos stations d'essence soit en nom personnel soit en société distincte. »

Le budget des affaires étrangères Pour M. Francis PALMIERO (union centriste, Alpes-Maritimes), rapporteur de la commission des affaires étrangères, la coopération culturelle, scientifique et technique doit être renforcée. Il évoque le recul de la langue française qu'il attribue à des raisons politiques, culturelles ou économiques.

Après que M. Jacques Habert (non-inscrit, Français hors de France), rapporteur de la commission des affaires culturelles, a regretté l'importante colonisation des enfants français à l'étranger, M. Jean LECANUET (union centriste, Seine-Maritime), président de la commission des affaires étrangères, souligne un abandonnement rapide des négociations israélo-égyptiennes. Il relève que la France a contribué à envoyer les perturbation auxiliaires des soutiens. « Selon lui, l'action du gouvernement est guidée par trois principes : « l'indépendance nationale, solidarité,

En Nouvelle-Calédonie

M. Lenormand (indépendantiste) est élu vice-président du conseil de gouvernement

De notre correspondant

Nommé. — M. Maurice Lenormand, commissaire général de l'Union calédonienne (U.C.), parti qui prône une indépendance « à terme » à la Nouvelle-Calédonie, a été élu jeudi 23 novembre vice-président du conseil de gouvernement.

M. Lenormand, suppléant de M. Roch Fidiot, député non inscrit, devient ainsi le véritable chef de l'exécutif local, le haut commissaire de la République, qui préside le conseil de gouvernement, étant compétent dans les domaines qui relèvent de l'Etat.

Le même jour, M. Jean-Pierre Alfa, fondateur du parti centriste Union nouvelle calédonienne (U.N.C.), maire de Bourail, a été élu président de l'Assemblée territoriale.

L'opposition dominée par l'U.C., devenue majoritaire au conseil de gouvernement à la suite d'une réélection entre le R.P.C.R. (dont le leader est le député R.P.R. M. Jacques Lafleur) et les partis centristes (le Monde du 16 novembre), n'a donc pas réussi à contrôler l'Assemblée territoriale. Un désaccord a conduit le parti socialiste (deux élus), le parti de libération kanak (PALIKA) (deux élus) et l'Union progressiste mélanésienne (un élu) à s'abstenir.

De son côté, le R.P.C.R. a reporté toutes ses voix sur le candidat centriste, M. Alfa, qui l'a emporté dès le premier tour de scrutin.

Favorable aux idées de l'Union calédonienne, mais hostile à l'indépendance, s'étant défini initialement comme l'homme de la « description », M. Jean-Pierre Alfa pourrait favoriser un certain rapprochement entre les diverses tendances politiques. Mais son élection à la tête du législatif local montre que les partis d'opposition, majoritaires au conseil de gouvernement, pourraient difficilement faire approuver leur politique par l'Assemblée territoriale.

En fait, la réussite ou l'échec de M. Lenormand dépend, dans l'immédiat, de la qualité des relations de son parti avec le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Paul Dijoud ayant souhaité s'entendre avec l'Union calédonienne dont l'indépendance est prônée dans la population mélanésienne, on pourrait penser que l'élection de M. Lenormand faciliterait les rapprochements. Le problème de l'indépendance est toutefois un sérieux handicap.

L'U.C. a depuis 1976 pris position pour une indépendance à terme de la Nouvelle-Calédonie. M. Dijoud est certes d'accord pour coopérer avec les élus de ce parti en relançant l'économie du territoire et surtout en procédant à une profonde réforme foncière, mais il demande en échange qu'ils abandonnent leurs idées séparatistes.

M. Maurice Lenormand lui a implicitement répondu en déclarant qu'il n'est pas question que le changement de majorité qui est intervenu amène l'Union calédonienne à renoncer à elle-même.

LA SUCCESSION DE M. PINAY AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, président du conseil général de la Loire depuis 1949, qui fêtera son quatre-vingt-sixième anniversaire le 30 décembre, avait, il y a trois ans, fixé à 1977 le terme de son activité politique.

En pour la première fois en avril 1979, maire de Saint-Chamond, réélu régulièrement à cette fonction dès le premier tour, il ne s'était pas représenté lors des dernières élections municipales, se contentant de soutenir la liste des sortants, qui devait être battue.

M. Pinay ayant décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller général du canton de Saint-Chamond, qu'il détient depuis 1984, son successeur à la mairie de la troisième ville de la Loire, M. Jacques Badet (P.S.) a été désigné par son parti pour briguer ce mandat aux élections cantonales de 1979. Il aura pour adversaire le candidat radical de gauche, M. René Villalon, un ancien conseiller municipal de M. Pinay, M. René Bouchacourt, président de l'association Pour Saint-Chamond, jouant sur le plan local la carte de l'opposition à la municipalité de gauche en place, sans parler du candidat du P.C.F. et de celui que le P.R. a l'intention de présenter. — F.C.

M. Servan-Schreiber : il faut que la France soit social-démocrate

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a déclaré, jeudi 23 novembre, au cours de l'émission réservée aux formations politiques : « On a cru que 1978, à cause des législatives et de leur caractère incertain, était l'année de la fin de la République. Mais nous sommes à la fin de cette année et que voyons-nous ? Pas d'investissement. Pas de création d'emplois. La jeunesse trouve partout portes closes. L'inquiétude du début de l'année nous la retrouvons à la fin de l'année. La chance n'a pas été soignée et la confiance n'a pas été cultivée. »

D'autres, alors, portent leurs espoirs sur 1981, en disant que la prochaine échéance est celle-là. Qui peut le penser ? Qui peut penser que pendant trois années, les Français vont attendre en voyant cette affreuse marée noire du chômage, les emplois, les mariages — eux et leurs enfants — sans qu'il y ait libération de ce pays ?

Ce n'est pas imaginable. (...) C'est en 1979 que l'effort collectif doit être organisé. Il s'agit de recréer tout un appareil industriel, maintenant démodé, pour notre pays et d'investir aussi les nouvelles activités. Un tel effort ne pourra pas être décrété d'en haut. (...) L'effort ne sera organisé que si chacun s'en sent responsable et si

chacun ressent qu'il est traité de manière égale et juste. » Il s'agit donc, et très peu de temps, de faire que la France soit ce que l'on appelle social-démocrate. Des Français à égalité, et des Français responsables. »

A propos de l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes, M. Servan-Schreiber a affirmé : « L'Europe, éme par tous les citoyens, peut-elle être conservatrice dans un monde en constante évolution ? Ce serait l'effacement ou l'explosion. Peut-elle être libérale, alors qu'il s'agit précisément d'organiser un effort volontaire et collectif ? Ce serait un non-sens. »

Elle ne peut être que social-démocrate. L'Europe des hommes et des femmes, prenant les responsabilités dans leurs propres mains, et chacun à chaque instant, que l'égalité est la règle dans cette société européenne où nous allons. »

Le budget des affaires étrangères

Pour M. Francis PALMIERO (union centriste, Alpes-Maritimes), rapporteur de la commission des affaires étrangères, la coopération culturelle, scientifique et technique doit être renforcée. Il évoque le recul de la langue française qu'il attribue à des raisons politiques, culturelles ou économiques.

Après que M. Jacques Habert (non-inscrit, Français hors de France), rapporteur de la commission des affaires culturelles, a regretté l'importante colonisation des enfants français à l'étranger, M. Jean LECANUET (union centriste, Seine-Maritime), président de la commission des affaires étrangères, souligne un abandonnement rapide des négociations israélo-égyptiennes. Il relève que la France a contribué à envoyer les perturbation auxiliaires des soutiens. « Selon lui, l'action du gouvernement est guidée par trois principes : « l'indépendance nationale, solidarité,

dialogue ». M. Lecanuet consacre la suite de son intervention à la nécessité pour la France de participer à l'organisation d'une conférence européenne. Suspension à 1 h. 05, la discussion devait se poursuivre, vendredi après-midi.

10^e SALON des ANTIQUAIRES 24 NOVEMBRE - 4 DÉCEMBRE 1978 pavillon spodex PLACE DE LA BASTILLE

MISE AU POINT. — A la suite du compte rendu de l'élection du maire de Hyères (Var), paru dans Le Monde daté 19-20 novembre, M. Stephan, conseiller municipal élu, en mars 1977, omettait non-inscrit sur la liste du P.S., et qui a été candidat, sans succès, à la succession du maire décédé, Jean-Jacques PÉRON (P.R.), nous demandons de préciser qu'il n'est nullement dans ses intentions de passer à l'opposition à son sein du conseil municipal. Il ajoute : « Même si j'ai, par ailleurs, certains désaccords, que je ne nie pas, avec mes collègues socialistes », M. Stephan nous indique, d'autre part, que le conseil municipal est composé de 22 PS (de non 20), de 1 P.R. et 1 P.R.

Diamants, émeraudes, saphirs, rubis je suis exigeant sur la qualité des pierres mais souple sur les facilités de paiement. MP Paris 138, rue de la Madeleine 138, rue La Fayette 86, rue de Rivoli Colombes 65, rue Saint-Denis. GRATUIT CATALOGUE COULEUR Tél. : 260.31.44

Cessation de commerce par autorisation préfectorale (n° du 30 décembre 1968) liquidation totale des stocks de prêt-à-porter luxe (homme) Prix sacrifiés Imperméables - Costumes laine et mohair, laine et soie, soie. Pantalons - Vestes pure laine laine et cashmere, soie Chemises - Pulls - Cravates Vêtements cuir et peau Rayon sportswear AUJOURD'HUI

la Boutique Séricique au 4^e étage AUX TROIS QUARTIERS PLACE DE LA MADELEINE RETROUVEZ LE PLAISIR D'ACHETER

POLITIQUE

LA TENSION AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

POINT DE VUE

Refuser l'alternative

ASSEZ! Qui n'a entendu ce cri à travers le parti socialiste, avec véhémence par les militants contre les dirigeants? Les divisions de la direction sont jugées avec sévérité par les militants qui ne les comprennent pas. Un parti comme le nôtre ne craint pas le débat démocratique, le choc des lignes politiques. Bien au contraire, il reconnaît dans ses statuts la diversité des courants de pensée. Mais il s'agit ici de tout autre chose, puisque les enjeux politiques n'ont pas été définis et que la majorité actuelle du parti reste fondamentalement unie sur l'essentiel.

Y a-t-il vraiment opposition sur l'union de la gauche? Nous considérons tous que la stratégie d'Épinay est seule possible dans la France d'aujourd'hui. L'union ne veut pas dire harmonie, nous en avons fait l'expérience en mars dernier. Aussi acceptons-nous la discussion conflictuelle de l'alternative.

M. MARCHAIS : ce n'est pas « l'homme » Mitterrand qui me gêne.

M. Georges Marchais a déclaré, jeudi 23 novembre, en réponse à M. Mitterrand, qui sur l'ancien 2, avait expliqué qu'il gêne le pouvoir mais aussi les dirigeants communistes :

« En somme, François Mitterrand pose maintenant au prophète moult. Évidemment, c'est un autoportrait un peu flatter : personne ne peut penser que l'histoire retiendra son nom pour le placer aux côtés de ceux de Copernic ou de Galilée... Mais enfin, puisque François Mitterrand m'a cité parmi ceux qui le persécutaient, je veux le rassurer. Non, ce n'est pas « l'homme » François Mitterrand qui me gêne. Ce qui me gêne c'est que François Mitterrand ait pris l'un des derniers de briser l'union de la gauche et de prendre ainsi la responsabilité de priver de la victoire tous ceux et toutes celles qui attendaient tant du changement. (...) »

par JEAN-PIERRE COT et CHARLES JOSSELINE (*)

dont il faut définir, modifier le rapport de forces afin de renforcer la dynamique unitaire sur de nouvelles bases. L'union est un combat ; chacun en convient.

Y a-t-il vraiment opposition sur l'affirmation sans complexes de l'identité socialiste? Nous déclarons tous notre attachement à la notion d'autogestion, que nous cherchons à préciser, à appliquer dans des politiques concrètes et réalistes. Refusant le repli sur l'hexagone, nous estimons ensemble que le combat pour le socialisme ne s'arrête pas aux frontières, qu'il commande la construction de l'Europe, et qu'il porte la solidarité avec tous les opprimés.

Y a-t-il vraiment opposition sur la nécessité pour notre parti de se doter de moyens à la hauteur de ses ambitions? Le développement de la capacité militante, la présence sur les lieux de travail, la définition de liens nouveaux avec le monde syndical et associatif seront les objectifs des années à venir, soutenus par une organisation matérielle digne d'un parti important, une meilleure circulation de l'information, une vie plus démocratique.

Des nuances, sans doute légitimes, existent sur ces points entre ceux qui composent la majorité actuelle. Elles doivent s'exprimer dans la nécessaire débat qui aura lieu avant le congrès. Justifient-elles pour autant le risque d'éclatement? La différence existe certes, mais avec le CERES, ou du moins ses chefs historiques. Le durcissement, au fil des mois, des positions de Motta et de Chevènement pose problème, on le sait, dans le CERES même. Cette tendance qui avait approfondi les analyses économiques du parti refuse aujourd'hui les contraintes de la réalité. Cette tendance qui avait popularisé le thème de l'autogestion nie aujourd'hui l'as-

(*) Délégués nationaux du parti socialiste.

piration à la décentralisation et hiérarchie son comportement. Cette tendance qui avait lancé l'idée de compromis géographique au nom de la solidarité avec l'Europe du Sud se replie frileusement sur l'hexagone. Cette tendance qui avait conçu l'union de la gauche comme une idylle appelée à s'approfondir refuse de tirer les leçons de l'échec de mars dernier. La synthèse avec ces positions sera difficile au congrès de Metz : si elle veut être autre chose qu'un arrangement.

En revanche, au sein de la majorité, nombreux sont les militants qui protestent contre la division, refusent le combat des chefs, l'effacement de Mitterrand-Rocard mis en vedette par la presse. L'opposition serait stérile, avortant les espoirs socialistes au moment où l'opinion s'y reconnaît davantage. En opposant la gauche et la droite, les archaïques et les modernes, les autocrates et les gestionnaires, le zénith substituerait de faux divages aux vrais problèmes que le parti socialiste doit affronter aujourd'hui sur une base politique qui doit être claire et pérenne.

Il faut qu'on sache, à ce moment du débat, qu'un certain nombre de militants refusent l'alternative entre mitterrandistes et rocardiens et la preuve n'est pas apportée que l'opposition se situe au plan du projet. Déterminés à s'engager sur un texte unique de motion pour la majorité, ils condamnent le comportement de ceux qui se renferment dans leur sectarisme, voudraient pratiquer l'exclusion, voire l'expulsion. Quant aux ambitions personnelles, elles doivent attendre, le moment venu, celui de la désignation du candidat à l'élection présidentielle.

Le parti aspire à l'unité. En cette passe difficile qui suit l'échec des législatives de mars dernier, il joue son avenir et a besoin de rassembler toutes ses forces.

L'option est claire entre l'unité du parti et sa balkanisation. Que chacun prenne ses responsabilités. Nous prendrons les nôtres.

Un double enjeu

(Suite de la première page.)

A vrai dire, toutes ces discussions d'ordre statutaire n'ont guère mobilisé les militants socialistes, non plus que le « projet socialiste » en voie d'élaboration à partir de deux cent seize questions qui avaient été diffusées en juillet dernier dans les sec-

L'Élysée et le parti

Le véritable sujet d'intérêt des militants est, bien sûr, la préparation du futur congrès de leur formation, qui doit en principe s'ouvrir à Metz du 8 au 13 avril 1979. Leur problème, c'est qu'ils n'en perçoivent pas les enjeux politiques. Ils ne distinguent que des enjeux de pouvoir. Deux mises simultanées sont en effet envisagées : l'une pour la désignation du futur candidat à la présidence de la République, l'autre pour le contrôle de l'appareil du parti.

Cette dualité complique sensiblement la situation. On ne joue pas sur la même gamme selon qu'on vise l'Élysée ou le siège de la République. Le problème se pose essentiellement à M. Michel Rocard. Le député des Yvelines et son entourage sont convaincus qu'en dépit de tout ce qui peut être dit sur les sondages, notamment par les militants socialistes, ils auront une influence décisive. Les menaces de rassembler une majorité d'élection en faveur de M. Rocard continuent de hanter M. Mitterrand. Il sera difficile de ne pas faire la porte-parole du P.S. d'autant que M. Rocard n'est pas un homme qui se laisse impressionner. Il n'est pas du tout exclu que, de lui-même, le député de la Nièvre s'écarte de la course à l'Élysée.

Rocard par les critiques dont il est l'objet dans son propre parti, il n'en demeure pas moins décidé à se battre jusqu'au bout pour conserver la direction d'une

formation qu'il a fait resnaître. Il pense que son rôle, à ce niveau, n'est pas subversif, que les socialistes ont encore besoin de lui. En revanche, une nouvelle candidature à la présidence de la République n'aurait, à ses yeux, un sens que s'il faisait mieux qu'en 1974, c'est-à-dire qu'il était pratiquement assuré d'un succès de l'opposition. Tel ne serait sans doute pas le cas si, par hypothèse, M. Rocard était soutenu par les électeurs que lui.

Pour s'assurer une primauté dans l'opinion, le député des Yvelines est obligé de sacrifier à la personnalité. Il lui faut faire parler de lui, obtenir les titres de la presse, bref créer l'événement. Son état-major de la rue de l'Université s'y emploie avec compétence. Son soudai renouveau de la plupart des militants du P.S.U. qui ont suivi, en 1974, lors des « assises du socialisme », M. Michel Rocard au P.S. Depuis quatre ans, ils rongent leur frein, brûlent de se battre, derrière leur chef. Ils sur des thèmes qui leur sont chers depuis longtemps et qu'ils ont dû souvent mettre en sourdine au nom de la discipline de la majorité du parti socialiste. Pour eux, il n'y a pas de problème : M. Rocard doit déposer une motion en vue du prochain congrès du P.S. et chacun se complaire à penser qu'il s'agit d'un nouveau minéralogiste n'est pour les effrayer. Bien au contraire, le plus grand d'entre eux, tout au long de leur vie de militant, est à l'écoute de certains candidats, certains candidats même parfois gênés à l'idée de se trouver majoritaires.

Le lancement d'un quotidien

L'annonce par le *Matin* du mardi 21 novembre, sous le titre « Rocard va sauter le pas », du projet de lancement d'un quotidien des Yvelines, d'une motion fut la conséquence de cette situation. Elle satisfaisait l'état-major du candidat à la candidature à la présidence de la République et le chef de l'impact sur l'opinion par le biais des moyens d'information. Elle satisfaisait les fidèles de M. Rocard, notamment d'appareils comme les animateurs du débat au sein du P.S. et souvent agacés d'entendre présenter M. Pierre Mauroy comme l'arbitre de la situation.

Or, ce même mardi, justement, le maître de Lille avait prévu de rassembler ses principaux lieutenants après s'être retiré dans le pays. Il se rendait à l'Assemblée des Yvelines. L'annonce d'une « motion Rocard » ne pouvait que heurter M. Mauroy et ses amis en semblant les placer devant un dilemme. D'autant que, à tout ou à rien, le *Matin* est souvent perçu, notamment par les militants du P.S., comme un organe socialiste, et qu'il passe pour favorable à la candidature de M. Rocard. L'annonce d'une « motion Rocard » ne pouvait que heurter M. Mauroy et ses amis en semblant les placer devant un dilemme. D'autant que, à tout ou à rien, le *Matin* est souvent perçu, notamment par les militants du P.S., comme un organe socialiste, et qu'il passe pour favorable à la candidature de M. Rocard.

Un mouvement de repli

La réaction de repli est, sur ce point, nette au sein du P.S. Des cadres fédéraux qui, depuis des années, ne devaient leur autorité qu'à la confiance personnelle que leur manifestait M. François Mitterrand viennent d'être, tour à tour, déçus par les militants dans les Alpes-Maritimes, le Rhône et l'Yonne. La crainte qu'un phénomène identique de « gouvernement par les entourages » se reproduise autour de M. Michel Rocard est une préoccupation très grande que, dans de larges secteurs du P.S., un sentiment de suspicion demeure à l'égard des militants venus du P.S.U. depuis le départ des Yvelines. Leur attitude, leur langage détonent encore souvent, ce qui n'est pas pour surprendre dans une formation où, après plus de sept années de cobaltation, anciens de la S.F.I.O. et anciens de la Convention des institutions républicaines se distinguent encore et « se vivent » comme différents les uns des autres.

Si M. Rocard ne pouvait pas faire figurer sur son éventuelle motion ces personnalités qui ne se situent pas, jusqu'à présent, dans sa mouvance, il apparaîtrait comme opérant à partir d'une base étroite constituée pour l'essentiel par les anciens P.S.U. qui le suivent depuis 1974. Dans l'hypothèse où M. Pierre Mauroy

maintiendrait, dans le même temps, son alliance avec le premier secrétaire du P.S., le député des Yvelines pourrait certes espérer attirer à lui ceux des partisans du maître de Lille les plus dévoués à affronter, sans plus attendre, M. Mitterrand. Les stratégies qui, dans l'entourage de M. Rocard, défendent cette estimation pouvaient ainsi rassembler environ 30 % des mandats. Si le CERES se maintenait, par hypothèse, à environ 20 % cela signifierait qu'à eux deux M. Mitterrand et Mauroy n'auraient plus une majorité. Le P.S. serait, selon l'expression de ces partisans de M. Rocard, « déstabilisé », et le député des Yvelines pourrait, en principe, négocier la mise en place d'une nouvelle majorité interne dont il serait l'axe.

Rien n'indique, à l'heure actuelle, que M. Rocard ait affecté ce choix. L'entreprise est en effet hasardeuse et, par bien des aspects, il serait fort gênant pour un éventuel candidat à la présidence de la République d'apparaître comme minoritaire au sein de sa propre formation. C'est pourquoi de nombreuses pressions s'exercent en vue d'aboutir, dès avant le congrès du mois d'avril, à un accord entre M. Mauroy et Rocard. C'est dans ce sens qu'agit, par exemple, M. Dominique Taddel, lorsqu'il déclare :

« Je souhaite, avec la grande majorité des militants socialistes, que M. François Mitterrand continue de jouer, à l'issue du prochain congrès, le rôle éminent qui a été le sien depuis 1971. Au-delà de cette échéance, personne ne pourra prétendre remplacer à lui seul François Mitterrand quand il sera amené à abandonner ses fonctions. C'est pourquoi le député de Valenciennes souhaite qu'un accord politique intervienne entre le maître de Lille et le député des Yvelines. »

Un texte signé conjointement par MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard pourrait rassembler, à lui seul, une majorité au sein du P.S., car il pourrait sans doute attirer à lui ceux qui, au CERES, ne partagent pas les thèses de M. Chevènement et Motta. Les problèmes de savoir si le maître de Lille est prêt à accepter un tel accord sont déjà en cours.

Dans son cas, comme dans celui de M. Rocard, aussi longtemps qu'ils ne se sont pas personnellement prononcés, il convient de demeurer prudent. Certains des enjeux de M. Mauroy le poussent à engager sans plus attendre l'épreuve de force, mais il ne semble pas qu'il ait l'intention de modifier son attitude. Il demeure partisan du maintien de l'unité de la majorité du P.S. jusqu'aux élections européennes du 10 juin et souhaite donc éviter un affrontement lors du prochain congrès. Le maître de Lille ne souhaite pas être celui qui écarterait M. Mitterrand, et d'autre part, la concurrence entre le premier secrétaire et M. Michel Rocard le sert puisqu'elle le place en position de médiateur. Il croit, en dernier lieu, qu'il est possible d'éviter la crise et de trouver une solution de compromis.

Encore faudrait-il que M. François Mitterrand y fût disposé. L'enjeu est délicat puisqu'il s'agit de pouvoir au sein du parti socialiste. Le maître de Lille ne peut accepter de freiner M. Rocard et de jouer les médiateurs que s'il obtient, en contrepartie, un rééquilibrage sensible de la direction du P.S. Flux question donc de laisser à ceux que l'on appelle les « conventionnels », c'est-à-dire aux fidèles de M. Mitterrand, le contrôle des idées et de la presse, des secteurs « entreprises » ou « femmes », des jeunes...

Un nouvel équilibre de la direction

Une prolongation de la cobaltation avec le député de la Nièvre pose pas seulement des problèmes de rééquilibrage entre groupes vivants au sein du P.S. C'est la conception même du parti qui est en cause, et sur ce point, les analyses de M. Rocard et Mauroy sont proches. Déplacent-elles le centre de gravité, ne se soit pas appliqué à bâtir une formation digne de ce nom, profondément enracinée dans le pays. Ils croient qu'une telle entreprise ne peut être menée à bien que grâce à un dialogue avec les associations et les organisations syndicales, tâche que M. Mitterrand ne semble pas disposé, ni préparé, à accomplir.

On ne peut pourtant pas, à l'heure actuelle, exclure qu'un compromis intervienne sur la composition de la future équipe de direction. Comme il en est intervenu un sur son mode de désignation, il serait dès lors plus facile de trouver un accord sur les grands thèmes politiques, qui doivent être souvent l'impératif d'un « n'être que l'habillage » idéologique d'enjeux plus concrets.

Dans l'immédiat, chaque courant ou sous-courant du P.S. va pouvoir s'exprimer par le biais de contributions. Ces textes ne doivent pas être assimilés aux motions déposées lors des congrès. Il ne s'agit que d'ébauches, de coupes d'essai permettant aux uns et aux autres de tester l'écho qu'ils sont susceptibles de recueillir dans le parti. Une contribution signée par M. Rocard sera très certainement déposée de même qu'il est probable que M. Mauroy en élaborera une.

Rien n'indique toutefois que ces textes, qui doivent être déposés avant le 2 janvier, seront maintenus jusqu'au congrès du mois d'avril. Le comité directeur en discutera avant, en principe le 13 février. C'est là que se jouera une phase essentielle de la partie : ou la majorité du P.S. parviendra à se reconstruire ou elle éclatera. Restera à voir si elle se brisera en deux ou en trois, c'est-à-dire si M. Rocard sera face à M. Mauroy et à M. Mitterrand ou si, au contraire, le premier secrétaire devra affronter une coalition entre le maître de Lille et le député des Yvelines.

Le présent article est, à grand spectacle, un débat engagé au sein de la formation socialiste. Il ne donne qu'un rapport assez lointain avec la réalité. Elle n'est pourtant pas sans conséquences du P.S., accentue les rivalités personnelles et accroît, en définitive, les tensions internes.

THIERRY PFISTER.

cette semaine dans

LE NOUVEL observateur

5 DOSSIERS SPECIAUX

LA FOI QUI TUE

Après le massacre des possédés de Guyana, les journalistes et les enquêteurs du Nouvel Observateur ouvrent un grand dossier sur les sectes. Un document qui ne peut laisser indifférent.

ALGÉRIE: CE QUI PEUT CHANGER APRÈS BOUMEDIENNE

ALDO MORO: CELUI QUI DEVAIT MOURIR

SKI: LA FIÈVRE BLANCHE

CET ÉTRANGE RECOURS A CAMUS

par Jean Daniel

Des tirages posthumes qui battent tous les records de l'édition. Une biographie monumentale qui paraît en plusieurs langues simultanément.

Deux pièces (« Caligula » et « Les Justes ») représentées dans les théâtres parisiens.

Une émission de télévision (« Apostrophes »).

Comment expliquer le phénomène Camus?

Comment interpréter cette « rentrée » que, dix-huit ans après sa mort, grâce aux étudiants et lycéens de France comme aux dissidents communistes de l'Est, l'auteur de « l'Homme révolté » effectue?

Dans le dernier numéro du Nouvel Observateur, Jean Daniel répond à ces questions

هذا من الإهل



Représentation Magazines

LISTE
le enjeu

Après le triomphal succès
de leur exposition à
l'Hotel George V
toutes les merveilleuses collections
sont maintenant mises en vente

aux

FOURRURES DU NORD

115,117,119, rue La Fayette 100, Av. Paul Doumer
PARIS 10^e PARIS 16^e

PRES GARE du NORD ANGLE RUE de la POMPE

DES MILLIERS DE MANTEAUX

réalisés dans les plus belles pelletteries du monde, avec label d'origine : (vison Black Diamond, Blackglama, Ermba, Saga, Majestic, Zibeline de Russie, Chinchilla, Breitschwanz, Astrakan Swakara, Castor, Ragondin, Marmotte, Rat d'Amérique, Murrel, Opossum, Mouton doré, Agneau Toscane, etc...)

Des créations de Nina RICCI, Pierre BALMAIN, LANVIN, André SAUZAIE, Ted LAPIDUS, GROSVENOR (Canada)

De nombreuses collections de "Modèles Diffusion" sont également présentées... toutes les fourrures, tous les styles, toutes les tailles, tous les prix vous sont proposés de 1250 f à 140.000 f

Prix Sensationnels!

COLLECTION BOUTIQUE

MANTEAUX			
Lapin naturel	1850 f	Opossum	4250 f
Lapin fantaisie	2250 f	Ragondin	4250 f
Fianc de Marmotte	2250 f	Patte de Guanaco	4850 f
Patte Chevette	2250 f	Astrakan russe	4850 f
Chinayo	2350 f	peuples peaux	4850 f
Ragondin morceaux	2450 f	Rat d'Amérique	5450 f
Patte d'Astrakan	2650 f	pastei-ranch-dark	6450 f
Hemster	3250 f	Loup des Andes	5450 f
Toscane	3250 f	Ragondin col Renard	5750 f
LOUP DU CANADA 11750 f			
VESTES			
Lapin naturel	1150 f	Coyote	3850 f
Chevette marron	1250 f	Loup Texas	3850 f
Agneau Toscane	1850 f	Astrakan marron	4850 f
toutes couleurs	1850 f	Vison et cuir	5850 f
Vison pastel	8750 f	Vison pastel	6250 f
Renard bleu	6750 f	Renard roux	6850 f
Vison allongé pastel	8750 f		

COLLECTION VISON

MANTEAUX			
Vison pleines peaux	6750 f	Vison ranch	14750 f
Vison dark	8750 f	Vison Tourmaline	15250 f
pleines peaux	8750 f	Vison demi buff	17250 f
Vison dark allongé	12850 f	Vison Blackglama	17250 f
Vison pastel	14750 f	Vison Black Diamond	22750 f
Vison Blackglama	38750 f	Vison Lunaraime	38500 f
col Zibeline	38500 f	Vison Black Diamond	42750 f

MANTEAUX LONGS ET CAPES DU SOIR

MANTEAUX		CAPES	
Chinchilla	47500 f	Vison Black Diamond	38500 f
Vison blanc	45000 f	Vison Blackglama	36750 f
Vison Koh i noor	54500 f	Astrakan Breitschwanz et Vison blanc	32750 f
Chinchilla	65000 f		
Zibeline	115000 f		



Service après vente
Les plus larges facilités de paiement
Reprise en compte de vos fourrures actuelles au plus haut cours
Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche

UN CONGRÈS A DIJON

Le médecin des prisons peut-il limiter son rôle à la seule distribution des soins ?

Dijon. — Quel rôle le médecin doit-il jouer dans le milieu carcéral ?

C'est à ces questions que les participants — venus de vingt pays, — réunis à Dijon depuis le jeudi 23 novembre pour le premier congrès mondial de médecine

pénitentiaire, ont tenté de répondre. Elles se posent de façon identique dans toutes les sociétés industrielles, a indiqué M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice,

Cela d'une façon d'autant plus aiguë aujourd'hui que, si la grande criminalité décroît — l'on ne compte guère, chaque année, qu'une moyenne de mille six cents « crimes de sang » (dont environ deux cents d'origine crapuleuse), contre quinze mille accidents mortels de la cir-

De notre envoyée spéciale

Cette proportion, a reconnu le garde des sceaux, « est excessive, car il est trop souvent recouru à la détention provisoire comme à une solution de paresse ».

dominée par les maladies psychosomatiques, qu'elles se manifestent dans les sphères gastro-intestinales, névroses en particulier, dermatologiques et par des troubles d'origine psychique.

Une demande hétérogène

La médecine pénitentiaire française est armée pour répondre à une demande aussi hétérogène ?

DANS UN DOCUMENT COMMUN

Le Syndicat de la magistrature le Syndicat des avocats de France et la C.F.D.T. critiquent de nouveau la cour d'appel de Douai

De notre correspondant

Mme PELLETIER S'INQUIÈTE DU CONTENU DE L'HEBDOMADAIRE « DÉTECTIVE »

« Saisie de très nombreuses interventions concernant la présentation par la revue Détective d'une image dévalorisante de la femme et des femmes ».

COPENHAGUE Réveillon du Nouvel An 2 départs de Paris 26 décembre retour 1er janvier tout compris train: F. 1825 avion: F. 2150 29 décembre retour: 1er janvier F. 1570 (avion) pension complète Hôtel Pentis

Préparation au CAPA Centre d'aptitude à la prof. d'avocat Janvier à Juin, avec accompagnement intensif en sept. Cours: Matin et Quartier latin

Quatre auteurs d'un détournement d'avion devant la cour d'assises de Paris

« Nous avons tous nos misères... »

La ségrégation raciale a-t-elle été la motivation déterminante des quatre Noirs américains, Jean Melvin Mc Nair, Joyce Tilton et George Brown, qui comparaitront, depuis le début de la semaine, devant la cour d'assises de Paris, pour avoir détourné vers Alger, le 31 juillet 1972, un avion de la ligne Detroit-Miami ?

Le représentant du ministère public, M. Lucien Langlois, a, de ces motifs, une tout autre explication. Il ne nie pas le racisme, mais n'est pas certain que la situation américaine soit très particulière.

Faits et jugements

Daniel Forestier condamné à neuf ans de réclusion criminelle.

La cour d'assises de la Nièvre, après quarante-cinq minutes de délibérations, a condamné, jeudi 23 novembre, Daniel Forestier, 37 ans, boulanger, à neuf ans de réclusion criminelle.

M. Gilbert Zémour est remis en liberté.

M. Gilbert Zémour, condamné le 11 juillet dernier (Le Monde du 28 juin, et des 6 et 13 juillet) à un an d'emprisonnement, a été remis en liberté.

Deux autonomistes bretons remis en liberté.

La chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat a décidé, mercredi 22 novembre, de remettre en liberté MM. René Goalaire et Guy Stéphane, arrêtés le 4 juillet dernier (Le Monde du 8 juillet).

M. Couturon, « dauphin » de deux autres policiers, M. Jean Couproux a été élu « dauphin » des avocats de Paris, le 23 novembre, au troisième tour de scrutin, par 998 voix alors que la majorité absolue était de 999 voix.

L'ami de Dalida est condamné à un an de prison avec sursis. — Le septième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris a condamné, ce vendredi 24 novembre, à un an de prison avec sursis et 1 000 francs d'amende, M. Richard Chantray, l'ami de Dalida.

M. Michel Pouchet, quarante ans, ex-P.D.G. de la SOIM (Société de tuyauteries industrielles de montage), à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime), a été condamné par défaut par le tribunal correctionnel du Havre, à trois ans de prison ferme pour fraude fiscale et à la même peine pour banqueroute.

Handwritten text in a box at the bottom of the page.

ENQUÊTE

Courses truquées à Marseille

II. — Racket ou investissement ?

De notre envoyé spécial PHILIPPE BOGGIO

Soixante-seize personnes ont déjà été inculpées d'escroquerie et d'infraction à la législation des jeux depuis la découverte, en 1977, d'une véritable entreprise généralisée de fraude sur les hippodromes. L'échec du truquage d'un triplet (pari régional), le prix de Nîmes, couru le 10 septembre 1977 à Marseille, a permis aux enquêteurs de la sous-direction des courses et des jeux, de remonter jusqu'au plus célèbre entraîneur français de trot, M. Pierre-Désiré Allaire et de tracer — encore en pointillés — la carte des fraudes (« Le Monde » du 24 novembre).

Marseille. — Depuis la découverte de la multiplication des truquages sur les hippodromes, le milieu criminel marseillais se trouve mis en cause. Les rescapés de l'époque des trafics d'héroïne, des grands hold-up auraient-ils désormais la haute main sur les champs de course ? La terrible guerre des gangs, qui dure depuis 1974, aurait-elle pour enjeu le contrôle des courses de chevaux ? Le milieu criminel traditionnel tenterait-il de soumettre à son racket les escrocs du bordereau ? Ce n'est peut-être pas aussi simple.

Le lien entre les auteurs des truquages de courses de trot des hippodromes du Sud-Est, depuis quatre ans, et le milieu marseillais est pourtant tangible. L'entourage même de Pierre-Désiré Allaire n'y paraît pas étranger.

Vers 1975, M. Daniel Agobian, fils d'un célèbre bookmaker, prend une participation majoritaire dans un centre d'entraînement

de trot, situé à Puy-Sainte-Réparate (Bouches-du-Rhône). L'entraîneur parisien y place presque à demeure cent de ses chevaux qui n'ont pas grande réputation, ceux qui n'ont pas les moyens physiques suffisants pour gagner les grandes épreuves parisiennes, mais qui peuvent espérer prendre le meilleur sur les chevaux régionaux. Dans ce centre, on prépare aussi, entre autres, les chevaux du comédien Alain Delon.

C'est à Puy-Sainte-Réparate que la plupart des principaux truquages des courses truquées de Marseille et de Cagnes-sur-Mer se rencontrent et se lient d'amitié. M. Olivier Dupont, d'abord : commandant du quartier de la Plaine à Marseille. Gros joueur, il achète un cheval (Froufrou) et le confie au centre d'entraînement. Les frères Jean et « Toni » Artigues : d'eux, on sait peu de chose. Joueurs de pétanque professionnels, figures marseillaises des hippodromes, ils sont naturellement les amis de tout le monde dans un univers où se rencontrent parfois des malfaiteurs inscrits au fichier du grand banditisme. (« Toni », surtout, semble avoir le don d'attirer la sympathie : écrivain à la prison des Baumettes, à Marseille, il parvient en quelques jours à se faire nommer comptable de la prison). Jean possède une « licence de gentleman » (driver amateur). Il avait fait ses premiers pas à Puy-Sainte-Réparate. Les deux frères ont ensuite acheté des chevaux de cinq ans. Également assidu du centre d'entraînement, Jean-Louis Imbert, un jeune driver, qui deviendra rapidement familier des chevaux de Pierre-Désiré Allaire et d'Alain Delon. Il défendra les couleurs de l'acteur et des autres clients du centre.

La guerre : phénomène naturel

Un autre personnage fréquente aussi Puy-Sainte-Réparate depuis 1975 : Jacky Imbert — dit « Jacky-le-Mat » — père de Jean-Louis, la cinquantaine approchant. Jacky Imbert a une passion pour la monte des chevaux de trot. Il a obtenu, en 1970, sa licence de driver amateur. Quatre ans plus tard, pourtant,

comme lui par un réflexe tardif, la Société française du cheval, l'exclut des hippodromes. Elle vient de réaliser que « Jacky-le-Mat » est un vrai « truand » marseillais, ancien « porteur-couteau » de l'époque de Guérini qui a franchi, selon la tradition, toutes les étapes de l'initiation au grand banditisme.

Depuis 1974 — époque du démantèlement des bandes marseillaises spécialisées dans le trafic de drogue — Jacky Imbert fait beaucoup parler de lui. Une guerre sans merci semble l'opposer à Gaëtan Zampa — dit « Tani » — un autre héritier présumé. Le différend entre les deux hommes — auxquels s'ajoute Francis Van-berberque, dit « le Belge », un ami (en prison pour douze ans) de « Jacky-le-Mat » — doit être important, puisque les morts violentes de leurs lieutenants s'accumulent. Parmi les seconds

de Zampa : Gilbert Roux, Joseph Luzzini — dit « Jo-Jo-Torador », abattu le 31 mars 1975 au bar du Tanagra à Marseille — et « Tony » Roche. Francis « le Belge » et Jacky Imbert perdent Salvelli, tué l'été dernier à Plombières, Di Russo, ses deux lieutenants et « Gaby » Regazzi, assassiné en 1977 à la porte d'un cimetière marseillais. « Le Mat » lui-même est atteint, le 1^{er} février 1977, de plusieurs balles de 11,43. Il réchappe miraculeusement à ce règlement de comptes.

Vieux comptes

Cette guerre, a-t-elle pour cause unique le contrôle des hippodromes ? Les policiers marseillais, sceptiques, ne croient pas à la thèse selon laquelle eût suffi de la rupture d'une espèce de « contrat » réservant le « bénéfice » des courses de plat à « Tony » Zampa et celui du trot au « Mat ». La réalité des gangs est, selon eux, un « phénomène naturel ». Depuis la mort, en 1967, d'Antoine Guérini, le milieu marseillais n'a plus de « juge de paix ». « Guérini contrôlait son monde, explique un policier de la sûreté urbaine de Marseille. Il réglait les conflits, jugeait les escroqueries internes au milieu, répartissait les rôles. Il appartenait à une génération où l'on préférait éviter les morts nombreuses pour ne pas réveiller la police. » Heureux temps où il suffisait de convoquer le « parrain » Guérini à l'Évêché, siège de la police marseillaise, et de le mettre en garde pour que les malfaiteurs cessent de se montrer trop voyants pendant quelques mois.

La mort de Guérini a multiplié les ambitions, favorisé des espoirs de grandeur que beaucoup de seconds rôles n'auraient jamais osé ébaucher dix ans plus tôt. Zampa, Imbert, « le Belge » n'étaient que des comparées. Ils le seraient restés sans le vide créé par la disparition des vrais « chefs », et la chute de la « French Connection ». Mais, après 1974, la drogue ne produit

plus les bénéfices ruisselants des années précédentes. Le milieu tout entier sent la fin prochaine de la filière française. Pressé par le zampa, chacun joue pour soi, trisant la hiérarchie traditionnelle de la pègre. Coups fourrés, vol de quelques kilos d'héroïne destinés au marché américain, non-redistribution des bénéfices aux chefs de bandes, etc. Le milieu marseillais n'a pas encore réglé tous ces vieux comptes.

« Tani » Zampa, parfois sacré « grand cad », à l'égal de Guérini ou d'Urban Guillaume, lequel fut condamné il y a quelques mois à dix ans d'emprisonnement pour trafic de drogue, a tenté de vendre de la farine pour de l'héroïne. De mémoire de policier, jamais un chef digne de ce nom n'aurait tenté une « escroquerie semblable dix ans plus tôt ». Pour les policiers, Zampa n'est pas à la hauteur de sa réputation. « On Ta vu avec de tout petits malfaiteurs, à peine des petits durs ». Il vit actuellement caché, non en Italie, comme on l'a dit, mais dans le Vaucluse, où il doit désormais surveiller lui-même les prostituées qu'il contrôle.

« Tani » Zampa, Jacky Imbert, n'ont pas le sang-froid vite refusé de discuter. Sentent qu'ils sont contraints à la fuite en avant, à la politique du coup de jeu. Ils sont aussi bousculés par le nouveau milieu marseillais. Un

milieu étiaté, atomisé, anarchique. De plus en plus, les auteurs des hold-up sont des inconnus des fichiers du banditisme, des jeunes venus de nulle part ou connus pour un vol de cyclomoteur. Les rescapés de l'époque Guérini ont appris avec stupeur que de jeunes malfaiteurs marseillais — sans armes — tentaient de soumettre à leur racket un bar que toute la ville savait placé sous le contrôle d'un « héritier » des années 60.

Après que la source de profits tirés du trafic de drogue se fut tarie, les bandes organisées, pour survivre et continuer d'investir des fonds dans des placements de trouver de nouvelles activités. Le trafic des cigarettes a repris. Les progrès techniques de l'imprimerie favorisent la relance de la fabrication de la fausse monnaie. Les anciennes filières de la prostitution vers l'Afrique sont à nouveau utilisées. « Mais les malfaiteurs ne retrouvent plus les mêmes moyens de s'enrichir. Leur nostalgie des temps heureux ajoutée à leur crainte d'être dépassés par la génération mon-

tanée en fait des faures aux abois. »

La reconversion des bandes marseillaises dans le contrôle des champs de courses est-elle aussi évidente qu'on le prétend ? Les enquêtes des policiers marseillais et parisiens semblent montrer que ce milieu criminel traditionnel est en vérité mal implanté sur les hippodromes. D'abord, parce que, même si la prostitution et la fausse monnaie ne procurent plus les bénéfices de la drogue, ces opérations sont encore jugées plus rentables et plus sûres que le truquage des courses. Plus rentables, car les fraudes nécessitent des compétences nombreuses dans le milieu professionnel du trot — monde socialement très composite — et parmi les petits « combinards », souvent à la limite de l'honnêteté, encaisseurs, rédacteurs de bordereaux. Plus sûres aussi, car le monde des hippodromes est trop dangereux pour un gang organisé qui entend protéger sa sécurité : avant d'être des complices, tous les intermédiaires, entraîneurs, drivers, parieurs, sont d'abord des joueurs.

Argent blanchi

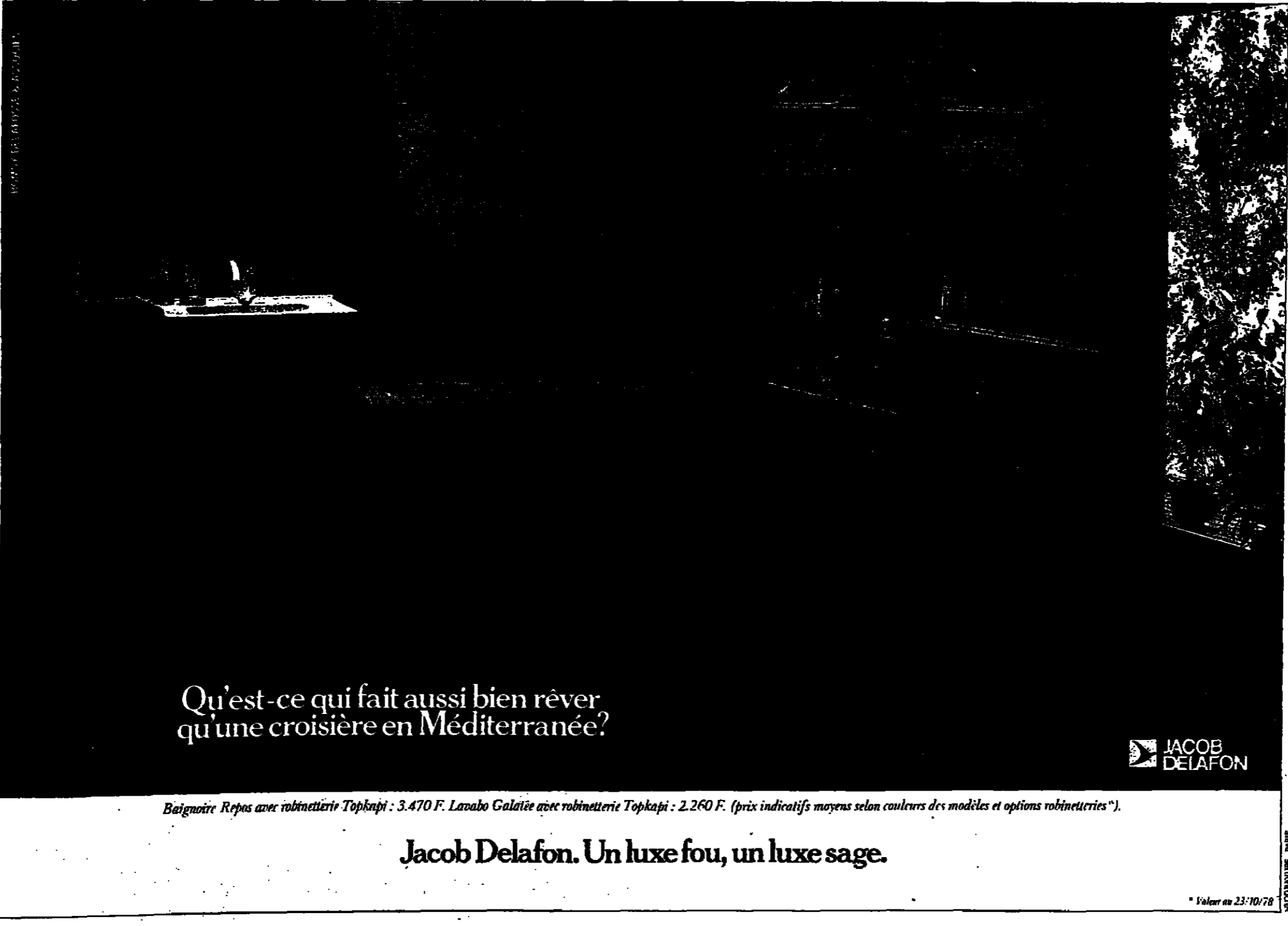
Certains figures connues dans le milieu marseillais se sont, il est vrai, approchées du monde des courses. Eugène Matrone — dit « Gégène-le-Marchot » — l'un des rescapés de la tuerie du Combinat, ce bateau chargé de cigarettes qui avait été attaqué en 1953 par une bande rivale, possédait des chevaux de galop.

Exclu des champs de courses, on le voit régulièrement aux abords de l'hippodrome marseillais du parc Borcy, attendant les informations sur les courses de plat de la journée. D'autres personnages du passé ont fait leur entrée dans les centres d'entraînement hippique : « Kiki » Alborero, aujourd'hui en prison pour trafic de drogue, qui s'était rapproché de son frère Gaëtan, propriétaire d'un haras, et Jacky Imbert, qui s'était découvert une passion pour la monte des chevaux de trot. « Mais il en a changé », explique son fils Jean-Louis aux enquêteurs. Depuis son exclusion des champs de courses, il fait de la voile. »

Il n'est pas exclu, toutefois, que certains malfaiteurs aient bénéficié, grâce à leurs relations dans le monde des courses, des « tuyaux » sur les épreuves truquées. Dans ce cas, leur participation se limiterait plutôt à l'investissement de fonds en participation avec les investisseurs de l'escroquerie.

« Certains truands qui ont blanchi de l'argent dans les courses ou dans l'immobilier ont pu faire la même chose dans les fraudes hippiques », explique un policier de la sous-direction des courses et des jeux. Mais il s'agit davantage d'un placement d'homme d'affaires que d'un racket. Il est probable que lorsque les policiers connaîtront la liste complète des principaux bénéficiaires des fraudes, on trouvera quelques malfaiteurs à la retraite aux côtés d'investisseurs peu scrupuleux, mais d'honnête réputation.

FIN



Qu'est-ce qui fait aussi bien rêver qu'une croisière en Méditerranée?

Baignoire Repos avec robinetterie Topkapi : 3.470 F. Lavabo Galaté avec robinetterie Topkapi : 2.260 F. (prix indicatifs moyens selon couleurs des modèles et options robinetteries).

Jacob Delafon. Un luxe fou, un luxe sage.

JACOB DELAFON

* Valeur au 23/10/78

LETTRES

MORT DE JACQUES BERGIER ÉCRIVAIN ET HOMME DE SCIENCES

Jacques Bergier, coauteur du *Matin des magiciens* avec Louis Pauwels et l'un des fondateurs de la revue *Planète*, est mort à Paris. Agé de soixante-six ans, il était le frère de notre collaboratrice Isabelle Vichniac, à qui le *Monde* présente ses condoléances.

[Né le 8 août 1912 à Odessa, en Russie, Jacques Bergier a fait des études en France, notamment à l'École nationale supérieure de chimie. Après avoir obtenu une licence de sciences et un diplôme d'ingénieur chimiste, il s'est dirigé vers la recherche scientifique. De 1934 à 1938, il a travaillé au laboratoire d'André Heller. Dans le même temps, il collabore avec Vladimir Gavreau et Alfred Ekenazzi et, en 1947, dépose le premier brevet sur le refroidissement électronique des piles nucléaires.

Durant la seconde guerre mondiale, Jacques Bergier a participé dans la Résistance, au réseau Marcon Polo. Arrêté par les Allemands, il fut déporté à Mauthausen.

Jacques Bergier est l'auteur d'études scientifiques et d'ouvrages sur le « mystère », mais il s'est surtout fait connaître auprès du grand public par le *Matin des magiciens*, dont il fut le co-auteur avec Louis Pauwels, et enfin par la revue *Planète* (1961), dont il fut l'un des fondateurs avec Louis Pauwels et François Richaudeau. Passionné de science-fiction, fasciné par l'acheminement du monde par l'acheminement de sa revue de nombreux services de l'occultisme.]

INSTITUT

L'Académie française a fixé au jeudi 25 janvier 1979 la réception de M. Edgar Faure, élu au fauteuil précédemment occupé par André François-Poncet; il sera accueilli par le duc de Castries. Puis, le 22 février, ce sera le tour de M. Michel Deon, élu au fauteuil de Jean Rostand

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A INAUGURÉ L'EXPOSITION LÉOPOLD-SÉDAR SENGHOR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Annunciée au dernier moment, la présence à la Bibliothèque nationale de M. Giscard d'Estaing, venu présider la vertueuse de l'exposition consacrée à « Léopold Sédar Senghor, écrivain et poète », a quelque peu bouleversé, jeudi soir, l'organisation de la cérémonie.

Lorsque la foule massée au pied de l'escalier d'honneur, et qu'une haie de policiers séparait du cortège officiel, fut enfin admise, après maints filtres, à pénétrer dans la bibliothèque, le président de la République française, le chef d'Etat sénégalais et leur suite avaient disparu, sans qu'une allocution (attendue) ait été prononcée.

Les visiteurs ont pu à leur tour, et en toute tranquillité, admirer les œuvres d'art, les manuscrits, les éditions, les documents de toutes sortes rassemblés non seulement en hommage au très grand poète des *Chants d'ombre* et des *Ségnes majestueux*, mais, au tour de lui, à travers lui, prendre contact avec toute la chaleur humaine, toute la civilisation communautaire de la Négritude.

Le président de la République, le chef d'Etat sénégalais et leur suite avaient disparu, sans qu'une allocution (attendue) ait été prononcée.

CARNET

Décès

— Mme Claude Lederlin, M. et Mme Luc ALAGUILLAUME, Carine et Clément, des enfants, ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Louis BELAUBRE, receveur principal honoraire des impôts, survenu le 17 novembre 1978, à Paris (8^e), dans sa cinquante-seizième année.
Les obsèques auront lieu en l'église Sainte-Marie-des-Vallees, 13, rue Pierre-Virol, 22 Colombes, le lundi 27 novembre 1978, à 11 heures, 8, place de la Gare-des-Vallees, 92330 La Garenne-Colombes.

— Mme Benaim, son épouse, ses filles, son père, ses frères et sœurs, Les familles Mergana, Ghierro, Bonhot, Ghama, Levy, Dumanoir, Bourguignon, Crampoin et ses nombreux amis, ont l'honneur de faire part du décès de
M. Michel BENAÏM, (quarante-six ans), Les obsèques auront lieu le vendredi 24 novembre 1978, à 10 h. 30. On se réunira au cimetière de Pantin.

— M. et Mme Christian Munier et leurs enfants, M. et Mme Roland Munier et leur fille, M. et Mme Alain Munier et leurs enfants, Raymond Eddé, M. et Mme Pierre Eddé et leurs enfants, Mme Leyli Saad et ses enfants, M. et Mme Gabriel Munier et leurs enfants, M. et Mme Jean Munier et leurs enfants, M. et Mme Bernard Munier et leurs enfants, M. et Mme Lucien Costagliola, Les familles Munier, Racy, Bursock, Marney, Steiner, Ferrand, Joung, Ferrand-Eynard, Gravel et leurs enfants, ont l'honneur de faire part du décès de
Mme Raymond MUNIER, née André Eddé, survenu à Londres, le 22 novembre 1978, munie des sacrements de l'Église.

— Le Seigneur a rappelé à Lui l'âme de
M. Maurice TORRIS, veuf de dame Marie-Ghislaine Dupont, officier de la Légion d'honneur, ancien président des maritimes du Dannebrog, et du Mérite social, ancien boursier et armateur, vice-président de l'Association des anciens combattants, ancien président du Souvenir français, ancien président de Grand-Fort-Palais (Gravellines), de la station de sauvetage en mer, ancien administrateur de la Casse d'épargne, ancien membre de la chambre de commerce de Dunkerque et commissaire enquêteur pour l'utilité publique, ancien conseiller municipal de Gravellines, pieusement décédé au 47, rue Aupick, dans sa quatre-vingt-troisième année, administrateur des sacrements de Notre-Mère la Sainte Église.

La messe de funérailles a été célébrée le mardi 21 novembre 1978, en l'église Saint-Willibrord à Gravellines, suivie de l'inhumation au cimetière duc de Lian dans le caveau de famille, où il repose aux côtés de son épouse.

De la part de :
M. et Mme Jean Torris, M. et Mme Philippe Torris, M. et Mme Jean-Paul Torris, M. et Mme Thérèse et Marie Torris, Des familles Torris-Duriez et Dupont-Ferrand.
Des personnes recommandant à vos prières, 47, rue Aupick, 59820 Gravellines.

— Mme Edgar Vales, ses enfants, petits-enfants, parents et amis, ont la douleur d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-troisième année, de
M. Edgar VALES, ancien élève de l'École normale supérieure, chevalier de la Légion d'honneur. Le service religieux sera célébré le 14 novembre 1978, à 9h30. Carlin.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Cynthia WASS, survenu le 23 novembre, à St Stephen's Hospital, Chelsea. Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Putney Vale, Londres, S.W.15.

— M. et Mme Thierry Walfrafen, M. et Mme Jérôme Walfrafen, Luc, Marie, Pierre, Sophie et Julie Walfrafen, ont la douleur de faire part de la mort de
Mme Eliane ROSSNER-WALLAFEN, avant à la cout leur mère et grand-mère, décédée le 16 novembre 1978, munie des sacrements de l'Église. Une messe de réquiem sera célébrée par la R.P. Maucorps S.J., le vendredi 1^{er} décembre 1978, à 11 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Association, Paris (16^e). Cet avis tient lieu de faire-part.

— Pour le premier anniversaire de la disparition de
M. Claude COLLIOT, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Nancy, le 28 novembre, sa femme, ses parents, ses frères et sœurs, et toute la famille, demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé de s'unir par la pensée aux messes célébrées à son intention.

Anniversaires

— Roger Housel, président du conseil d'administration de la Société d'études et de participation O.S.P., La direction et le personnel des Laboratoires homœopathiques de France (L.H.F.), adressent leurs remerciements les plus sincères pour la sympathie témoignée lors du décès de
M. Robert FERRY, 4, rue Babellais, 92800 Amélie.

Remerciements

— Les familles Boujenah, Cohen-Boujenah, Ghama et Adga, parentes et alliées, font part des prières de condoléances de leur cher et regretté grand-père, arrière-grand-père et beau-père.

Souvenir

— Une pensée attentive est demandée pour ce deuxième anniversaire à tous ceux qui ont connu et aimé
Isabelle GALINIE, née Isabelle Edelmann, de la part de toute sa famille.

Prières

— Les familles Boujenah, Cohen-Boujenah, Ghama et Adga, parentes et alliées, font part des prières de condoléances de leur cher et regretté grand-père, arrière-grand-père et beau-père.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-III, vendredi 16 h. 30, salle Bourjau, Mme Elisabeth Herve : « L'objet et l'espace dans deux pièces de l'œuvre de Victor Segalen ». Préface de Louis Marin et de Claude Lévi-Strauss.

— Université de Paris-I, samedi 9 décembre, amphithéâtre Richelieu, à 14 heures, Mme Madeleine Brocard : « Recherches scientifiques et développement régional ».

— Université de Paris-I, jeudi 14 décembre, à 14 heures, amphithéâtre 102, M. Georges Nicolas-Ohadis : « L'axiomatisation de la géographie. Préliminaires à une histoire de l'espace agricole vandais ».

Communications diverses

— Le Mouvement des cadres chrétiens organise une soirée sur l'« Espérance du dimanche », à la S.N.C.F. devant un jury, sous forme de table ronde, le 28 novembre, à 20 h. 45, avec Mgr Alexis Bernard Ferry, prêtre au travail d'Abbeville, MM. Quéron et Lomé, collègues de Gravelly, et la S.N.C.F. Jouve et Daubina, employeurs qui l'ont connu. Cette soirée a lieu 18, rue de Varenne, 75007 Paris.

— L'Institut « Monde » de l'édition, 5, rue de la Harpe, 75001 Paris, organise des journées et publications : n° 3747.

Visites, conférences

SAMEDI 25 NOVEMBRE
VISITES GUIDÉES ET PROMENADES — 15 h. 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier : « Le musée de Montmartre » ; M. Chappuis : « Les fastes de l'hôtel de Fourlaises » ; 15 h. 30, place des Vosges, Mme Collin : « Hôtel de Chaules et la place des Vosges » ; 15 h. 45, rue Saint-Antoine, Mme Penne : « L'hôtel de Sully » ; ses départs du dix-septième siècle » ; 15 h. 30, entrée, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Malouin-Laffite » ; 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Penne : « La médecine des hôpitaux parisiens de Henri IV à Louis XIV » ; 7, rue des Réservoirs, à Versailles, Mme Maxiaux : « Exposition André Malraux » ; 15 h. château de Saint-Germain-en-Laye : « La préséance » (L'Art pour tous) ; 15 h. 2, rue de Sévigné ; « Les jardins et le plus beau hôtel du Marais » (à travers Paris) ; 15 h. 15, 110, rue Vieille-du-Temple ; « Hôtels d'Ébouquilly, d'Esperson, de Turenne et du Pont-Neuf » (Mme Bachelier) ; 15 h. devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre : « Chez un restaurateur de meubles » (Connaisance d'Art et d'Auteurs) ; 14 h. 30, 3, rue de Sully ; « L'Arnal de Sully » (Mme Anne Ferrandi) ; 15 h. musée de Cluseret ; « L'histoire de la Dame à la Licorne » (Histoire et Archéologie) ; 15 h. Grand Palais : « Exposition Le Nain » ; 15 h. 12, rue de Tournon ; « Le salon et le palais du Luxembourg » (Mme Hager) ; 15 h. façade de l'église Saint-Gervais ; « L'église Saint-Gervais, maison de Marie Touchet et hôtel de Beauvais » (Marie de La Roche) ; 15 h. 195, rue du Temple, église Saint-Étienne ; « Le mystère des Tempeliers » ; 15 h. 120, rue de Rivoli, Musée des arts décoratifs ; « De Bodrum à Antalya » (Paris et son histoire) ; 15 h. 185, rue du Temple, église Saint-Étienne ; « L'information, que doit-elle être ? » (Club du Faubourg) ; 15 h. 13, rue Étienne-Marcel ; « Le plein accomplissement de l'être » (Méditation transcendante), entrée libre ; 15 h. 28, rue Bergère, M. Emile Moine ; « La Colme » (L'Homme et la Connaissance).

« Indian Tonic » de SCHWEPPE. Le véritable « Tonic » depuis plus de cent ans.

A L'HOTEL DROUOT
Samedi
EXPOSITIONS
S. 1 - Livres illustrés mod. imp. nature mosaïques. Livres illustrés roman, éd. originale. Préf. orig. de botanique et d'histoire naturelle.
S. 2 - Obj. d'art d'Extrême-Orient.
S. 3 - Grav. bronzes.
S. 4 - Marquage, tableaux.
S. 7 - Tableaux mod., éventails, bijoux, fourrures.
S. 9 - Tableaux anc. et modernes. Beau mobilier, tapisserie XVIII.

VENTE à VERSAILLES
M^r F. & J. MARTIN, c.-pr. ass. 8 imp. Chevau-Légers - 93-58-08
DIMANCHE 26 NOVEMBRE
GAL. CHEVAU-LÉGIERS - 10 h.
TABLEAUX MODERNES
14 h. - FAÏENCES, PORCEL. ANC.
MEUBLES ET SIEGES XVIII
Exposition vendredi et samedi.

Chaud, léger imperméable
Loden
modèle chasse
différents coloris
375 F
FORSHO
LA MAISON DU LODEN
145, rue de Rivoli Paris 1^{er}
tel. 260.13.51 métro Louvre
Parking Place du Louvre

Cet avis tient lieu de faire-part.
M. et Mme Mathias de ALZUA et leurs enfants, M. et Mme Jean-Jacques de Alzua et leurs enfants, Et la famille de guerre, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Mathias de ALZUA, née Annette Favau, survenu le 22 novembre 1978, à Paris.

La levée du corps aura lieu à la clinique, le lundi 27 novembre, à 7 h. 45, 3, avenue Léon-Bollat, Paris (13^e).
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, sera célébrée le même jour, à 9 heures, en l'église de Sermatès (13^e).
52, rue du Docteur-Lagay, 59110 LA MADELAINE.

Nos défunts, bénéficiaires d'une réduction sur les impôts de « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de textes nos dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le cadeau choisi à temps est celui qui fait plaisir.

LANCERL
cadeaux
maroquinerie • bagages

Magasins Lancel: PARIS • Opéra • Rond-Point des Champs-Élysées • 43 rue de Rennes • Palais des Congrès, Porte Maillot • PARLY 2 • VELIZY 2 • CRETEIL-SOLEIL • LYON • NICE • TOULOUSE • AJACCIO

UN ART UN MÉTIER

RENEL

fourreur

5, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS
501-70-61 - 81-32

LATREILLE
sa boutique 30 ans

53, rue saint-andré-des-arts
75006 paris, tél. 1.329.44.10

Laissez le choix des fleurs: signez un Flora-Chèque.

Depuis le 5 novembre, il est encore plus facile d'envoyer des fleurs à l'étranger: vous allez chez un fleuriste Interflora et vous achetez la plus jolie devise du monde, le fleurin, sous forme d'un ou plusieurs Flora-chèques.

Ce cadeau, vous l'envoyez dans une simple lettre, et il suffira à votre correspondant d'aller échanger vos fleurins contre ses fleurs préférées chez son fleuriste Interflora. Il aura ainsi le plaisir de composer lui-même son bouquet, quand il le voudra.

Avec quelques fleurins, envoyez donc un peu de bonheur dans le monde entier.

**Flora-Chèques internationaux,
chez les fleuristes Interflora.**

HOTEL SHERATON

MONTPARNASSE, Capitale SHERATON
à deux pas de Saint-Germain-des-Prés
à 6 stations de métro des Champs-Élysées.

La plus grande hôtel de la Rive Gauche
Un restaurant raffiné le Montparnas 25, le bar Corail.
1.000 chambres spacieuses. Parking.

**** LUXE

TEL. 260.35.11 Paris-Sheraton Hotel
AVENUE DU MARÉCHAL DE LAFFITE 75002

سكا لادن الإيجل

la résidence

NOUVEAU TOURISTE
Expérience

PARIS
BOMBAY
2250 F

PARIS
CHI

CENTRALIE
860 F

Le Monde des loisirs et du tourisme

DANS LE XIII^e ARRONDISSEMENT

La résidence Magendie, un hôtel pas comme les autres

MADAME Simone Vall, ministre de la santé et de la famille, a inauguré, le lundi 20 novembre, au n° 2 de la rue Magendie, à Paris (trizième arrondissement), un hôtel peu courant, puisque ses cent vingt chambres sont réservées aux familles des malades hospitalisés dans la capitale, aux malades consultants externes dans les hôpitaux parisiens et aux personnels handicapés.

Ces trois catégories de visiteurs ont bien du mal à trouver, à Paris, les chambres dont ils ont besoin. « Touristes » contraints par les événements de perturber les hôpitaux, ils ont pour seule ressource de s'adresser au Secours catholique, qui gère « le Roeder rouge », un foyer en pension complète, situé à Vanves (Hauts-de-Seine), ainsi qu'à quelques petits relais hospitaliers dont les chambres se comptent sur les doigts de la main.

L'Assistance publique (A.P.) de Paris a constaté, depuis quelques années, que ses services sont quotidiennement confrontés à des demandes d'hébergement émises par les parents des malades hospitalisés et par les malades eux-mêmes, lorsqu'ils sont en traitement externe. L'Assistance publique s'est aperçue qu'une proportion importante

des malades provinciaux étaient accompagnés et qu'il s'agissait de personnes disposant de revenus modestes. L'idée est née de monter une opération commune pour satisfaire ces besoins. L'Assistance publique décide de transformer son foyer d'élevés-internes de la rue Magendie avec l'aide du propriétaire des murs, la Compagnie Immobilière pour le

et le fonctionnement du foyer Magendie. Le résultat de cette coopération a été l'ouverture, depuis deux mois, d'un « hôtel » de cent vingt chambres. D'aspect extérieur plutôt banal, l'établissement comporte quatre chambres à un lit, réservées pour les handicapés, avec adjonction possible d'un 3^e d'accompagnateur ; quatre-vingt-seize cham-

pendant leur séjour et apporter leur linge de toilette. Cet hôtel un peu particulier offre, au revanche, des services inhabituels, tels que des garderies d'enfants gratuites et des kitchenettes pour ceux qui sont astreints à un régime alimentaire. Pour être logé dans la résidence, il est nécessaire de fournir un bulletin de situation

réductions de tarifs consenties aux assurés sociaux de régime général non imposés ou peu imposés. En dessous de 500 F d'imposition, les prix des trois catégories de chambres s'élevaient à 30, 55 F et 80 F. De 501 F à 3 000 F d'imposition, ils sont fixés à 45 F, 75 F et 100 F. Le paiement est effectué à la fin du séjour, lorsque la durée de celui-ci est inférieure à la semaine et chaque semaine lorsqu'il excède huit jours. Quand l'affluence des demandes d'hébergement rendra obligatoire d'établir des priorités, il est convenu de privilégier les familles dont les revenus sont les plus modestes.

L'association V.V.F. a apporté son soutien logistique à la résidence Magendie, qu'elle gère en y détachant une directrice, un veilleur de nuit, un ouvrier d'entretien, trois employés de coiffure et trois réceptionnistes. « La convergence des projets et des efforts entre l'Assistance publique et V.V.F. », note par M. André Guignard, président de V.V.F., se prolongera-t-elle par la création d'une chaîne d'hôtels hospitaliers à travers la France ? « Nous avons laissé la porte ouverte », répond d'une même voix M. Guignard et M. Daniel Marissal, président de la C.I.O.F.

ALAIN FAUJAS.

La note n'est pas remboursée...

Avoir conçu l'idée d'un « hôtel » pour les familles de ceux qui ne peuvent être traités qu'à Paris, et dont les frais de séjour dépassent très vraisemblablement ceux qu'occasionnent une ou plusieurs semaines passées à la résidence Magendie, est assurément une heureuse initiative. En revanche, il est difficile de comprendre — à moins

d'analyser les contradictions de l'administration — pourquoi les patients dont le séjour à la résidence Magendie évine une hospitalisation « ne sont » pas remboursés de leurs frais. Dans ce cas, de nombreux malades continueront d'opter pour l'hospitalisation — même pour des examens qui ne la justifient pas — car ils seront

pris en charge. La Sécurité sociale préfère-t-elle payer plusieurs centaines de francs par jour (le prix de la journée) plutôt que 58 F à la résidence Magendie ? Il est vrai qu'un « lit vide » à l'hôpital coûte cher tant que le financement hospitalier repose sur le système du prix de journée.

C. B.

logement des fonctionnaires civils et militaires (C.I.O.F.). L'association Villages Vacances Familiales (V.V.F.) lui a apporté son expérience de gestionnaire. L'Union nationale des associations familiales et la Caisse régionale d'assurance-maladie de l'Ile-de-France participent également à l'association créée pour la rénovation

des deux lits et neuf appartements de deux pièces comptant quatre lits. L'aménagement intérieur est sobre. Chaque chambre est équipée d'une salle d'eau avec baignoire « sabot » et d'un poste de téléphone. Les cent cinquante-huit personnes hébergées doivent assurer l'entretien de leur chambre

délivré par l'hôpital et une justification de l'imposition. En effet, les prix pratiqués sont les suivants : 58 F par nuit pour une chambre individuelle, 90 F pour une chambre à deux lits, 150 F pour un appartement à quatre lits. La Caisse régionale d'assurance-maladie s'est engagée à prendre en charge le déficit d'exploitation dû aux

Le marché du vélo Iorgné par les Japonais

APRÈS la moto, le Japon va-t-il « manger » le vélo ? La question vaut d'être posée après l'IFMA, le plus important Salon des deux-roues au monde qui a clos ses portes à Cologne. Une manifestation passée quasi inaperçue malgré la présence de huit cents exposants de trente nations et deux cent dix mille visiteurs en quatre jours, malgré la présence de nouveaux pays dans le concert cycliste : Inde, Corée, Taiwan, Hongkong, Europe de l'Est, Mexique.

Avec près de 50 millions de bicyclettes produites chaque année, l'industrie du cycle ne fait guère de bruit. Pourtant l'Europe des Neuf en fabrique 11 millions, les Etats-Unis 8 millions, la Chine autant (estimation), l'U.R.S.S. et l'Inde 4 millions chacune, le Japon 6,5 millions, Taiwan 1,5 million.

On pourrait penser qu'il y a peu à dire sur la bicyclette : on s'assied et on pédale. C'est oublier qu'il s'agit d'une machine complexe, précédemment parce qu'elle ne possède pas de moteur ; la moindre erreur de fabrication, un écart de quelques millimètres dans les côtes, le choix dans les équipements et voilà la « petite reine » transformée en galère pour l'utilisateur. Au niveau du champion, hommes et machines sont testés en soufflerie ; au niveau du randonneur, la recherche du confort et du rendement conduit à la sophistication ; au niveau du cycliste quotidien, enfin, la recherche se porte sur la sécurité, la miniaturisation, les facilités de montage et de démontage sans accroissement de prix.

Démontable en 45 secondes

A l'exception des dérailleurs et de la roue libre, on peut considérer que la bicyclette a relativement peu évolué depuis un demi-siècle. Est-elle à la veille d'une révolution technique ? A Osaka, chez Shimano — le Honda du vélo, — nous avons vu dans une seule salle cinquante ingénieurs travailler sur la planche à dessin ; sagement pas pour inventer des brochettes !

De nouveaux matériaux envahissent la bicyclette : le titane (cadres, axes de pédaliers et de moyeux, éléments de dérailleurs) ; les alliages légers (aluminium (toute la bicyclette sauf rayons et axes) ; le, matières plastiques (delrin, nylon, makrolon, rilsan, zytel).

Le Français Sablière a présenté à Cologne une bicyclette en alliages légers de 4,6 kilos pour la piste, et un modèle dame de 6,9 kilos.

MICHEL DELORE.
(Lire la suite page 19.)

UN NOUVEAU TOURISTE EST NÉ...

Expérience de solitude au Sahara

PRENEZ un journaliste grassouillet, la quarantaine, qui fume son paquet par jour et dont l'exercice habituel se limite aux 500 mètres à pied du métré à son bureau et aux deux étages d'escalier, quand l'ascenseur est en panne. Déposez-le délicatement en plein Sahara, muni d'un sac à dos qui pèse de 8 à 10 kilos, pour le chercher 100 kilomètres plus loin et cinq jours plus tard. Cette « expérience de solitude

au Sahara », un des voyages sportifs proposés par l'agence « Terres d'Aventure », n'aura pas manqué de le marquer — au propre comme au figuré. La formule est différente et séduisante, à côté des inhospitalières méharées et traversées du désert en Land-Rover actuellement à la mode, les responsables de Terres d'Aventure pensent qu'il y a place pour une expérience plus directe de cet univers fascinant et insolite, un contact plus immédiat avec ses éléments minéraux — rochers, sable, soleil, — une rupture plus totale avec le cadre artificiel du quotidien occidental.

« Au cours de nos expéditions en véhicule, équipent les orga-



(Dessin de PLANTU.)

nismes Daniel Fopp et Hervé Derain, nous avons souvent ressenti la frustration grandissante de ne pouvoir s'arrêter, établir le camp pour quelques jours, prendre, en toute tranquillité d'esprit et de corps, sans impérialité d'horaires à respecter et de kilomètres à avaler, le temps de se sentir enveloppés doucement par un autre monde. Même la méharée, image pourtant symbolique d'un rythme lent, ne peut procurer cet état physique et moral inhérent à un isolement total.

Avant de comparer le rêve et la réalité, voici comment se déroule le voyage, qui dure dix jours. On se rend de Paris à Tamarassett par avion, avec une soirée à Alger. Après une nuit passée dans le campement des Zéribas, dans une case faite d'herbe tressée qui donne un avant-goût des couchers à la belle étoile, les huit personnes du groupe, plus les deux responsables, sont transportées dans deux Land-Rover à 300 kilomètres au sud de Tamarassett.

C'est là, dans le Tassili du Hoggar, à la limite du Grand-Nord, près de la frontière du Niger, qu'aura lieu, à pied et pendant cinq jours, l'exploration de l'Oued-Tagrara, région pratiquement inconnue, composée de dunes de sable et de rochers de grès, sculptés en formes fantasm-

tiques par l'érosion. Quatre camps de base prévus préalablement du ravitaillement nécessaire permettent de parcourir ce monde féérique, et souvent inaccessible aux véhicules, à raison de trois ou quatre heures de marche par jour. L'expérience — inoubliable — est ressentie à plusieurs niveaux. Elle influe sur la physique, le mental, le spirituel. Les effets physiques sont, bien entendu, les plus immédiats et les plus douloureux. Ampoules, courbatures, gèbres, sont le lot du marcheur non entraîné. Il suffit de préparer le voyage à l'avance. En fait, l'effort physique demandé n'est pas excessif, mais il faut être en parfaite santé, car l'isolement du monde extérieur est total pendant une semaine.

Sur le plan mental, tout dépend évidemment de l'état d'esprit de chacun. Le choc provoqué par le déplacement est grand, mais, dans un groupe de huit personnes, on peut toujours fuir la solitude et rechercher à recréer son petit milieu social en microcosme.

ALAIN WOODROW.
(Lire la suite page 18.)

nouvelles frontières

PARIS BOMBAY 2 250 F

Départ Paris A-R

LISBONNE	745 F
TUNIS*	800 F
ALGER	860 F
NEW YORK	1 350 F
BANGKOK	2 250 F
DAR-ES-SALAM	2 250 F
SEYCHELLES	2 850 F
ILE MAURICE	3 450 F

Départ Zurich A-R

LIMA	2 280 F
------	---------

Départ Bruxelles A-R

BUENOS AIRES	3 800 F
--------------	---------

* sans prestations A Vols V.A.R.A.

SKI en ITALIE

Bardonecchia 860 F

Séjour 1 semaine du 08-02 au 14-02 du 15-02 au 21-02 du 22-02 au 28-02

jsf CHINE

Circuit - découverte de 16 j.

Nombreux départs

Prochain départ : 23/12 à partir de 7850 F

NOS VOLS SPECIAUX A.R.

TUNIS	850 F
ATHENES	950 F
MARSAKECH	1 050 F
ISTANBUL	1 300 F
LE CAIRE	1 503 F
NEW-YORK	1 590 F
MAROC	2 125 F
BOMBAY	2 350 F
BANGKOK	2 490 F
TOKYO	4 250 F

etc.

INSOLITES OU CLASSIQUES NOS CIRCUITS ET SEJOURS

- MAROC Circuit 8 j. 1.540 F
- TUNISIE Séjour 9 j. 280 F
- EGYPTE en féloque 14 j. 3.315 F
- KENYA Safari 10 j. 4.100 F
- SEYCHELLES Séjour 10 j. 5.250 F

*avion compris prix minimum au 1/1/78

Demandez notre nouvelle brochure à jeunes sans frontières

7, rue de la Bièvre, 75002 PARIS, 261.83.21, 8, rue Monsieur le Prince, 75006 PARIS, 323.55.53, 9 boulev. ex. province

Faites vos comptes PARIS-NEW-YORK A MOINDRE PRIX

(Lire page 18.)

UN MEUBLE EN PIN: 1 HEURE DE MONTAGE. 20 ANS DE BONHEUR.

MONTAGE la magasin le plus kit de Paris 13 rue du Bac

LA TUNISIE

- Des prix étudiés.
- Des voyages à la carte.

TUNISIE CONTACT

des vacances en Tunisie préparées par des gens du pays

LA TUNISIE • UNE TERRE • DES HOMMES •

Pour une documentation gratuite, retournez ce bon à :

TUNISIE CONTACT

30, rue de Richelieu - 75001 Paris - 295.02.25

Nom :

Adresse :

Lic. A 661

ATON

LE TOURISME
le marché

RÉSIDENCES secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

FERME 48 ha
Terres de très bonne qualité à voc. principale culture, situées au Sud
NORMANDIE
CHAYRON, 3, rue Sadi-Carnot, 14000 CAEN - T. 81-12-42.


PROVENCE - CARPENTRAS
Superbe MAS - 16 pièces - Confort Parc - 850.000 F (1.525)
AGENCE PROVENÇALE
126, bd Gambetta - 81000 Carpentras Td. (80) 63-15-85

CANNES
Très rare, MAISON DANS SUQUET entièrement rénovée. Vue merveilleuse rade, collines. En visager occupé. Poss. libérer. 250.000 + taxes 3.000 F/mois.
AGENCE MONTAIGNE
Tél. (93) 39-47-83
8, rue des Haies-Duis, 06400 Cannes.

Région MANOSQUE
B. mais. Int rust., 5 p. 145 m2 h. + 40 m2 dép. - Px : 380.000 F.
Agence BEYER - MANOSQUE
Tél. : (92) 72-02-74

DIGNE-LES-BAINS (ALPES-PROVENCE)
Monsieur SIMON recevra sa clientèle parisienne, sur rendez-vous, les 15, 1 et 18 décembre, au Grand Hôtel, 2, rue Sarda, 75008 PARIS. Il présentera une bonne documentation (plans, photos, descriptif) de studios, appartements, mss, fermettes, maisons à restaurer, grandes propriétés.
Agence SIMON (face P.T.T.)
64000 DIGNE. Tél. (93) 31-32-29.

la clé de tous vos problèmes «maison»



la maison
construire, aménager, réparer
par Roland Mehl.

Cet ouvrage rassemble tout ce qu'il faut savoir sur les différents corps de métiers qui interviennent dans la construction et l'aménagement de la maison : choix des solutions, des matériaux, contrôle des devis et de la réalisation, etc. Il réunit également tous les principes, outillages, méthodes d'exécution pour tout ce que l'on peut faire soi-même. Un guide extrêmement pratique dont chaque double page présente schémas et explications en vis-à-vis.

LAROUSSE
chez tous les libraires

Un volume cartonné (19,5 x 25,5 cm), 256 pages en deux couleurs, 45,00 F

SUISSE LA BONNE ADRESSE

Adelboden - 1400 m. Oberland Bernois - Ambiance gale d'hiver et de l'après-ski de NOËL à FAQUES - 800 lits, 40 skilifts, patinoire artificielle, piscine couverte. Office du Tourisme CH - 3715 Adelboden.

16. 1941/31/73 22 52.
Champéry - Ski à travers 12 vallées, 170 remontées méo. = 650 km de pistes balisées. Forfaits semaines blanches de 530 F à 585 F tout comp. 7 jours hôtel demi-pens., remontées méo., école suisse de ski, piscine, patinoire. Centre sportif : piscine couv., patinoire, curling. Office du Tourisme CH - 1874 Champéry, tél. 1941/25/8 41 41, télex CH 26.980.

1000 lits en hôtels et chalets région Verbier-Ch. St-Bernard. FORFAT-SKI en pension compl. 7 jours de 500 F.P. à 835 F.P. BSS 8 1/2 journées 130 F.P. Rem. méo. 180 F.P. Vacances idéales pour familles. Office du Tourisme CH 1938 Champex-Lac, Tél. 1941/26/4 12 27.

Champex
1938-1939
LAC

Pontresina
Le but de connaissance pour toutes les quatre saisons !
Centre sportif idéal pour tous les sports d'hiver
Informations : Office du Tourisme, CH - 7504 Pontresina.

SPORTS D'HIVER
NOËL ET JOUR DE L'AN
en ROUMANIE

Départs par vols réguliers TAROM ou AIR FRANCE.
En quelques heures, vous êtes dans la station choisie : SINAIA, PRÉDÉAL, POIANA BRASOV.

Prix par personne, tout compris :
- 1 semaine à partir de 1530 F.

Inscriptions auprès de votre agence de voyages habituelle.

Renseignements et documentation :
OFFICE NATIONAL DU TOURISME ROUMAIN et Cie Aérienne TAROM
38, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS.
Tél. 742.27.14.

Documentation
"Sports d'hiver en Roumanie" à adresser à
M. Adresse

FAITES VOS COMPTES
Paris-New-York à moindre prix

Faites vos comptes... Nous publiférons chaque semaine un échantillonnage des tarifs de voyage proposés sur telle ou telle grande destination touristique. Ces indications ne prétendent pas être exhaustives, mais veulent simplement servir à faciliter les recherches des candidats au voyage.

Voyage seul
MOINS de vols à prix réduits en basse saison, sauf au moment des fêtes de Noël. Malgré tout, les barèmes spéciaux, dont l'application est soumise à certaines contraintes, restent très intéressants aux tarifs de base : 3 590 F aller-retour Paris-New-York en classe économique ; 7 650 F en première classe et... 9 110 F en Concord.

1 364 F. Achat du billet au moment du départ (stand by) ; durée-limite de séjour : un an ; départ le vendredi, retour le jeudi. Jeunes jusqu'à vingt-huit ans, étudiants, professeurs.

* Council International Educational Exchange (C.I.E.E.), 49, r. Pierre-Charbon, 75008 Paris, tél. 359-33-89.

1 516 F. Réservation préalable aller et retour ; durée-

limite de séjour : un an, départ le vendredi, retour le jeudi. Jeunes jusqu'à vingt-huit ans, étudiants, professeurs.

* C.I.E.E.

1 670 F. Paiement du billet au moment de la réservation ; retenue de 50 dollars en cas d'annulation ; durée de séjour : 14-45 jours ; départ de Paris les mardis et mercredis (13 h.), les jeudis (17 h. 45) ; retour de New-York, les mardis et mercredis (19 h.), les jeudis (22 h.). Tarif valable jusqu'au 1^{er} avril.

* Air France, tél. 835-61-61. Toutes agences de voyages.

1 676 F. Réservation préalable aller, retour « ouvert » ; durée-limite de séjour : un an ; départ le vendredi, retour le jeudi. Jeunes jusqu'à vingt-huit ans, étudiants, professeurs.

* C.I.E.E.

1 800 F. Durée de séjour : 14-45 jours ; départ le samedi, retour le samedi.

* Nouvelles Frontières, 37, rue Violet, 75015 Paris, tél. 978-65-60.

1 925 F. Durée de séjour 14-45 jours ; réservation et paiement du billet quarante-cinq jours minimum avant le départ ; 10 % de retenue sur le prix du billet en cas d'annulation.

* Air France.

2 770 F. Durée de séjour : 14-45 jours.

* Air France.

Spécial Noël
1 350 F. Départ le 22 décembre, retour le 2 janvier.
* Nouvelles Frontières.

1 570 F. Départ les 15 ou 22 décembre, retour les 1^{er} ou 5 janvier.
* Camino, 21, rue Alexandre-Carpentras, 75017 Paris, téléph. 380-38-84.

1 600 F. Départ les 22 ou 23 décembre ; retour le 2 janvier.
* Tour West, 205, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, téléphones 280-30-85.

Autres départs les 21, 22 ou 23 décembre ; retour les 2 ou 3 janvier.
* Jetair, 206, bureau de la Colonne, 92213 Saint-Cloud, tél. 802-33-35.

Forfaits
Du côté des voyages à forfait — les « inclusive tours », — l'engagement est de règle puisque tous les fabricants de voyages proposent le même produit standard d'une semaine à New-York.

2 565 F. Sept nuits et neuf jours, voyage aérien, prestations (visites de monuments) et hôtel compris.

* Tour West se singularise en proposant ce forfait pour huit nuits au lieu de sept. Jet'Am Wingata : 18 bis, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris, tél. 280-38-85. Carling Zentih : 14, rue Thérèse, 75001 Paris, tél. 286-14-99.

Un solitaire au Sahara

(Suite de la page 17.)

Notre groupe, dont la composition était faussée par la présence de quatre journalistes, a réagi diversement, selon la sensibilité des uns et des autres aux « calloux » : anguisses, indifférence, envitement.

Pour les uns, habitués aux voyages organisés dans les pays exotiques, ce voyage, qui n'est pas à la portée de tous, était trop « hippie ». On aurait voulu un peu plus de confort et un peu plus de variété. Ils n'avaient pas le dépliant assez attendrissant. Pour les autres, peut-être plus rompus aux randonnées et à l'attrait du désert, ce voyage les a conduits à l'émerveillement en émerveillement.

La phrase de Camus, « Le désert est une terre de beauté inutile et irremplaçable », n'a jamais reçu de preuve aussi probable. Ces plaisirs de grés — c'est la signification du mot tassili — offrent un paysage lunaire, un monde démentiel de formes pétrifiées qu'on peut interpréter à sa guise : châteaux médiévaux ou mauresques, sphinx, tortues ou dragons... C'est un monde mort, vide, réduit à l'essentiel. Et c'est là où on comprend l'attrait du désert pour les mystiques.

C'est au niveau spirituel, en effet, que le désert exerce son attrait le plus profond. Eracé par un cadre aussi dépouillé, assés l'homme n'a plus, l'homme, dépossédé de tout ce qui est superficiel, se trouve scindé à la transcendance — ou au néant, — bref, à lui-même. « Il faut passer par le désert et y séjourner pour recevoir la grâce de Dieu », disait Charles de Foucault, l'ermite du Hoggar, et ce n'est pas pour rien que la triple tentation du Christ par le diable se situe au désert.

Mais, en définitive, et sans jouer au saint Antoine, cette « expérience de solitude au désert » est-elle réussie ? D'abord, il faut une certaine préparation. Pour réduire au maximum les inconvénients matériels, il est préférable de solliciter sa forme physique. Ensuite, on doit bien savoir qu'il ne s'agit pas de tourisme de luxe, ni du Club Méditerranée. Terres d'Aventure cherche, à travers cette nouvelle formule, à faire évoluer le client, à transformer l'assistant, à que nous devons de plus en plus dans nos « Etats-providence », en homme responsable, et autonome.

C'est une expérience douloureuse ou exaltante, selon le cas, mais qui offre des possibilités immenses, du point de vue esthétique, psychologique, spirituel. Quant à l'isolement, il est facultatif. Tout dépend de ce qu'on cherche. La touriste blasé par la prolifération d'offres d'évasion tous azimutés se trouve ici en présence d'une expérience nouvelle et peu courante. Au lieu de lui donner tout sur un plateau, le profit qu'il en tirera dépend en grande partie de ce qu'il y aura investi.

ALAIN WOODROW.
* Expérience de solitude au Sahara : 21 au 21 décembre 1978 ; 11 au 21 janvier 1979 ; 23 janvier au 4 février 1979 ; 8 au 18 février 1979 ; 22 février au 4 mars 1979. Prix : 4.100 francs, voyage et pension complète. Terres d'Aventure, 5, rue Saint-Victor, 75005 Paris.

TROP DE NEIGE POUR LA SAISON 77-78

La facture de la «marée blanche»

LES chutes de neige exceptionnellement abondantes de l'hiver 1977-1978 et la grande instabilité du manteau neigeux en janvier et février ont provoqué le déclenchement de nombreuses avalanches en montagne. La fonte des neiges tardive a permis seulement au mois de mai d'évaluer très approximativement les dégâts provoqués par l'hiver. Ainsi, des dizaines de chalets d'habitation et des chalets d'alpage, des pylônes E.D.F., un grand nombre de remontées mécaniques ont été détruits ; des hectares de forêts ont été « couchés » par le souffle des avalanches. Des routes furent coupées et des villages, tel Vallouire, restèrent isolés pendant plusieurs jours. On évacua certains quartiers de Chamonix, de Val-d'Isère et de Tignes. Une chapelle du treizième siècle, située sur la commune de Saint-Jean-d'Arves (Savoie) fut balayée par une avalanche. Phénomène plus inquiétant encore : les spécialistes de la neige ont pu observer que la trajectoire traditionnelle de certaines avalanches répertoriées était modifiée.

Les communes et les départements de montagne ont vu, au cours de l'hiver 1977-1978, leur budget de déneigement multiplié par deux, parfois par trois. La facture de la « marée blanche » s'élève à 10 millions de francs, pour le seul département de la Savoie, le double de ce que coûte habituellement le déneigement de ce département.

Les avalanches nombreuses et dévastatrices de l'hiver dernier ont été toutefois moins meurtrières que celles de l'hiver 1976-1978, pourtant peu enneigé. Il y a eu alors 50 accidents d'avalanches qui emportèrent 131 personnes dont 68 ont été ensevelies ; 41 sont mortes, 42 ont été blessées, 108 en sont sorties indemnes.

Cette année, l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA) a établi que 37 accidents d'avalanches ont emporté 117 personnes, dont 64 ont été ensevelies sous la neige ; 32 sont mortes, 38 ont été blessées et 47 s'en sont sorties indemnes. Sur ces 37 accidents, 5 se sont produits en montagne, 23 sont sur-

venus à des skieurs. Les neuf autres ont été soit tués par une avalanche alors qu'ils se trouvaient sur des routes ou circulaient en voiture, soit surpris à l'intérieur de leur habitation.

Les avalanches les plus meurtrières ont eu lieu dans la vallée de Chamonix.

L'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches établit, d'autre part, que les skieurs demeurent les principaux responsables du déclenchement des avalanches. Parmi les 37 avalanches ayant fait des victimes, 24 ont été provoquées par le passage d'un ou de plusieurs skieurs. Celles-ci ont emporté 73 personnes. Les avalanches qui ont une origine naturelle (chute de neige très importante, surcharge du manteau neigeux, réchauffement...) sont beaucoup moins nombreuses : 13.

Sur les 64 personnes ensevelies sous des avalanches, 28 ont été retrouvées par sondage « manuel », 12 par sondage « visuel » (indices apparents à la surface de la neige), 18 par des chiens d'avalanche (dont quatre vivantes), 4 par des camarades de course, 3 sont sorties de la

neige par leurs propres moyens. Une seule a été sauvée par ses appels. Il faut noter toutefois que 7 personnes ont été retrouvées mortes après la fonte des neiges.

Les autres pays européens n'ont pas été épargnés, par la « marée blanche ». Les avalanches ont fait un grand nombre de victimes (44 au cours de l'hiver 1977-1978 en Suisse, 35 en Italie, 32 en Autriche) et causé de très importants dégâts. Les plus importants accidents se sont produits au cours de l'hiver, il faut déplorer 16 skieurs-randonneurs tués dans des avalanches de printemps. En Europe, les avalanches auraient fait, au total, 161 morts.

« Ce chiffre est en augmentation de 23 % sur l'hiver 1976-1977 (132 morts), qui, lui-même, était en augmentation de 33 % sur l'hiver 1975-1976 (99 morts). Il faut en rechercher les raisons dans la fréquentation de la montagne hivernale, qui devient de plus en plus importante, et dans les très fortes chutes de neige de l'hiver dernier », fait remarquer l'étude de l'ANENA.

CLAUDE FRANÇILLON.

thailande 3.275 F
PACIFIC HOLIDAYS 539.37.36
prestations incluses

SEJOURS LOINTAINS

Retrouvez cet hiver le soleil et les plaisirs de la plage avec nos séjours lointains.

MAROC (AGADIR)	8 jours	2.040 F
BAHAMAS	9 jours	6.000 F
Séjours BAHAMAS ET CROISIÈRE	16 jours	8.900 F
Séjour à BANGKOK - PATTAYA	10 jours	3.880 F
Séjour HAÏTI	13 jours	4.990 F

Renseignements et inscriptions à l'Agence de Voyages LE TOURISME FRANÇAIS. Adresse des 9 autres agences à PARIS sur demande.

le tourisme français
96, rue de la Victoire 75009 PARIS - Tél. 280.67.80

notre nitieur trick ussel!

AU MER LYA MILLE QUAND ON I

سكز (من الإصل)

Le marché du vélo

(Suite de la page 17.)
L'Allemand Kettler expose des modèles aux lignes révolutionnaires (100 % aluminium) dont il fabrique trente mille exemplaires par an, dont le poids avoisine celui d'un vélo de course (contre le double pour un vélo hollandais en acier). Un Italien et un Britannique vendent des mini-vélos démontables en quarante-cinq secondes dont l'un à transmission par courroie en fibre de verre, que l'on peut glisser sans son bras au moment de prendre l'autobus pour l'arriver à la descente.

Un Parisien, M. Lehanneur, a conçu une route à vingt-quatre rayons plate (au lieu de trente-cinq ronds), jante aérodynamique et moyeux sur lesquels ces rayons se fixent par serrage, procédé inédit destiné à faire pincer la roue en alliage coulé ou en matière plastique.

Le boyau et le pneu sans chambre, la pompe à sélecteur de pression (qui cesse de gonfler une fois acquise la pression désirée), la roue libre et la chaîne étroites (vingt et une vitesses pour les amateurs de cols), le jeu de direction à roulements à billes, le guidon au renfort en queue de rat, le pneu à flancs réfléchissants et celui pliable parce qu'à tringles souples, le bidon à

housse thermique, la jante alu acceptant tous types de pneus de 20 à 28 mm, le sac à main pour transport du vélo en bagage accompagné, les pédales en alliage coulé pour remplacer ceux en acier : la liste est longue des innovations de l'industrie française d'équipements, la première d'Europe.

Innover et exporter, les vingt mille travailleurs du cycle français le doivent ! Leur cible ? D'abord les États-Unis, qui ne font pratiquement que du montage. Seuls les Français, l'Italie et le Japon possèdent encore une industrie complète d'équipements pour cycles. Ce dernier est le plus dangereux : soixante millions de cyclistes, bientôt 20 000 kilomètres de pistes cyclables, cinquante millions de spectateurs et 800 millions de dollars par tête chaque année au « Ketchin » (le tiercé à vélo) ! Le Japan Bicycle Promotion Institute dispose ainsi de moyens étonnants pour stimuler la recherche et la propagande en faveur du vélo. N'exploite-t-il pas cent cinquante personnes ? A Düsseldorf, dans l'immeuble du JETRO (Japan Trade Organization), le J.B.P.I. fait suivre des cours de français à son personnel. Des gens qui ne viendront pas à Paris seulement en touristes.

NICHEL DELORE.

Hippisme

CHEVAL-PAPIER ET POULICHE RECORD

EST-CE cet automne qui n'en finit pas d'être l'été et qui en prolonge les joies ? Le rendez-vous qui, comme chaque année en novembre, a réuni à Desvillie, à l'occasion des ventes de poulains, les passionnés du pur-sang, a été marqué par un regain d'optimisme.

D'abord, un fait encourageant que Guy de Rothschild, président du Syndicat des éleveurs, a souligné, dans sa traditionnelle allocution du « dîner de l'élevage » : la présence de nombreux jeunes. Hobby coûteux, le cheval de course est donc celui d'hommes ayant atteint l'âge des réussites consacrées. Mais — peut-être parce que le brassage des affaires suscite maintenant des réussites juvéniles — on a vu apparaître cette année, au pied de la tribune du commissaire-priseur, tout un groupe de moins de trente ans.

Ceux-ci ont commencé par mettre en amol l'établissement des ventes. L'un d'eux s'était vêtu en dignitaire arabe — kofya tenu par l'ignifère, abaya sombre — avec, en outre, des lunettes noires. Il arriva en Rolls, escorté d'un bataillon de conseillers, comme ces personnages en entraînement dans leur sillage. L'annonce de cette

vente se répandit de cour en cour, en quelques secondes : un émir du pétrole allait tout acheter... Et je le jure la poil des juments (avec du pétrole, précisons), comme avant le faire les vieux peleronniers. Et je te grasses les sabots... Et je l'aligne, d'un peigne énergique, poils de crinière et poils de queue... Mais l'« émir » regagna sa Rolls, puis le bar du Normandy, où l'attendait le champagne des paris gagnés, sans que lui-même et ses « conseillers » eussent, une fois, levé le doigt. Il est vrai que, le camail ayant pris fin, ils allaient le faire à la vacation suivante.

Cette génération de la relève semble, cependant, aborder aux rivages hippiques dans un état d'esprit différent de celui des aînés. Ceux-ci ne considéraient qu'une question — ou, si l'on préfère, un mirage — : « Cette jument peut-elle produire un gagnant de Jockey-Club ? ». Les successeurs se demandent d'abord : « Combien vaudra le poulain de cette mère ? ». On a l'impression que le cheval n'est plus, pour eux, une fin en soi, mais un prétexte. Signe de basculement de cette évolution : beaucoup d'entre eux s'intéressent moins aux chevaux eux-mêmes qu'aux paris d'élevage, qui en sont une représentation abstraite, le symbole monétaire de l'économie hippique. Peut-être cette inclination vers le cheval-papier est-elle le fait des « courtiers ». Il en pousse derrière chaque pilier, qui ont toujours — ouvertement ou non — quelque chose à vendre et mènent de frénétiques sarabandes pour y parvenir. Certains sont d'utiles conseillers. D'autres, par le jeu de leurs commissions, ristournes, ristournes sur ristournes, etc., faussent le marché beaucoup plus qu'ils ne le font, à l'inverse de ce qu'espérait la Société d'encouragement, quand elle leur offrit des bureaux où sein-même de l'établissement.

Les « foals » de l'année

Au plan technique, assez bonnes ventes. Une vingtaine de poulains ont dépassé le cap de 250 000 F. C'est un bon résultat dans un marché privé d'acheteurs américains, ceux-ci n'ayant pas l'autorisation des autorités fédérales d'importer des sujets d'élevage d'Europe, où est censée continuer de sévir la métrite infectieuse.

Plus encore que le prix des juments, celui des foals (poulains de l'année) a témoigné d'un certain optimisme du marché. Ces jeunes sujets, qui ne sont pas destinés à fouler une piste avant un délai d'au moins dix-huit mois, sont habituellement peu prisés en France, où, hippiquement parlant, on vit à la petite semaine, toujours sous la menace d'un nouveau tour de vis fiscal,

propre à faire capoter l'édifice. Or, cette année, un foal a dépassé 200 000 F, ce qui approche du record français, et un autre a trouvé acheteur à 100 000 F.

Il est vrai que les courses ne se sortent pas trop mal des guérites de la lot de finances. La menace de paris sur les matches de football, paris qui auraient constitué une concurrence peut-être mortelle, est, pour l'instant, écartée. L'autre grand concurrent, le Loto, laisse accroché aux épaules des députés parlementaires 1,5 % de ses recettes, ce qui va le conduire à diminuer d'autant les rapports gagnants. Les courses perdent bien, dans l'affaire, un petit quelque chose, par « harmonisation » des prélèvements de l'Etat entre les différentes formes de paris (une réglementation compliquée, défilée de brio et de broc au cours des années, prévoyait des pourcentages différents pour des rapports identiques si ceux-ci avaient trait, par exemple, à un « couplé » plutôt qu'à un « jeu simple »). Mais elles regagnent aussitôt la majeure partie du terrain perdu, par abandon d'une disposition qui attribuait au Trésor public les recettes supérieures à celles de certaines années de référence, et ce, sans prise en considération des charges supplémentaires.

La permanence d'un phénomène déjà évoqué ici (1) — à savoir, une augmentation et non une diminution des jeux depuis l'ouverture du procès du prix Brde Abattue — souligne la fidélité, apparemment indéfectible, du public.

Il n'est jusqu'à un chapitre d'un fait divers, par ailleurs affligeant, qui n'ajoute une note de mélancolie espoir. Voilà un an, presque jour pour jour, un éleveur, au désespoir d'un foal qui n'est pas le sujet, le sujet, c'est une petite pouliche qui venait alors de naître à la vie, dans le ventre de sa mère, chez l'éleveur désespéré. La pouliche vint au monde cinq mois après que l'homme l'eut quitté. Elle devint une magnifique pouliche, la plus belle des ventes où on l'emmena. C'est elle qui a dépassé le prix de 200 000 francs, une somme qui — faut-il le préciser ? — rend un sérieux service à sa veuve. Comment, ensuite, cesser d'espérer dans les chevaux ?

LOUIS DÉNIEL.

(1) Le Monde du 18 novembre.

SUR LES CHEMINS D'AMÉRIQUE LATINE

GUATEMALA	2.930 F A/R
BOGOTA	3.040 F A/R
QUITO	3.170 F A/R
LA PAZ	4.250 F A/R
BUENOS AIRES	4.380 F A/R
Circuit NOEL, HAÏTI	4.450 F

NOUVEAU MONDE
8, rue Maitillon, 75006 PARIS
Tél. 329-40-40

CHINE

2 circuits de 15 jours
avec accompagnateur Jet Tours

Pékin - Changsha - Canton - Hong Kong
9 750 F

Départ de Paris les mardis
28 décembre 78 / 30 janvier 79 / 13 février 79 / 20 mars 79

Retours à Paris les mardis
9 janvier 79 / 13 février 79 / 27 février 79 / 6 avril 79

Hong Kong - Canton - Shanghai - Pékin
9 950 F

Départ de Paris les vendredis
22 décembre 78 / 12 janvier 79 / 16 février 79 / 23 mars 79

Retours à Paris les vendredis
5 janvier 79 / 26 janvier 79 / 2 mars 79 / 16 mars 79 / 6 avril 79

Adressez-vous aux agences Air France
ou adressez-vous aux agents de voyages

Jet tours

Monteur Patrick Russel

Une semaine, 700 F par personne

usage illimité de remontées mécaniques, confort en ski, possibilité 2 personnes, caravane, 11 30 par semaine, responsabilité, 16/22 décembre 1978, 3 janvier / 7 février, 17 mars, 7 avril 1979

Les Arcs

Un navire français remonte le Nil

Le MS REVYVA ANCHIS est le seul navire français navigant sur le Nil. C'est le plus luxueux.

La fabuleuse vallée du Nil est un programme de 15 jours, dont 11 jours de croisière spécialement conçus pour ce navire de grand confort.

C'est la seule croisière permettant de visiter réellement le Moyen- et le Haute-Egypte.

DE 7 A 15 JOURS DE 2.850 A 7.800 F - PARIS / PARIS

Revyvaances

LE SEUL ARMATEUR FRANÇAIS SUR LE NIL

Je désire recevoir, sans engagement de ma part, la brochure de 24 pages en couleurs « L'Égypte de Revyvaances »

Adresse

Hôtel Cascade

100 F par personne et par semaine

12 décembre 1978
3 janvier / 7 février / 17 mars / 7 avril 1979

Chambre double avec usage illimité des remontées mécaniques

Les Arcs

Reservations : Christine Paillet
Maison des Arcs 98, boulevard de Montparnasse 75014 Paris
Téléphone : 3224332

Ski compact aux Arcs

Les skis en cadeau!

Forfait spécial 990 F par semaine

avec usage illimité des remontées mécaniques. Et vous gardez le matériel et de haute qualité sous votre disposition (skis compacts, fixations et bâtons)!

Les Arcs

Reservations : Christine Paillet
Maison des Arcs 98, boulevard de Montparnasse 75014 Paris
Téléphone : 3224332

10^e SALON des ANTIQUAIRES

24 NOVEMBRE - 4 DÉCEMBRE 1978

pavillon spodex
PLACE DE LA BASTILLE

ts. les jrs. 10 h à 20 h
mardi et vendredi 10 h à 23 h

Basse-saison aux Arcs

Votre chambre sur le Mont Blanc

Hôtel Cascade

100 F par personne et par semaine

12 décembre 1978
3 janvier / 7 février / 17 mars / 7 avril 1979

Chambre double avec usage illimité des remontées mécaniques

Les Arcs

Reservations : Christine Paillet
Maison des Arcs 98, boulevard de Montparnasse 75014 Paris
Téléphone : 3224332

AU MERIDIEN PARIS, ILY A MILLE CHOSES A FAIRE QUAND ON N'A RIEN A FAIRE.

Le soir, au Méridien Paris, il y a mille façons de ne rien faire. Bar au Patio, à partir de 18 h, il y a de la musique, la meilleure façon de préparer un bon dîner.

Un dîner avec des étoiles, au Clos Longchamp, le restaurant gastronomique. Un dîner aux bougies, rustique et bon enfant, à la Maison Beaujolaise. Un dîner avec des baguettes, au Yamato, le restaurant japonais où surprenant au coffee-shop : le monde entier qui s'y donne rendez-vous lui a donné son nom : l'Ardequin.

22 h, Moustache et ses invités animent le Patio, ce n'est jamais triste. Et puis il y a

HOTEL MERIDIEN PARIS

81, boulevard Gouvion-Saint-Oyr, 75007 Paris - Téléphone 758 12 30. Parking.

Vous économisez ainsi 470 F depuis le 1^{er} novembre (départ en semaine)

L'été est loin. Le soleil est près. En Israël.

Nager. Plonger. Faire du ski nautique. Bronzer... en Israël. A 4 heures d'avion, par El Al et Air France. Le soleil vous attend à Eilat, sur la Mer Rouge. Une semaine à Eilat : Hôtel + petit déjeuner 1 995 F, demi-pension à partir de 2 395 F. (prix au LTL78).

Appelez votre agence de voyages ou l'Office National Israélien de Tourisme : 14, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 261.01.97.

ISRAËL, le pays de tous les dépaysements.

Office National Israélien de Tourisme
EL AL AIR FRANCE

14, rue de la Paix - 75002 PARIS - Tél. 261.01.97

FRANÇAIS

2.040 F
6.000 F
8.900 F
3.850 F
4.990 F

Les grands de la Hi-Fi au prix Darty.



Quelques exemples de chaînes* au prix Darty: les prix les plus bas, garantis par le remboursement de la différence.

<p>1590 F</p> <p>NIKKO Ampli NA 360 2 x 20 Watts efficaces.</p> <p>DYNAMIC SPEAKER Enceintes DS 30 2 voies 30 Watts.</p> <p>GARRARD Platine tourne-disque GT 20 manuelle à courroie avec cellule.</p>	<p>1990 F</p> <p>TOSHIBA Ampli-tuner SA 220 L 2 x 11 Watts efficaces PO-GO-MF.</p> <p>SIARE Enceintes BK 22 2 voies 20 Watts.</p> <p>TECHNICS Platine tourne-disque SL 210 manuelle à courroie avec cellule.</p>	<p>2590 F</p> <p>SCOTT Ampli-tuner R 307 L 2 x 18 Watts efficaces GO-MF.</p> <p>TECHNICS Enceintes SB 90 2 voies 25 Watts.</p> <p>KENWOOD Platine tourne-disque KD 1033 B manuelle à courroie avec cellule.</p>	<p>2750 F</p> <p>TECHNICS Ampli SU 7100 2 x 35 Watts efficaces.</p> <p>3A Enceintes Alpha 2 voies 35 Watts.</p> <p>PHILIPS Platine tourne-disque AF 677 semi-automatique à courroie à asservissement direct avec cellule.</p>
<p>3050 F</p> <p>HITACHI Chaîne compacte SDX 7825 2 x 16 Watts efficaces équipée d'une platine tourne-disque semi-automatique à courroie avec cellule, d'une platine cassette avec Dolby, d'un tuner PO-GO-OC-MF.</p> <p>SIARE Enceintes BK 22 2 voies 20 Watts.</p>	<p>3100 F</p> <p>PIONEER Ampli-tuner SX 550 - 2 x 20 Watts efficaces PO-MF.</p> <p>SHURE Cellule M 73 - 6 S.</p> <p>TECHNICS Enceintes LSK 200 2 voies 40 Watts.</p> <p>KENWOOD Platine tourne-disque SL 2000 manuelle à entraînement direct.</p>	<p>3790 F</p> <p>J.V.C. Ampli L.A.S. - 22 2 x 40 Watts efficaces.</p> <p>TECHNICS Enceintes SB 4500 2 voies 45 Watts.</p> <p>SONY Platine tourne-disque PS - T1 semi-automatique à entraînement direct avec cellule.</p>	<p>3950 F</p> <p>HITACHI Ampli-tuner SR 303 L 2 x 20 Watts efficaces - GO-MF.</p> <p>ORTOPON Cellule FF 15 X MKL 3A Enceintes Apogée 2 voies 50 Watts.</p> <p>TECHNICS Platine tourne-disque SL 3200 semi-automatique à entraînement direct à commandes frontales.</p>
<p>4100 F</p> <p>KENWOOD Ampli KA 3700 2 x 25 Watts efficaces.</p> <p>AKAI Platine magnéto cassette CS 702 D MKII avec Dolby.</p> <p>GARRARD Platine tourne-disque GT 20 manuelle à courroie avec cellule.</p> <p>WHARFEDALE Enceintes Linton XP2 3 voies - 35 Watts.</p>	<p>4370 F</p> <p>SONY Ampli TA - F4 A 2 x 40 Watts efficaces.</p> <p>A.D.C. Cellule XLM MK III</p> <p>SCOTT Enceintes DL 200 3 voies 50 Watts.</p> <p>SIARE Platine tourne-disque PS 87 automatique à entraînement direct à quartz.</p>	<p>4650 F</p> <p>J.V.C. Chaîne compacte MF 55L 2 x 25 Watts efficaces.</p> <p>3A Enceintes Alpha 2 voies 35 Watts.</p> <p>SONY Magnéto cassette avec Super ANIS. Tuner PO-GO-MF.</p>	<p>4950 F</p> <p>TECHNICS Ampli SU 7300 2 x 41 Watts efficaces.</p> <p>SONY Platine magnéto cassette TC-K1 A avec Dolby.</p> <p>THOMSON Enceintes Gamma 311 3 voies - 50 Watts.</p> <p>MARTIN Platine tourne-disque TL 158T semi-automatique à entraînement direct avec cellule.</p>
<p>5460 F</p> <p>TECHNICS Ampli SU 7700 2 x 50 Watts efficaces.</p> <p>SONY Platine magnéto cassette TC-K1 A avec Dolby.</p> <p>GARRARD Platine tourne-disque SL 2000 manuelle à entraînement direct.</p> <p>A.D.C. Cellule QLM 30.</p> <p>J.B. LANSING Enceintes L 19 2 voies - 60 Watts.</p>	<p>5890 F</p> <p>KENWOOD Ampli KA 7100 2 x 60 Watts efficaces.</p> <p>SHURE Cellule M 95 ED.</p> <p>TECHNICS Enceintes Model 3 2 voies 60 Watts.</p> <p>AITEC LANSING Platine tourne-disque SL 1501 manuelle à entraînement direct à quartz.</p>	<p>6195 F</p> <p>TECHNICS Ampli-tuner SA 400 2 x 45 Watts efficaces - PO-MF.</p> <p>MARTIN Enceintes Gamma 315 3 voies 60 Watts.</p> <p>PHILIPS Platine tourne-disque AF 877 semi-automatique à courroie à asservissement direct avec cellule.</p>	<p>6900 F</p> <p>NIKKO Ampli NA 550 2 x 45 Watts efficaces.</p> <p>SHURE Cellule M 95 ED.</p> <p>HITACHI Platine magnéto cassette D 220 avec Dolby.</p> <p>TECHNICS Enceintes Gamma 311 3A Enceintes Apogée 2 voies - 50 Watts.</p> <p>TECHNICS Platine tourne-disque SL 1700 semi-automatique à entraînement direct.</p>
<p>7850 F</p> <p>TECHNICS Ampli SU 8080 2 x 72 Watts efficaces.</p> <p>VERIT Enceintes LB 800 3 voies 100 Watts.</p> <p>Tuner ST 8080 PO-MF.</p> <p>J.V.C. Platine tourne-disque QI A2 semi-automatique à entraînement direct à quartz avec cellule.</p>	<p>8350 F</p> <p>SCOTT Ampli A 457 2 x 60 Watts efficaces.</p> <p>SHURE Cellule M 91 ED.</p> <p>TECHNICS Platine magnéto cassette CD 67 avec Dolby.</p> <p>WHARFEDALE Enceintes E 50 - 3 voies - 70 Watts.</p> <p>WHARFEDALE Platine tourne-disque SL 3200 semi-automatique à entraînement direct.</p>	<p>9950 F</p> <p>HITACHI Ampli de puissance HMA 7500 2 x 75 Watts efficaces.</p> <p>A.D.C. Cellule XLM MK III</p> <p>ALTEC LANSING Enceintes Model 7 3 voies 120 Watts.</p> <p>TECHNICS Préampli HCA 8300.</p> <p>WHARFEDALE Platine tourne-disque SL 1401 semi-automatique à entraînement direct à quartz.</p>	<p>11100 F</p> <p>TECHNICS Ampli de puissance SE 9060 2 x 70 Watts efficaces.</p> <p>HITACHI Platine tourne-disque FT 353 Q semi-automatique à entraînement direct à quartz avec cellule.</p> <p>WHARFEDALE Enceinte E 70 3 voies - 100 Watts.</p> <p>WHARFEDALE Egaliseur SH 9010.</p>

PARIS - 8^e: Darty-sous-la-Madeleine. Parking place de la Madeleine.
11^e: 25 à 35, boulevard de Belleville. M^o Couronnes.
13^e: 168, avenue de Choisy. M^o Place d'Italie.
14^e: Centre Commercial Galté-Montparnasse. 80, avenue du Maine.
Entrée directe par le M^o Galté.
15^e: Front de Seine. Centre Commercial Beaugrenelle. 71, quai de Grenelle.
18^e: 128, avenue de Saint-Ouen. M^o Porte de Saint-Ouen.

RÉGION PARISIENNE - 78-Orgeval: Centre Commercial "Art de Vivre".
Saclay-Passy - Autoroute de l'Orgeval.
78-Passy 2: Centre Commercial - Parly 2 (La Chesnaie).
91-Les Ulis 2: Centre Commercial "Les Ulis 2".
91-Morsang-sur-Orge: Autoroute du Sud. Sortie Savigny.
Direction Sainte-Geneviève-des-Bois. Route de Corbeil.
92-Asnières: Carrefour des 4 Routes, 384, avenue d'Argenteuil. RN 309.
92-Puteaux: Parvis de la Défense. A côté du C.N.L.I.
92-Clichy-la-Floire: 151, avenue Marcel-Cochin. RN 306.
93-Aubervilliers: Centre Pariféris. Porte de la Villette.

93-Bagnolet: Porte de Bagnolet. M^o Goffinet. Au pied du Novotel.
93-Bondy: 123-155, avenue Gallieni. RN 3.
93-Nolay-le-Grand: Centre Commercial "Les Arcades".
93-Pierrefitte: 102-114, avenue Léonia. RN 1.
94-Champigny: 104-12, avenue Roger-Salengro. La Fourchette. RN 4.
94-Créteil: Centre Régional "Créteil Soleil".
94-Thiais-Bungis: Centre Régional "Belle Epine". RN 7.
95-Cergy-Pontoise: Centre Régional "3 Fontaines".
60-Beauvais: 2 à 4, rue du Fraco-Marché.
60-Creil: Centre Commercial de Creil-Nogent.
51-Reims: Route de Dormans. Zone Industrielle l'Inquaud.

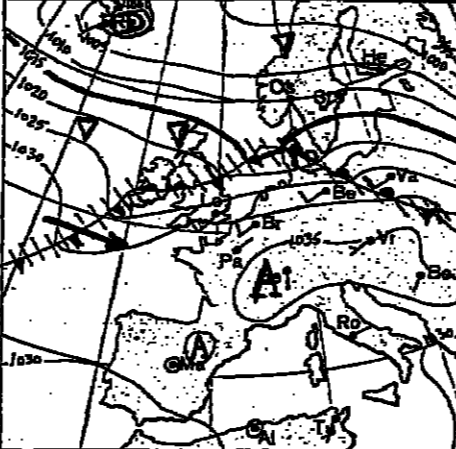
* Les prix des chaînes mentionnées sont des prix garantis jusqu'au 30 novembre 1978; offres valables dans les magasins Darty de Paris et de la région parisienne.

مركز من الإيجل

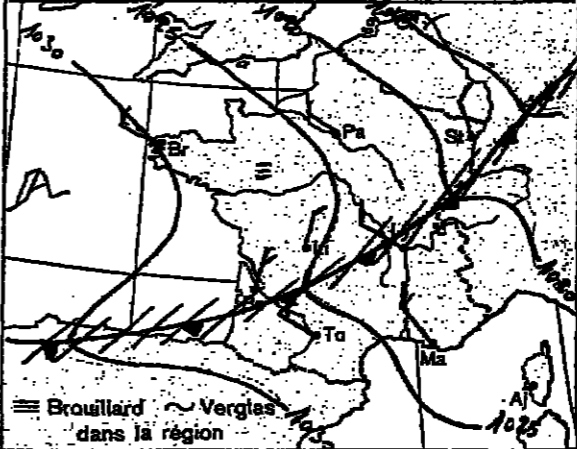
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24-11-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25-11-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 novembre à 24 heures et le samedi 25 novembre à 24 heures :

Précédé d'un affaiblissement du champ de pression, un front froid venant des îles britanniques traversera la plus grande partie de la France.

Samedi 25 novembre, la zone plus vivante liée à ce front froid concentrera en début de journée les régions s'étendant des Charentes et du Bordelais à l'Alsace et au nord des Alpes...

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 3 degrés ; Amsterdam, 12 et 19 ; Athènes, 15 et 21 ; Berlin, 12 et 10 ; Bonn, 13 et 8 ; Bruxelles, 12 et 8 ; Los Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 10 et 7 ; Genève, 9 et 3 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 15 et 11 ; Madrid, 14 et 7 ; Moscou, 8 et 0 ; New-York, 8 et 11 ; Palma-de-Majorque, 19 et 4 ; Rome, 17 et 3 ; Stockholm, 6 et 2.

TROUVER DES VENDEURS QUI VENDENT affaire de spécialistes

10 ans d'expérience

EXCLUSIVEMENT

Formation et Sélection de la Force de Vente Assistantes de Direction

ADP PARIS CONSEIL D'ENTREPRENEURS CLAUDE BOUCHÉ 6 RUE DEVI 75017 PARIS

INFORMATION: 766.45.21

LOTO

c'est facile



Colloque

UN CONGRÈS POUR L'ARCHITECTURE

Le premier congrès du Syndicat de l'architecture se réunira les samedi 26 et dimanche 28 novembre à Paris, 8, rue Albert-de-Lapparent...

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE

Real estate icons and statistics: 2500 RÉVERSIBLE, 2000 FD, 90% / 15, 1974, 1978, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50.

LOTO TIRAGE N° 47 DU 22 NOVEMBRE 1978

Lottery numbers: 11, 14, 19, 20, 32, 47. NUMERO COMPLEMENTAIRE: 13.

Table of lottery prizes: 6 BONS NUMEROS: 1 111 649,10 F; 5 BONS NUMEROS: 158 807,00 F; 5 BONS NUMEROS: 5 173,10 F; 4 BONS NUMEROS: 99,60 F; 3 BONS NUMEROS: 8,20 F.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2238

Crossword puzzle grid and clues in French.

Solution du problème n° 2238

Horizontal: I. Charbon; II. Laconique; III. Eves; IV. Paré; V. Tê-tê; VI. Côté; VII. Mesurable; VIII. As; IX. Fanés; X. Milan; XI. Eté; XII. Rosé (vin); XIII. Cleptomane; XIV. Harassé; XV. La; XVI. Acérés; XVII. Fat; XVIII. Uran; XIX. An; XX. Iséran; XXI. Nia; XXII. Epateur; XXIII. CQFD; XXIV. Ibis; XXV. Oul; XXVI. Cals; XXVII. Nenni; XXVIII. Erine.

Real estate ad: 17 et 31, av. Foch, Vincennes - Deux petits imm. grand standing dans la verdure.

Real estate ad: LES CLAIRES DE CERGY - Sur 4 ha de verdure, en bordure bois de Cergy.

« Le Monde Immobilier » est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Real estate ad: ... et un prêt CDE financera votre achat: Comptoir des Entrepreneurs.

CUIR CENTER 2ème anniversaire: Cuir Center encore moins cher que Cuir Center! Advertisement for leather furniture with prices and contact info.

Hi-Fi y.

2750F

3950F

4950F

5950F

7100F

Cinéma

Un carrefour pour le tiers-monde

(Suite de la première page.)

On y découvre, effleurées, au jour le jour, dans l'opuscule de Guy Hennebelle, passées au tamis d'une analyse implacable dans l'ouvrage de Tahar Cherif, les conditions réelles du bricolage cinématographique prévalant en Afrique noire et de l'emprise générale des trusts internationaux dans les pays afro-arabes.

Repris en main par Hamadi Essid, économiste, cinéaste, le Festival de Carthage s'oriente dès 1974 dans une direction originale, ajouta à son cycle de projections un colloque sur la diffusion des films qui fait suite à la création de la FEPACI (Fédération panafricaine des cinéastes) et à une première série de discussions en Algérie sur le même thème. Jean-Charles Edeline, venu proposer ses services pour aider à réorganiser les structures de l'industrie cinématographique sur le continent africain, repart bredouille.

Rien de bien positif ne sort de ces premières discussions, sauf que les pressions idéologiques augmentent, que certains Etats africains prétendent interdire à Carthage de montrer des films ou de nommer des jurés qui ne leur conviennent pas.

La cause semble perdue. Jusqu'à l'extraordinaire retournement survenu cette année qui voit le Festival non seulement devenir totalement indépendant du pouvoir, et des pouvoirs, mais s'élargir aux dimensions du tiers-monde. Le nouveau règlement stipule que les films sont choisis à titre individuel et ne représentent pas les Etats, que la direction des Journées a seule voix au chapitre pour décider des sélections: Tahar Cherif, qui collabore à nouveau étroitement à la manifestation et se retrouve membre du jury comme en 1968, s'occupe de la sélection des films de la compétition afro-arabe; Hamadi Essid supervise la sélection des films de la seconde compétition, le Forum tricontinental.

Un nouveau colloque à plus grande échelle réunit des spécialistes venus de partout. Hamadi Essid, dans son allocution d'ouverture, pose clairement les problèmes. Une motion finale appelée à faire date, dont on veut espérer qu'elle connaîtra la plus large diffusion à travers le monde, et chez nous d'abord, présente en trois pages serrées l'essentiel des premières mesures indispensables pour la survie et l'épanouissement des cinématographies arabes et africaines, elle propose des résolutions à trois niveaux, national, intérieur (au continent africain et au sous-continent arabe) et international. Carthage 1978 n'aurait-il produit que ces résolutions, il ferait date.

Un jeune paysan élu des dieux

Président des Journées cinématographiques de Carthage, Hamadi Essid est aussi directeur de la SATPEC, société nationale de cinéma, qui prend en charge l'organisation technique du Festival. Le budget, une centaine de milliers de dinars — le dîner vaut un peu plus de 8 francs, — est curieusement partagé entre la Tunisie et la Libye, riche de ses pétrodollars. Mettant en pratique, avant la lettre, les résolutions finales du colloque sur la production et la distribution des films arabes et africains, les Journées, selon l'expression à la mode, avaient éclaté à travers Tunis et la province. Elcora, Soussa, Sfax, Kairouan, Gabès, pour y projeter des films du monde entier. Le prix des places, déjà infime, avait été réduit de moitié, ramené à 200 millimes (un peu moins de 2 francs). Le public s'écrasait — il n'y a pas d'autre terme, — participait très activement aux sélections, un très jeune public de moins de vingt-cinq ans, capable d'aimer des films égyptiens, algériens, mais aussi brésiliens,

hongrois, indiens, ou d'applaudir des rétrospectives consacrées au western, au fantastique, au policier.

Parl'insensé qui étouffait dans l'œuf les germes d'intolérance de ceux qui prétendaient interdire ou dénoncer, cette fois, non plus les Etats et gouvernements, mais telle dérogation mise par les plus nobles intentions, tel groupe de pression. Les films — Jean de Baroncelli a déjà rendu compte de certains d'eux lors du FIFEF de Namur (Le Monde du 21 septembre) — devenaient secondaires. Les prix seront attribués dimanche 26 novembre.

On relèvera pourtant les Aventures d'un héros, de Merzak Allouache, le réalisateur heureux de Omar Gattou, qui relève du Candide de Voltaire et des Contes des mille et une nuits; Mehdi, jeune paysan

élu des dieux, part découvrir le monde, et l'Algérie, en mobylette.

Il rencontre Che Guevara, l'Escadron de la mort, Gana Kely, la misère paysanne et urbaine, termine pathétiquement son périple dans une cellule de prison à taper sur les murs en criant: « Frères, entendez-moi, je suis seul! »; et, hors compétition, Genèse d'un repas, film français de Luc Moullet, qui décrit de façon géniale la mise en coupe réglée du tiers-monde par l'Occident. L'exode d'un amour, servi par une logique inattendue, nous donnerait presque mauvaise conscience si l'imperfection, finalement, n'était la meilleure réponse aux questions qui nous brûlent, nous — protecteurs — du tiers-monde.

LOUIS MARCORELLES.

Notes

Photo

Marc Riboud

On peut actuellement voir, chez Agathe Gallard, un choix des meilleurs photos de Marc Riboud. C'est sa troisième exposition personnelle en France: après la Chine, en 1966, chez Delpha, et déjà une petite rétrospective, en 1976, au musée d'Art et d'Architecture de la ville de Paris. Riboud a une longue histoire à raconter: cinquante années d'expérience, le magazine du Vercors en 1944-1945, la reportage à Magramm depuis 1953, Paris-Katmandou en Land-Rover, un an en Inde, quatre mois en Chine, l'Asie, l'Afrique, l'Europe, le Vietnam de 1968 à 1972, récemment la direction de Magnum.

Images, dans un brouillard d'histoire. Il se passe ce qui arrive rarement dans la photo de reportage, c'est-à-dire qu'elle dépasse l'actualité de l'information et que, des années plus tard, elle décharge toujours la même émotion, sur un visage, sur un paysage, sur une situation. Les photos de Riboud disent avec finesse des mots énormes: la vie, l'amour, la peur, les rapports de force, l'espoir du changement.

BERNARD GUILLERMY.

* Agathe Gallard.

Théâtre

Florence Georgiotti

Robe fumée, les lèvres, escarpins pointus, Florence Georgiotti apparaît, tenant dans ses bras une poupelle. Avec sa frange blonde, ses yeux larges, sa grande bouche pleine de dents, elle ressemble aux filles fascistes de Wolinski — elle les a jouées

Danse

Soirée Mac Millan à l'Opéra

Excellente idée de l'Opéra d'avoir invité Kenneth Mac Millan, le chorégraphe écossais de Covent Garden, à présenter une soirée de ballets sur notre première scène: on n'a jamais rendu pareil hommage à Sir Frederick Ashton, qui le méritait beaucoup plus, au temps de Lifar. Malheureusement, quels que soient les égards dus à un chorégraphe étranger — qu'on n'aurait jamais dû siffler au rideau final, jeudi 23 novembre, par simple courtoisie, — il faut reconnaître que la soirée est lourde et qu'on s'ennuie.

Le spectacle commencé par « Les Quatre Saisons », l'interrède chorégraphique filandreuse que le grand Verdi ne composa qu'à contre-cœur pour ses « Vêpres siciliennes » afin de répondre aux exigences des abonnés à l'opéra de la « Grande Boutique ». En fait de lorgnette,

nos jeunes printemps du ballet appartiennent dans le plus simple appareil, seulement revêtus d'un « truc à plumes », tandis que les danseurs, casqués façon Roi Soleil, enchaînent des « airs » parodiques d'un humour contestable, sans comparaison avec celui dont le regretté John Cranko avait saupoudré « la Belle Hélène ». Le public n'y résista pas et, surfoqué par le défilé d'un char à attribut viril, siffla à mort.

La création de la soirée consistait dans « Météorite », admirable partition d'Henri Dutilleul, qu'il aurait fallu écouter les yeux fermés. Car, c'est ni plus ni moins une scène de cannibalisme où, dans un décor colligoreux, à la manière de Jooss, une Musidora échevillée est croquée toute crue par de sadiques nocurs en frac. Quand on sait que la scène en maille de bain violet est Mlle Dominique Khalifouri, ravissante mais mince comme un fil, on se demande et ce qui a pu passer par la tête de ses tortionnaires et ce qu'il en reste à la fin. Bizarrement, ce petit chef-d'œuvre de mauvais goût a été applaudi.

d'ailleurs dans « Je ne pense qu'à ça ». Un bibi à volute l'habille de métamorphe, la voilà prosternée dans sa robe de chambre, se débattant sur une bicyclette miniature. Dégoûtée d'un mari domestique, elle rêve d'un type vraiment mâle. Plongée dans une baignoire, enfouie sous des vagues de toile zébrée, elle est strabée. Une sous des fleurs en carton: la chanteuse trahit par son play-back.

Quelques personnages baroques — y compris celui d'un canard jaune — pour un drôle de personnage, une femme belle et violente, pas du tout repus du guerrier, qui balais avec insolence l'arène de victimes, qui encaisse les coups et ne trahit pas d'un doigt.

Elle aime vivre, la Georgiotti, s'adore et faire peur avec son corps nerveux, sa voix grave, son rire gêné. Mystérieuse et cocasse, elle aime jouer; elle est une vraie comédienne.

COLETTE GODARD.

* « Fouballa Giti », Théâtre des Quatre-Centis-Corps, 22 h. 30.

OLIVIER MERLIN.

COLISÉE - FRANÇAIS - RICHELIEU - WEPLER - MONTPARNASSE PATHÉ - VICTOR-HUGO - GAUMONT CONVENTION - FAUVETTE - NATION SAINT-GERMAIN VILLAGE - CYRANO Versailles - PATHÉ Belle-Epine - LE MARLY Enghien - MULTICINÉ Champigny - TRICYCLE Asnières AVIATIC Le Bourget - GAUMONT Evry - ARIEL Rueil - VÉLIZY 2

Advertisement for the film 'Une histoire simple' featuring Rommy Schneider, Bruno Cremer, and Claude Brasseur. Directed by Jean-Loup Dabadie. Includes the logo for Film Inter and the name Philippe Sarde.

Handwritten Arabic text: هكذا من الجاهل

Vertical advertisement for 'LES VÉPRES' featuring a large 'A' logo and a figure in a dynamic pose.

ARTS ET SPECTACLES

SORTIE MERCREDI 29

Exposition

Monstrueux humour

Une exposition sur le caractère contemporain sous la bannière du bizarre, du grotesque et du monstrueux. Elle est assez riche, avec quelques très beaux numéros, mais le dessin d'humour d'aujourd'hui est davantage. De nouvelles générations de dessinateurs naissent chaque fois que les sociétés modernes entrent en mutation. Depuis les années 50, il en est apparu sur les deux côtés de l'Atlantique, qui ont fleuri sur le terrain du mécontentement politique et social.

chargé de dessins: de baroques arabesques l'ont rendu graphiquement plus complexe, tandis que le contenu allait du quotidien à l'intemporel et à l'universel. De journaliste qu'il était, observateur du monde qui change, il est devenu un « romancier » inventeur d'un monde personnel. Les quatre dessins-aquarelles de Steinberg, qui sont les joyaux de cette exposition, d'un graphisme fouillé, ambigu et à significations multiples, nous disent à quel point ce dessinateur se dirige vers l'espace du musée. L'art est son sujet: ici une nature morte rouge de l'Angelus de Millet, ailleurs une composition cubiste de Braque ou bien une nature vivante, faite d'arabesques arabesques à la manière des natures mortes.

Musique

<PADMAVATI> à l'Opéra du Rhin

Dès les premiers accords du prélude — de longues tenues graves échappées de la fosse devant le rideau rouge — on sent un peu plus cruellement la maladresse des mots ou des images pour cerner les sonorités ou donner une idée des mélanges de timbres qui font sourdes d'un simple agrégat harmonique une brève épaisse, un usage volatil ou un rayon de clarté. Pourquoi de sent-on tout à coup dans un monde lointain, oppressant, magique? Cela tient d'abord au titre, bien sûr: Padmavati, le nom de la reine de Toulon consacré à la fleur céleste du lotus et aussi à la musique. Ce n'est pas l'Opéra du Rhin pour autant, mais c'est déjà la sensation du mystère, parce que l'oreille ne parvient pas à analyser ce qui vient la frapper. Peu à peu pourtant le caractère modal de l'écriture s'affirme: la gamme occidentale sans cesse altérée se coule dans les situations capricieuses des modes de l'Inde.

preuve d'un grand sens du théâtre ni que le compositeur ait réussi à caractériser nettement les personnages. Alors, il reste la partition, plus proche d'Ariane et Barbe-Bleue que de Pelléas et Mélisande, d'une luxuriance sans cesse contenue mais d'autant plus fascinante; ce n'est pas encore le langage affirmatif du Roussel de Bacchus et Ariane ou des dernières symphonies, c'est une œuvre à part et, sans doute un chef-d'œuvre. Padmavati avait déjà été présentée à Strasbourg en 1967, pour le Festival, puis repris au cours de la saison suivante. Ça avait été un événement et, dix ans plus tard, l'Opéra du Rhin se devait de rendre hommage à la fois à l'un des compositeurs français les plus importants de la première moitié du siècle et à une production à sa représentation de la pratique du l'ancien Opéra de Strasbourg qui, quoique municipal alors, se classait parmi les premières scènes lyriques françaises. Les deux compositeurs français soustraits ont été refaits à l'identique, on jurerait pourtant qu'ils sont d'origine, car ils datent un peu.

PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES VO STUDIO ALPHA VO PARAMOUNT OPÉRA V1 PARAMOUNT MONTPARNASSE V2

NEIL SIMON LE PRIVÉ DE CES DAMES

Steinberg n'est pas le seul à parler davantage de son propre monde que du monde lui-même. Dès qu'il acquiert une certaine substance artistique, le dessinateur d'humour tend à quitter le papier journal pour le papier Canon du dessin d'art et le Japon des lithographies à mettre sur le circuit des galeries de tableaux. Ainsi en va-t-il de Ronald Searle et de ses chats plantureux, emmurés et emparés d'arabesques linéaires comme des dames patronnesses; de Folon et son doux délire de signalisations urbaines; de Sempé et ses descriptions humoristiques des privilèges de la vie moderne; de Topor et O. Divilor et leur vision fantasmagorique des gens et des choses. D'une manière générale, la veine surréaliste est très largement représentée: le féroc Puyo-Rosado, l'énigmatique Traquand, le félicite Ungereit, le délirant Federico Fellini, qui fut dessinateur d'humour avant d'être cinéaste.

Ventilateurs et pianissimos

L'autre caractéristique curieuse de Padmavati, c'est l'intention originale de renouer avec la formule française de l'opéra-ballet abandonnée depuis le dix-huitième siècle. Et là encore, même si on n'ose pas exiger d'un chorégraphe qu'il résolve le problème insoluble d'une danse de guerriers ou qu'il parvienne à faire à un vague orientalisme quand la musique elle-même y sacrifie, s'il fallait juger de la réussite de l'œuvre sur l'équilibre qu'elle se propose de réaliser entre la danse et l'action, on devrait plutôt parler d'échec. Quant à la force dramatique du livret, on ne peut pas dire que Louis Laloy y ait fait

Grâce au soutien efficace du comité Albert-Roussel qui a déjà aidé à cette reprise, l'ouvrage doit être enregistré sous la direction d'Alain Lombard et peut-être présenté en 1980 à l'Opéra de Paris. Les mirages après tout, sont toujours possibles. GÉRARD CONDÉ. * Prochaines représentations: à Mulhouse, les 21 et 25 novembre et, à Strasbourg, les 28 et 29 novembre. # Une production australienne, « La Comédie de Jimmie Blacksmith », réalisée par Fred Sheplid (1977), a obtenu le Grand Prix du Jury au Festival du film des droits de l'homme qui s'est achevé le 14 novembre à Strasbourg.

MARIGNAN - BALZAC - ABC - MONTPARNASSE 83 - WEPLER - GAUMONT SUD GAMBETTA - CAMBRONNE - SAINT-LAZARE PASQUIER - ATHÈNA - QUINTETTE v.o. BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - MULTICINE Champigny - PARINOR Aulnay-sous-Bois ULIS Orsay - STUDIO Party 2 - ARGENTEUIL - C 2 L Saint-Germain - en - Loye CLUB 123 Maisons-Alfort - GAUMONT Evry

LA GRANDE MENACE LINO VENTURA RICHARD BURTON LEE REMICK

NINO MANFREDI UN FILM DE LUIGI COMENCINI LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COLA-COLA!

MARIGNAN PATHE VO - ELYSÉES LINCOLN VO - HAUTEVILLE VO STUDIO DE LA HARPE VO - FLM SAINT-JACQUES VO - HAUTEVILLE VO LES 5 PARNASSIERS V1 - GAUMONT OPÉRA V1 - GAUMONT CONVENTION V1 CLICHY PATHÉ V1 ARTEL PORT NOBERT - TRICYCLE Asnières - 621 Versailles

UN FILM DE ROBERT ALTMAN Un Marriage

COURS de l'ATHÈNEE-LOUIS JOUVET mardi - mercredi - jeudi - vendredi de 11h à 14h direction d'acteurs Pierre Reynal ouverture des inscriptions-enseignements 24 rue Caumartin tél. 073.27.41

GAUMONT AMBASSADE - BERLITZ - GAUMONT RICHELIEU - CLICHY PATHÉ - GAUMONT GAMBETTA - MONTPARNASSE PATHÉ GAUMONT CONVENTION - FAUVETTE - U.G.C. ODÉON - U.G.C. BIARRITZ - CYRANO Versailles - BELLE-ÉPINE Thiais - GAUMONT Evry - FRANÇAIS Enghien ULIS Orsay - ARGENTEUIL - AVIATIC Le Bourget - ARTEL Créteil - ARTEL Rosny

PIERRE RICHARD VICTOR LANOUX LA CARAPATE un film de GÉRARD OURY ... On ne cesse pratiquement pas de rire en voyant La Carapate. Jean de BARONCELLI - LE MONDE

CT ACLES

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de dix ans

La cinémathèque

Chaillet, 15 h. : Théologues, la doctrine (1966), de D. Vertov, 18 h. 30, Le cinéma et le monde des lettres (1977), de J. Carrière, de A. L. ...

Les exclusivités

ALAMBRETTA (A. v.o.), Action-Scènes, 9 (87-20-50); AERON - Les Fuyants, 9 (87-20-50); ALPHES ET LES HERBES (F.), ...

Garcé de Lyon, 15 (83-01-80); D.O.C. Gobelins, 15 (31-05-19); Miroir, 16 (30-23-52); ...

LA CARRIÈRE (F.), Richelieu, 9 (82-71-02); BARRIS, 9 (72-52-53); ...

Les films nouveaux

UN MARIAGE, film américain de Robert Altman (v.o.), Studio de la Expre, 9 (83-24-33); ...

LE PION (F.), Omnia, 9 (23-23-23); U.O.C. Océan, 9 (23-23-23); ...

STUDIO SAINT-SÉVERIN 14 JUILLET BASTILLE OLYMPIC ENTREPOT. A propos du terrorisme et de la loi, du pouvoir et de la démocratie, écrivains et cinéastes allemands s'interrogent. Nouvel Observateur. L'Allemagne en automne.

PARAMOUNT ELYSEES VO PUBLICIS ST GERMAIN VO PARAMOUNT MONTPARNASSE VF PARAMOUNT OPERA VF MOULIN ROUGE VF CAPRI GRANDS BOULEVARDS VF PARAMOUNT GALAXIE VF CONVENTION SAINT-GERMAIN VF PARAMOUNT ELYSEES II La Célèbre Saint-Cloud PARAMOUNT La Yavana PARAMOUNT Oly BUXY Val d'Arcs GANMA Argentina (82-51-18) CLUB Les Marseillais - ASCCL Corbell

Jule-Box en film à tout savoir. Les spectacles de: Del Maley-Little Richard-The Shadows Paul Anka-Paul and Paula-Dig Dapper The Brothers Four-Frankie Laine Bruce Ford-Danny and the Juniors The Chadstones - Paul Evans and his Cats Bruce Byron-Monnie Morris Domenico Modugno-Bobby Vinton

STUDIO CUIJAS (v.o.)

WOODY ALLEN DIANE KEATON ANNIE HALL "presque" une histoire d'amour. Image of Woody Allen and Diane Keaton.

DUREE EXCEPTIONNELLE HORAIRES SPECIAUX 1 et 2 EPOQUES REUNIES. FRANCE ELYSEES GAUMONT RIVE GAUCHE VERSAILLES CYRANO. 1 EPOQUE HAUTEFEUILLE 2 EPOQUE GRANDS AUGUSTINS. ARIANE MNOLCHINE. Forfait horaire voir lignes programmes.

DEPARTIEU / CARMET LE SUCRE Un film de Jacques Rouffio. CONCORDE PATHE • BERTLITZ • MONTPARNASSE 83 • CLICHY PATHE • CAMBRODNE • GAUMONT SUD SAINT-LAZARE PASQUIER • FAUVETTE • SAINT-GERMAIN STUDIO • OLYMPIC ENTREPOT BELLE EPINE PATHE Tahiti • MULTICINE PATHE Champigny • TRICYCLE Assnières • VÉLIZY 2 FRANÇAIS English • ARIEL Reuil • PARINOR Astasay • GAUMONT Evry HORAIRES DES SEANCES : 13 H 50 - 16 H - 18 H - 20 H 15 - 22 H 20

LA CLEF - PALAIS DES ARTS

LA PREUVE PAR 6. Image of eyes. Alors on n'hésite pas il y a si longtemps que l'on attendait cet évènement. Robert Enrico. BALZAC ELYSEES - SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS OLYMPIC ENTREPOT.

JACQUES VILLERET JF STEVENIN PASSE MONTAGNE UN FILM DE STEVENIN. GAUMONT COLISÉE - IMPÉRIAL PATHÉ - 5-PARNASSIENS SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS - OLYMPIC ENTREPOT.

Prix de la Mise en Scène Festival Cinématographique International de Paris 1978. Les rendez-vous d'ANNA. Un film de Chantal Akerman. Aurore Clément, tour à tour pathétique, bouleversante, hautaine, indifférente... Louis Marcoilles - Le Monde. ... Un très beau film qui nous laisse plein d'images d'odeurs et de sons. Michel Delain - L'Express. ... Tous les comédiens sont au mieux de leur talent. Leur rendez-vous avec Anna Aurore est à ne pas manquer. Robert Chazal - France Soir. Une rare puissance émotionnelle... Gérard Vaugeolis - Humanité Dimanche.

2 chefs-d'œuvre à voir absolument

Attention aux horaires. Prière consulter les salles. PALME D'OR CANNES 78. L'ARBRE AUX SABOTS ERMANNO OLMI. Images of people in a forest.

UN FILM DE INGMAR BERGMAN AVEC INGRID BERGMAN LIV ULLMANN. Sonate d'Automne. Images of Ingrid Bergman and Liv Ullmann.

ÉDUCATION

Dix semaines après la rentrée scolaire
Auxonne saisie par les « bavures »

Dijon. — Dix semaines après la rentrée scolaire, la petite ville d'Auxonne (Côte-d'Or), paisible chef-lieu de canton de la plaine de la Saône...

A Auxonne, les manifestations de rue sont très rares et les gendarmes étaient quelque peu énervés, lundi 20 novembre, quand cent cinquante enseignants, parents d'élèves et élèves...

Ce n'était pas la première manifestation de mécontentement. Le 24 octobre, les enseignants de la FEN, de la C.F.D.T., du Syndicat national des collèges (S.N.C.) et des non-syndiqués...

CHARLES MARQUÉS.

En 1977

TRENTE MILLE PROFESSEURS DU SECOND DEGRÉ ONT PARTICIPÉ A LA FORMATION CONTINUE

Trente mille enseignants du second degré, soit 10 % de l'ensemble d'entre eux, ont participé en 1977 à des actions de formation continue. C'est ce que vient d'indiquer M. Christian Beullac, ministre de l'éducation...

Pour 18 %, ces heures-stagiales ont été financées grâce au 1 % de la masse salariale que les entreprises doivent consacrer chaque année...

(1) Journal officiel, 17 novembre 1978, débats parlementaires, Sénat.

Plusieurs dizaines d'étudiants marocains occupent depuis jeudi 23 novembre les locaux administratifs du Centre régional des études universitaires et scolaires (C.R.E.U.S.) d'Albi-en-Provence...

PRECISION. — Une ligne sautée a rendu incompréhensible, dans nos premières éditions du 24 novembre, un passage de l'article consacré à la reorganisation du Centre national de documentation pédagogique...

PRESSE

APRÈS LA RUPTURE DES ACCORDS AVEC M. HERSANT

M. Marcel Fournier renonce à la présidence de Franpresse, société éditrice de « l'Aurore »

Nouveaux coup de théâtre à l'Aurore : alors qu'on apprendait la rupture des accords techniques et commerciaux signés entre le groupe de la rue de Richelieu et M. Robert Hersant...

M. Marcel Fournier, par ailleurs directeur des magasins Carrefour, avait accepté la présidence de la société Franpresse, constituée par un groupe d'intérêts rassemblés pour le rachat à M. Marcel Bousquet...

M. Fournier a également publié la lettre que lui avait adressée M. Robert Hersant le 13 novembre, lui annonçant l'impossibilité pour son groupe de collaborer avec l'Aurore...

M. Fournier a également rappelé au conseil d'administration que le 13 novembre, il avait accepté sous réserve de prendre le risque de lui-même avec « l'Aurore » les petites annonces de « France-Soir »...

M. Fournier a également rappelé au conseil d'administration que le 13 novembre, il avait accepté sous réserve de prendre le risque de lui-même avec « l'Aurore » les petites annonces de « France-Soir »...

LE CAPITAL DE FRANPRESSE

Le capital de la société Franpresse est, selon la correspondance de la presse, de 13 650 000 francs. Il se répartit de la façon suivante : M. Marcel Fournier, P.-D.G. de Carrefour, 250 000 F ; M. Jean-Louis Desoeuvre, P.-D.G. des Charbonnages, 1 500 000 F ; M. André Viala, 1 000 000 F ; M. André Monteloupoulou, P.-D.G. du groupe P&S-P&M, 1 500 000 F ; Mme Armande Monteloupoulou, épouse de M. André Monteloupoulou, 10 000 F ; la société Kraxar, présidente par Mme Jeanette Hlav-Vanden-Bosche et contrôlée par M. Guy de Boqueville, P.-D.G. de la Société continentale de banque, 2 000 000 F ; la société Darblay, 2 000 000 F ; la société SOFAS, S.A., 2 000 000 F ; M. Alexandre Besa, P.-D.G. de la société de Joaillerie Besa-Gen, 1 500 000 F ; M. Marc Fecheant, président-directeur de la Française maritime S.A., 1 500 000 F ; la société Fortis, fondatrice et administratrice de la société de la Française maritime S.A., 1 500 000 F ; M. Guy Veyssière, conseiller juridique et financier qui a négocié le rachat du groupe « l'Aurore » - « Paris-Turf », 50 000 F.

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

COULS SPECIAUX DE NOEL... 14, rue de Valenciennes 75013 PARIS. Tél. : 693-25-33 en soirée.

L'immobilier

appartements vente appartements vente
4° arrdt. 26, RUE DES TOURNELLES... 5° arrdt. PRÈS MOUFFETARD... 6° arrdt. 5, RUE PRINCESSE... 7° arrdt. ÉCOLE MILITAIRE... 11° arrdt. 147, RUE DE CHARONNE... 12° arrdt. Métro Saint-Mamet, bel imm.

MONTMARTRE Métro LAMARCK... MAIRIE 3 PIÈCES... MONTMARTRE Métro LAMARCK... SÈVRES-MÉTROPOLITAINE... 19° arrdt. 75 M² + 40 m² de jardin... 20° arrdt. 4390 F le m²... 91 - Essonne... Hauts-de-Seine... LEVALLOIS... CHOISY-LE-ROI

Misez sur une valeur sûre à Paris. Du studio au 5 pièces. MANERA S.A. Orphee. des appartements de qualité ceinturés de balcons.

maisons de campagne GERS... FERMES ARDECHOISES... COURBOVOIE... GARE ANNIÈRES... SAINT-LAZAIRE... LIVRAISON EN COURS... MAISON DE CAMPAGNE... VILLES... VILLES

propriétés A votre belle propriété 120 km Paris... RÉGION RAMBOUILLET... 35 km MONTPARNASSE... A 5 km MONTARGIS... MILLY-LE-FORET... RARE - TOURNAI... LYS-CHANTILLY... PALAISIAU Métro

TRANSPORTS

Les compagnies aériennes américaines forcent les portes de l'Europe

Partisans du libre jeu de la concurrence en matière de transport aérien, les Etats-Unis tentent d'imposer leur politique de « ciel ouvert » à leurs partenaires par le biais d'accords bilatéraux. De nombreux pays européens se sont déjà rangés à leurs vues. La France résiste encore à l'offensive américaine. Pourrait-elle éviter longtemps l'encerclement ?

Le dernier accord négocié par les Etats-Unis avec un pays européen l'a été avec la Belgique. Aux termes de cet accord, la Sabena obtient notamment le droit d'exploiter des vols

cargos vers n'importe quelle destination américaine, celui d'ouvrir outre-Atlantique trois nouvelles escales (elle a déjà retenu Dallas, Fort Worth, et Detroit). En revanche, le trafic charter, très important, est totalement « dégraté » entre les deux pays et le principe de la liberté tarifaire est également acquiescé.

La sagesse est-elle de résister aux prétentions américaines, la faiblesse d'y succomber ? M. Carlos Van Bafelghem, président de la Sabena, répond ci-dessous à nos questions.

Le marché de l'Atlantique nord est indispensable à la Belgique nous déclare le président de la Sabena

● N'avez-vous pas l'impression de vous être rangés aux vues américaines ?

— En réalité, nous aurions été bien surs de ne pas saisir l'occasion qui s'offrait à nous de mieux assouir notre présence aux Etats-Unis, d'acquiescer des droits de trafic. Il ne faut pas s'imaginer que les autorités américaines, comme elles le font aujourd'hui, continueront d'offrir indéfiniment des escales aux compagnies étrangères.

An demeurant, nous ne sommes pas les premiers en Europe à avoir négocié sur une base bilatérale un accord aérien avec les Etats-Unis. D'autres nous ont précédés sur cette voie, notamment les Britanniques et les Néerlandais. L'offensive américaine ne date pas d'hier.

Washington n'a jamais dissimulé sa détermination de traiter séparément avec chaque pays européen. Le réalisme nous impose de prendre en compte cette résolution et d'en tirer le meilleur parti.

● N'aurait-il pas été préférable de faire front commun face aux exigences américaines ?

— A aucun moment nous n'avons été sollicités par quelqu'un en Europe pour tenter de définir une position commune face aux exigences américaines. De toute façon, je ne vois pas comment il aurait été possible de dégager une base de négociations unique alors qu'il existe entre compagnies européennes tant de distances dans le développement.

A cet égard, la Sabena était jusqu'à maintenant très défavorisée par rapport à ses partenaires européens puisqu'elle disposait aux Etats-Unis de deux « portes d'entrée » seulement : New York et Atlanta depuis le 1^{er} juin dernier. Il y avait là un déséquilibre à corriger.

● Y avait-il des raisons impérieuses qui militaient en faveur de cet accord ?

— Notre préoccupation est aujourd'hui de rester présent outre que outre sur le marché de l'Atlantique nord, de ne pas en être écarté. Dès lors que les Britanniques et les Néerlandais avaient négocié des accords aériens avec les Etats-Unis, nous

étions en position de faiblesse. Il nous était difficile d'accepter une évasion de trafic au profit de Londres et d'Amsterdam.

Par rapport à certains de nos concurrents européens — Braemarfort et Londres notamment — l'aéroport de Bruxelles présente l'avantage de n'être pas saturé et d'offrir un large choix de correspondances. D'autre part, il ne s'y pose pas, comme à Paris, le délicat problème de partage de trafic entre deux plates-formes.

Reste que le nouvel accord avec les Etats-Unis devrait permettre un développement de fret aérien, d'autant plus important pour nous que cette activité représente 45 % de notre trafic et d'autant plus nécessaire pour l'aéroport de Bruxelles qu'il aura à rentabiliser la nouvelle aérogare de fret dont l'ouverture est prévue en 1981.

● Ne craignez-vous pas que la politique de « laisser-faire » porte en elle les germes du désordre, notamment sur l'Atlantique nord ?

— Nous ne pouvons être tenus pour partie responsables de ce qui se passe sur l'Atlantique nord. Nous ne sommes pas en mesure d'empêcher la politique de bas tarifs qui s'y développe. La porte est déjà enfoncée ; ce n'est pas nous qui l'avons forcée.

● Cela dit, le désordre tarifaire que l'on connaît aujourd'hui ne durera pas. On ne pourra pas indéfiniment brader les tarifs.

On redécouvrira un jour les vertus de la concertation et d'une certaine réglementation. Notre industrie retrouvera un nouvel équilibre. Cette mise à l'épreuve des compagnies aériennes, placées sous le vent fort de la concurrence, peut être positive si elle aboutit à simplifier la grille tarifaire proposée aux passagers, si surtout elle permet, comme je le crois, l'accès au transport aérien de nouvelles couches de population.

● Croyez-vous que cet accord puisse aider à votre redressement financier ?

— Je ne suis pas uniquement préoccupé de savoir si ce nouvel accord peut s'intégrer dans un plan d'assainissement financier de mon entreprise. Je dois éga-

Les Neuf veulent se prémunir contre la concurrence maritime des Soviétiques

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Comment défendre les intérêts des flottes commerciales des pays de la Communauté contre la concurrence agressive que leur livrent les armements d'Union soviétique et d'autres pays de l'Est ?

Les ministres des transports des Neuf, qui avaient déjà débattu de ce thème voici quelques mois, ont, le 23 novembre, décidé comme première action de mettre

sous surveillance deux lignes maritimes importantes : celles reliant les ports de la Communauté à l'Afrique de l'Est, d'une part, à l'Amérique centrale, d'autre part.

Premier bilan : d'ici à six mois

Les autorités compétentes des Neuf y réviseront sérieusement les prix et conditions pratiques. D'ici environ six mois un premier bilan sera établi. Si le contraire que tel ou tel pays aura — même si le conseil préfère ne pas l'indiquer explicitement, ce sont les Soviétiques et leurs voisins européens qui sont visés — pratique des prix de dumping, des sanctions pourront être prises par les Etats membres, par exemple des surtaxes portuaires ou bien des quotas, c'est-à-dire des limitations autoritaires de la part de trafic pouvant être prise en charge par le pays ainsi incriminé.

Afin de renforcer la sécurité contre la pollution et d'éviter que ne se répètent des catastrophes comme celle de l'Amoco-Cadiz, les ministres ont en outre arrêté deux directives. L'une fera obligation aux Etats membres riverains de mettre des pilotes spécialisés à la disposition des navires entrant dans la Manche ou en mer du Nord qui en feront la demande. La seconde soumet les bateaux-pétroliers entrant ou sortant des ports de la Communauté à des procédures de contrôle renforcées.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

FORTE REPRISE DU TRAFIC PÉTROLIER

Londres. — L'activité du transport maritime a fortement augmenté dans le monde au cours des dernières semaines, grâce à la reprise du transport pétrolier. Le tonnage global des bâtiments désarmés est retombé de 26,54 millions à 21,25 millions de tonnes de jauge brute, rien que de septembre à octobre, et une diminution supplémentaire est attendue pour novembre.

L'amélioration du mois dernier est imputable presque entièrement aux pétroliers, dont le tonnage a été ramené à 14,1 millions de tonnes de port en lourd fin septembre à 24,55 millions fin octobre.

Dans les milieux spécialisés, on craint toutefois que cette reprise ne soit éphémère, puisqu'elle est largement due à la perspective d'un relèvement des prix du brut au 1^{er} janvier prochain. — (A.F.P.)

● La T.W.A. et le fret. — La compagnie aérienne américaine T.W.A. précise que, bien qu'elle ait décidé de ne plus utiliser à la fin de cette année ses six appareils 707 tout-cargo (le Monde du 9 novembre), « elle continue d'assurer le transport du fret sur tous les appareils de sa flotte passagers (deux cent vingt-six avions) ».

ENVIRONNEMENT

LA MARCHÉ DES « LARZAC »

La préfecture de police refuse un défilé dans Paris le 2 décembre

Tandis que les « marcheurs » du Larzac en sont, vendredi 24 novembre, à leur dix-huitième étape Nevers - La Charité-sur-Loire, la question se pose déjà de la façon dont ils pourront « rentrer » Paris au terme de leur chemin le samedi 2 décembre.

Le « comité Larzac » de la capitale avait adressé à la préfecture de police une demande d'autorisation de défilé pour les marcheurs ainsi que pour ceux qui voudront les accompagner ce jour-là, à partir de 13 heures, entre la porte d'Orléans et la place de la Concorde.

Cette proposition a été refusée. La préfecture de police invoque d'une façon générale les nécessités de l'ordre public en se souvenant plus particulièrement des incidents dont la précédente démonstration des défenseurs du Larzac, le 28 octobre, devant le Centre Beaubourg, avait fourni l'occasion à une cinquantaine d'autonomes « qui, notamment, lancèrent un cocktail Molotov contre un commissariat.

Si l'idée d'une marche dans Paris est donc écartée par les autorités, celles-ci se déclarent cependant ouvertes à d'autres propositions et laissent entendre qu'un rassemblement des manifestants à une des portes de la ville serait volontiers autorisé. Pour sa part le comité Larzac entend, dans l'immédiat, faire campagne pour son idée de mar-

che et invite à une « assemblée générale exceptionnelle » le 26 novembre à 15 heures, rue de Nanteuil, à Paris (15^e). De son côté, le P.S.U. a déjà appelé ses militants à l'action unitaire pour la levée de l'interdiction.

A Millau, enfin, le conseil municipal a confirmé, le 23 novembre, son opposition à l'extension du camp militaire et décidé d'envoyer une délégation de cinq membres aux côtés des marcheurs le jour de leur ultime étape.

● RECTIFICATIFS. — Deux erreurs ont entaché dans le Monde du 23 novembre la relation de l'exercice « Grand Ariège ». D'abord la force 5 correspond à 17 nucléos, non à 28. Ensuite, l'adjoint opérationnel au préfet maritime Moulins et non Chaline.

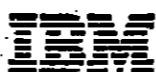
LE MONDE met en vente pour la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être LES BUREAUX que vous recherchez.

Un événement informatique



IBM 38 l'ordinateur relationnel.

La Division des Systèmes de Grande Diffusion l'a conçu pour servir de façon complète et personnalisée, chacun de ses utilisateurs, à tous les niveaux de l'entreprise. Découvrez-le. Informez-vous !



Compagnie IBM France Division des Systèmes de Grande Diffusion Tour Générale 5, Place de la Pyramide, Quartier Villon 92800 Puteaux Tél. (1) 776.41.32.

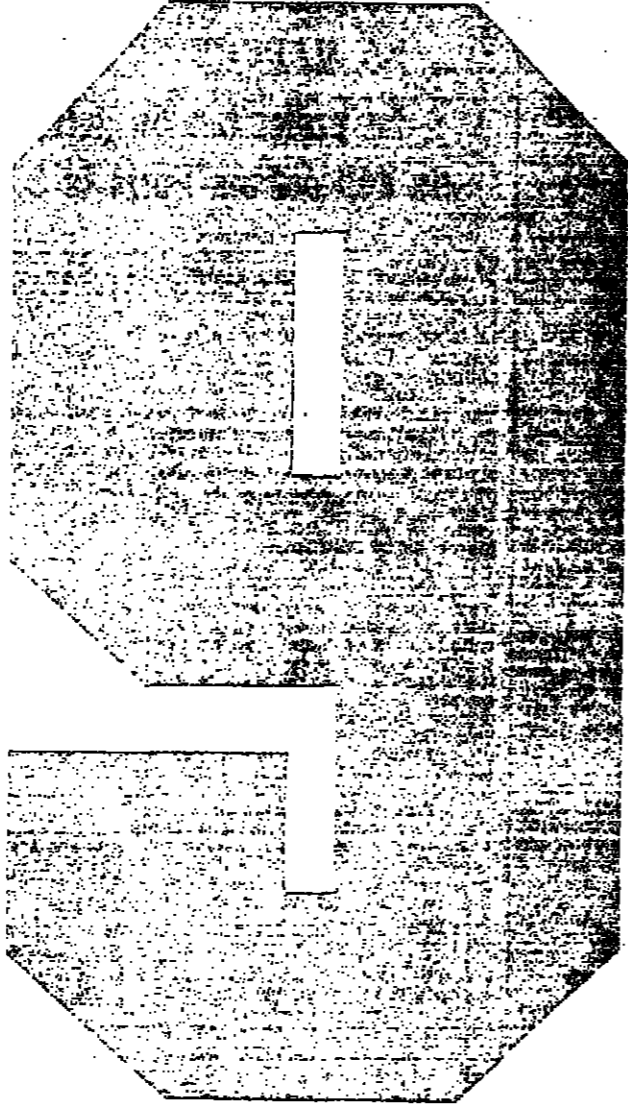
IBM 8-7810

AU CARRÉ D'ARNEAU CHEZ ALBERT

122, av. de Metz. 339-21-88 (P. Nord) 320-05-19 (P. Centre) TERRASSE COUVERTE - PARKING Ses spécialités en brochettes Son homard poché Son célèbre carré d'agneau Sa cave, l'une des meilleures de Paris

English EN 10 SEMAINES 707.40.38

Du 18 au 30 Novembre 1978



9 MOIS DE CREDIT GRATUIT

sur toutes les voitures d'occasion.*

Cette offre exceptionnelle est valable, après acceptation du dossier, du 18 au 30 novembre pour un crédit d'une durée égale ou supérieure à 9 mois.

Les 9 mois de crédit gratuit s'appliquent à toutes les voitures d'occasion quelle que soit leur marque et aussi aux GS+9, des GS d'occasion plus sûres, plus belles.

CITROËN



* Le montant remboursé est égal à 9 fois la moyenne mensuelle des agios indiqués par le barème de la société de crédit, pour la durée totale du crédit choisi, sans assurance. Conditions de crédit offertes notamment par SOFI SOVAC.

CITROËN prépare **TOTAL**

CITROËN

TRANSPORTS

POINT DE VUE

**LE NOUVEAU RÉGIME D'ACCÈS DANS LES GARES
Les Français ne sont pas brimés**

DANS son numéro du 31 octobre 1978, *le Monde* a publié un point de vue de M. Bressand intitulé « Fausses libéralisations ». L'auteur considère en effet comme telle notre nouveau système d'accès libre dans les gares en raison de dispositifs techniques (compostage des billets par les clients) et la-rifaires beaucoup plus contraignants que ceux appliqués dans la plupart des réseaux européens qui ont également supprimé le contrôle dans les gares.

Tout d'abord, dans sa comparaison avec les réseaux étrangers, M. Bressand passe sous silence deux mesures importantes que la S.N.C.F. a été seule à prendre et qui vont dans le sens d'un meilleur service : nos billets sont dorénavant à date ouverte, valables deux mois, alors que, dans la plupart des réseaux, le billet n'est valable qu'un seul jour ou à une date indiquée à l'avance. Par ailleurs, ils sont remboursables sans difficulté, en cas de non-utilisation, dans n'importe quelle gare.

Mais ce dispositif devait inclure un complément destiné à donner au billet ouvert une date certaine de validité le jour de son utilisation effective, sous peine de voir se développer la fraude, dont le niveau était déjà antérieurement non négligeable. Un voyageur malintentionné aurait pu sans compostage, se servir de son billet comme d'une carte à libre circulation sous réserve d'échapper au contrôle dans les trains.

C'est pourquoi nous avons prévu une majoration de 20 % avec un minimum de 20 francs pour les voyageurs se trouvant dans le train sans billet ou n'ayant pas composé. Je rappellerai que, avant le 3 avril, la majoration prévue pour un voyageur de bonne foi sans billet était de 100 % avec maximum de 72 francs ! Actuellement, dans les autobus urbains, le compostage des billets par les voyageurs est la règle. Dans la région parisienne, l'absence de compostage occasionne une majoration du prix d'un moins 30 F malgré le faible parcours.

Le niveau de 20 % avec minimum de 20 F nous a donc semblé à la fois acceptable pour ceux qui préfèrent acheter leur billet dans le train plutôt que de le faire dans une gare ou agence de voyages, et suffisamment dissuasif vis-à-vis des fraudeurs, car, comme l'indique *le Monde*, on n'a pas toujours en France le même sens civique qu'en Allemagne ou en Suisse, encore que les chemins de fer allemands, comme les chemins de fer belges ou britanniques, pour des raisons analogues, s'intéressent vivement à notre expérience.

Il semble bien que cette mesure ait été efficace. Pour les trois mois de juillet, août et septembre 1978, par rapport à 1977, le nombre de voyageurs en situation irrégulière dans les trains (y compris la situation irrégulière nouvelle que crée le billet non composé) est passé de 1.271.795 à 888.028, soit une

baïsse de 30 %. La fraude a baïssé d'un moins 1 %. Cela fait beaucoup d'argent.

Quant au montant des perceptions faites dans les trains pour les mêmes mois, la somme totale encaissée par nos contrôleurs avec le tarif majoré est passée en francs courants de 47,2 millions à 39,8 millions, soit une baisse de 15,7 %, le montant total représentant moins de 1 % de nos recettes. Ces chiffres font d'eux-mêmes justice à l'idée que notre nouveau système serait une majoration déguisée de nos tarifs.

Si bien qu'il est difficile de soutenir que l'obligation de compostage et le prix majoré dans le train soient une « contrainte insupportable » comparée à ce qu'étaient naguère l'arrêt au contrôle d'entrée avant le voyage, la validité des billets limitée à un jour, les formalités compliquées pour obtenir le remboursement, et l'arrêt du contrôle de sortie après le voyage. Nos voyageurs l'ont bien compris : actuellement, moins de 1 % d'entre eux omettent de composer leur billet.

Certes, le nouveau mécanisme mis en place oblige les voyageurs à modifier leurs habitudes, ce qui entraîne toujours certaines difficultés, mais les chiffres ci-dessus montrent que le système est maintenant compris par l'immense majorité des clients et que ses avantages sont reconnus.

(*) Directeur commercial voyageurs de la S.N.C.F.

LA SITUATION SUR LES CHEMINS DE FER EUROPÉENS

	Libre accès au quai et sortie	Achat d'un billet dans le train	Possibilité de modifier son itinéraire sans surtaxe	Validité d'un billet	Remboursement	Evolution trafic 1968/1977
BELGIQUE	CONTROLE A L'ENTREE SORTIE LIBRE	Prix du billet double - minimum 14 FF	NON	Le jour du voyage prévu	Dans la gare d'émission au plus tard 5 jours après la jour d'émission	+ 1 %
R.F.A.	OUI	Prix du billet double - avec minimum 100 FF	OUI	De 1 à 4 jours	Dans la gare d'émission après le jour de départ prévu, justification nécessaire, retenue 15 FF	+ 15 %
G.-B.	NON	OUI	OUI	Système très complexe	Système très complexe	- 1 %
ITALIE	OUI	OUI - majoration 20 % avec minimum 3 FF	OUI	De 1 à 6 jours	Dans gare émission retenue 12 % minimum 7,50 FF	+ 25 %
PAYS-BAS	OUI	Surtaxe de 30 FF	OUI	Le jour du voyage prévu	Impossible après jour de voyage prévu	+ 8 %
SUISSE	OUI	Surtaxe de 12 FF	OUI	2 jours	Uniquement si annotation avant jour de départ prévu dans gare émettrice ou interruption du voyage retenue 18 % minimum 10 FF	- 1 %
S.N.C.F.	OUI	Surtaxe de 20 % minimum 20 FF	NON	2 mois	Dans n'importe quelle gare 2 mois après la fin de validité sans formalité retenue 10 FF	+ 32 %

la détente est aux BAHAMAS

oubliez vos soucis... laissez-vous vivre au soleil

Camino vous propose
4 départs garantis chaque semaine.

- durée des séjours au choix (du long week-end aux vraies vacances)
- grand éventail d'hôtels : (du Tourisme au Grand Luxe)

ex. de prix : de 2490 F à 4250 F selon hôtels et dates choisies.

(pour une semaine Paris/Paris transport, transferts et hôtel)

tout renseignement et documentation chez votre agent de voyages ou
CAMINO, 21, rue Alexandre Charpentier
75017 Paris - tél. 755.77.90 - 330.55.58

LOTO

Vous pouvez jouer toute la semaine jusqu'au mardi après-midi précédant le tirage du mercredi.

pièdes grands ou larges 38 au 50

Un choix unique de chaussures exclusivement pour hommes, de 38 au 50, par demi-pointure de la 6^e à la 11^e largeur.

PALAIS DE LA CHAUSSURE
39, av. de la République
75011 Paris Tél. : 357.45.92

Catalogue gratuit - Paris

مركز من الإيجل

FRIDAY NIGHT FEVER

"LA FIÈVRE DU VENDREDI SOIR"

La fièvre du vendredi soir. Un spectacle permanent. Action et émotions garanties. Dans votre propre bureau. Le vendredi comme chaque jour de la semaine. Quand pour vous, "la dactylographie ne suit plus". Quand pour votre secrétaire, le courrier s'accumule. Dictées, brouillons, corrections, frappe, "refrappe". Attente, énervement. Vous connaissez?

Demandez à votre secrétaire ce qu'elle en pense

Lorsqu'à la signature du courrier, vous devez corriger une lettre, un rapport, un contrat, ce sont souvent des paragraphes entiers qu'il faut retaper pour une simple correction. Plus grave: vous hésitez souvent à faire une modification pour que le courrier parte. Résultat? Un texte qui ne reflète pas exactement votre pensée et peut prêter à confusion. Quant aux documents qui doivent être "personnalisés", que de temps perdu... car ils exigent, à chaque fois, la frappe d'un document original.

Le traitement de texte Vydec.

Il s'agit d'un système simple et pratique, conçu tout spécialement pour votre secrétaire. Il se compose de 4 éléments: un clavier de machine à écrire "standard", un écran de visualisation pleine page (A4), une mémoire d'enregistrement et une imprimante rapide.

Le texte que frappe votre secrétaire apparaît instantanément sur l'écran. Elle peut immédiatement corriger les fautes de frappe évidentes, revoir sa mise en page avant d'enregistrer son texte sur un disque souple (de la taille d'un 45 tours). L'imprimante rapide peut alors frapper le texte à la vitesse de 45 caractères à la seconde.

À la signature du courrier, oubliez toute activité fébrile: vous désirez intervenir un paragraphe? rajouter, supprimer un mot ou une phrase? modifier la présentation? Votre secrétaire n'effectuera que les modifications nécessaires sans être obligée de tout redactylographier. Quelques secondes plus tard vous disposerez d'un document original impeccable, prêt à la signature.

Industries, banques, assurances, avocats, notaires...

Les systèmes de traitement de texte Vydec s'adressent aussi bien aux grandes entreprises, banques, assurances, qu'aux bureaux de dimensions plus modestes, études de notaire ou d'avocat. En libérant les secrétaires de la tâche fastidieuse et improductive de la "refrappe" ils permettent d'améliorer radicalement l'efficacité du secrétariat en réduisant son coût d'exploitation. Une preuve? Nous avons installé, à ce jour, plus de 6000 systèmes.

Vydec. Nous ne remplaçons pas votre secrétaire par une machine. Nous lui offrons un outil de travail efficace et simple (6 à 7 fois plus rapide qu'une machine à écrire électrique standard) pour qu'elle devienne enfin votre véritable assistante. Nous aimerions pouvoir vous présenter nos systèmes, sans engagement de votre part. Il vous suffit de nous renvoyer le coupon ci-dessous.

J'aimerais bien savoir comment vous pouvez m'éviter la fièvre du vendredi soir!

- Veuillez me faire parvenir votre documentation.
- J'aimerais assister à une démonstration.

Nom: _____
Prénom: _____
Fonction: _____
Société: _____
Adresse: _____
Tél.: _____

VYDEC-FRANCE

Tour Crédit Lyonnais 15, Place de la Nation
Part-Dieu Nord 75011 PARIS
69003 LYON Tél. (1) 371 11 34
Tél.: (78) 63 61 61

Genève: Tél. (022) 36 80 32
Bruxelles: Tél. (02) 660 60 07

Exposition: Orly Ouest
Hall N° 2
du 15 au 30 novembre



VYDEC

LOGEMENT

L'augmentation du taux des prêts à l'accession à la propriété sera très faible annonce M. d'Ornano

La réforme du financement du logement, qui se met en place lentement, malgré la hâte avec laquelle le gouvernement a tenu à en généraliser l'application est de nouveau à l'ordre du jour. Toute une série d'informations et de mesures viennent compléter le dispositif en place. A l'Assemblée nationale (lire page 9) le projet de loi sur les loyers, adopté jeudi 23 novembre, a été l'occasion d'un amendement destiné à faciliter le conventionnement par H.L.M. ancien réhabilité : désormais, les locataires de ces logements conserveront leur statut spécial de locataires H.L.M. (qui leur garantit le maintien dans les lieux) et cette disposition fait sauter le verrou de l'accord individuel de chaque locataire ou conventionnement : c'est donc la version « légère » de la transformation de la loi sur le conventionnement qui a été retenue et non celle d'un remodelage législatif en profondeur. Durant les six premiers mois de 1978, les conventions signées ont concerné 29 000 logements, alors que, selon le rapporteur de cette disposition, 478 000 logements auraient pu en faire l'objet en 1978. Rappelons que, dans le budget de 1978, les crédits de réhabilitation des H.L.M. prévoient l'engagement de soixante-deux mille opérations, tandis que les organismes d'H.L.M. souhaitent améliorer 200 000 logements par an.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, en inaugurant le même jour le nouveau siège de l'Union nationale des H.L.M., a confirmé la généralisation au 1er janvier 1979 de l'application de la réforme au secteur localif du logement, et a annoncé que le point serait fait sur les travaux de la commission de « mise à niveau » des organismes d'H.L.M. qui s'est réunie deux fois. Rappelons que cette « mise à niveau » qui devrait permettre d'assurer la compétitivité des organismes sociaux, avait été annoncée comme un préalable à l'application de la réforme.

AGRICULTURE

Le revenu par exploitation ne progresserait que de 0,9 % en 1978

Le revenu brut agricole — par exploitation et en francs constants — n'augmenterait que de 0,9 % en 1978. C'est ce qui ressort de l'examen des comptes prévisionnels de l'agriculture pour 1978 par la Commission des comptes de la nation qui s'est réunie le 23 novembre. Le revenu brut agricole de la branche progresserait en effet de 8,4 % en francs courants par rapport à 1977 (89 053 millions, contre 83 705 millions). Si l'on retient une hausse du niveau général des prix de 10,1 % et un taux de diminution annuel du nombre d'exploitations agricoles de 2,4 %, on obtient cette estimation d'amélioration du pouvoir d'achat des agriculteurs de 0,9 %.

Si on le compare aux années grises de 1974 à 1976, au cours desquelles le revenu brut était en diminution, le résultat paraît honorable. Mais, par rapport à 1977, où l'on avait enregistré une hausse de 1,7 %, il est plutôt faible. Faiblesse d'autant plus surprenante que les livraisons de l'agriculture, pourvu que le mouvement amorcé en 1977, s'accroisse en volume de 5,3 % et de 5,1 % en valeur. Atteignant 145 061 millions, elles dépassent de 10,8 % la valeur des livraisons de 1977. Mais plusieurs facteurs expliquent la contraction des ressources disponibles pour les agriculteurs. Il y a en premier lieu l'accroissement des consommations intermédiaires, c'est-à-dire des produits nécessaires aux cultures et à l'élevage, dont l'indice progresse plus vite que celui des livraisons (11,1 % au lieu de 10,8 %). En second lieu, les subventions d'exploitations, qui avaient fortement contribué à la progression du revenu de 1977, sont moins élevées en 1978 (3 890 millions, contre 4 395 millions).

Enfin, le revenu brut final est moins élevé, du fait du ralentissement de la diminution du nombre des exploitations. De 1971 à 1976, les comptables nationaux avaient retenu un taux annuel de disparition des exploitations de 3,3 %, il n'était plus que de 2,9 % pour les années 1976 et 1977. Pour l'exercice en cours, ils ont retenu un taux de 2,4 %. Les convives disparaissent moins vite du tour de la table : la part de palette est donc moins grosse pour ceux qui restent. Ces résultats moyens, qu'il faut tempérer tant sont importantes

SOCIAL

L'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) deviendrait l'Agence nationale de placement (A.N.P.)

En recevant, ce vendredi 24 novembre, les représentants de la C.G.C., M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, termine les consultations qu'il a entreprises auprès des syndicats de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) pour renouveau leur avis sur le projet de réforme de cet organisme présenté par M. Jean Farge, inspecteur général des finances et sous-gouverneur du Crédit foncier de France (Le Monde du 15 novembre 1978).

Après le vaste tour d'horizon qu'il s'est imposé, M. Robert Boulin entend s'accorder un délai de réflexion qui pourrait s'étendre à plusieurs semaines. Le isolement de sa communication au conseil des ministres du 23 novembre témoigne du reste qu'il n'a pas encore de position véritablement arrêtée. Pourtant, il semble que, selon nos informations puisées à la meilleure source, le ministre du travail et de la participation aurait les deux principales conclusions du rapport Farge.

- 1) L'A.N.P.E. serait déléguée de ses tâches purement administratives. Reste à savoir à qui la « paperasserie » serait, dans l'avenir, confiée. Mais, dans l'optique supposée du ministre, les fonctions bureaucratiques, à quelque instance qu'elles incombent, devraient être allégées par la suppression pure et simple du poinçonnage. Rue de Grenelle, on parait s'être fait, dur comme fer, à l'idée qu'il existe d'une part de « vrais » demandeurs d'emploi et, d'autre part, toute une population qui ne demande pas de travail, mais seulement une assistance. Dans ces conditions on n'exigerait plus des premiers — soigneusement identifiés — de venir pointer, mais on les convoquerait par les moyens les plus rapides dès qu'une offre correspondrait à leur profil. Les « assistés » seraient dirigés vers les services sociaux. 2) L'A.N.P.E. perdrait son « E.S. », selon la jolie trouvaille d'un haut fonctionnaire, pour devenir

L'A.N.P.E. : Agence nationale de placement. Pour remplir cette tâche, qui était la vocation initiale de l'A.N.P.E. quand elle a été créée en 1967, l'organisme remodelé conserverait non seulement son personnel actuel — à condition que ce dernier accepte un redéploiement plus ardu, mais encore embaucherait un millier de postulants. Il s'agirait de créer une nouvelle « race » de prospecteurs placiers qui seraient des cadres A de la fonction publique, capables de négocier avec les plus hauts responsables, prêts compris le lit actuel : les prospecteurs placiers sont classés en catégorie B de la fonction publique ! Aussi la séduisante idée qui aurait germé au ministère du travail et de la participation nécessiterait une refonte de la fameuse grille des fonctionnaires.

Les intentions prêtées à M. Robert Boulin, qui se montreraient par ailleurs peu favorables à la création d'un conseil d'administration tripartite (gouvernement, patronat, syndicats) à la tête de la nouvelle agence, contrairement à une autre suggestion du rapport Farge, consisteraient aussi à gommer de l'organisme d'Ély-les-Moulineaux le monopole — tombé du reste en désuétude — du placement des chômeurs. Mais pour cela il faut modifier le code du travail.

En résumé, toute la démarche de M. Robert Boulin serait de faire naître un établissement public ou parapublic, fonctionnant avec des méthodes calquées sur le secteur privé, capable de rivaliser justement avec tous les autres moyens de placement et ne se consacrant qu'à cette tâche. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, ne serait-ce qu'en raison de la réalité des rouages administratifs que la rue de Grenelle entendrait huiler, et il convient d'écouter ce caniveau de réforme avec circonspection. Elles mériteraient néanmoins d'être connues. — M. C.

Certains pensent "Roche-Bobois c'est beau mais c'est cher." Nos canapés commencent à 1670F. Nous venons de programmer avec nos usines des marchés qui nous permettent de vous faire bénéficier du 10 Octobre au 30 Novembre d'un tarif préférentiel sur 6 canapés Roche-Bobois. Compté tenu de leurs qualités et de leurs prix, ces 6 "oscar 79" nous semblent être les plus compétitifs et les plus intéressants, chacun dans sa catégorie.

- L'Oscar du Cuir Véritable. 5.270 F. Canapé 2 places (160 x 80 x 90) en cuir pleine fleur. Existe en 3 couleurs de cuir. Fauteuils, poufs et canapés 3 places assortis. Le canapé 3 places (220 x 80 x 90) 6.065 F.
- L'Oscar du Meilleur Prix. 1.670 F. La housse du canapé (135 x 88 x 62) piquée et marbrée entièrement indépendante avec fermetures à glissière. Tissue Herbie exclusif 100% coton. Fauteuils assortis. Existe en canapé 3 places convertible en lit 2 places. (180 x 88 x 62). 3.095 F.
- L'Oscar du Déhoussable. 3.880 F. Canapé 2 places haut dossier (190 x 95 x 88) entièrement déhoussable. Recouvert en tissu 100% coton. Fauteuils et poufs assortis. Existe en canapé 3 places (205 x 95 x 88) 4.510 F. et en canapé lit 2 personnes.
- L'Oscar du Tout Mousse. 2.520 F. Canapé 2 places avec tête (142 x 96 x 79). Tour mousse. recouvert de velours et passepoilé de cuir. Chauffeuse, pouf et angle assortis. La chauffeuse (90 x 96 x 79). 1.660 F.
- L'Oscar du Rotin. 2.375 F. Canapé (124 x 70 x 75) en liane des Philippines retentée, ligatures cuir. 15 coloris dont 5 coloris bois et 10 coloris dont rouge Pékin, miel et prune. Coussins capitonnés 100% coton. Housse avec fermetures à glissière. Fauteuils, chauffeuses et poufs assortis. Existe en canapé 3 places. (166 x 70 x 75). 3.275 F.
- L'Oscar du Tissu à Motifs. 4.390 F. Canapé (166 x 98 x 60) style "Nouvelle Angleterre". Le grand originalité de ce marbrage est d'être piqué en suivant les motifs du tissu. Le même dessin existe en 3 harmonies dominantes : bleu, jaune et rouge. Fauteuils et poufs assortis. Existe en canapé 3 places. (180 x 98 x 60). 5.440 F.

Les oscar 1979

ROCHE-BOBOIS

A Paris, 10 à 18, rue de Lyon - 92-98, bd de Sébastopol - 193 et 207, bd St-Germain - 52, avenue de la Grande-Armée. En banlieue, Athis-Mons, 37, route de Fontainebleau Bourg-la-Reine, 72 bd du Mal Joffre - Melun, 2 rue St-Etienne - St-Germain-en-Laye, 98 rue L. Désoyer - Versailles, 6 rue au Pain (pl. du Marché) et dans toutes les grandes villes de France.

سكز لمن الإصل

هكذا لمن لا يلهي

SOCIAL

Le congrès de la C.G.T.

(Suite de la première page.)

Les dirigeants cégétistes assument que cette sorte d'« happening » était programmé à longue date, bien avant les élections législatives.

Un vent de fronde. Ouvrir quelques fenêtres dans une maison où l'atmosphère était trop imprégnée de certitudes...

Un rééquilibrage modeste. M. Larose n'a pratiquement jamais eu de désaccord avec l'exécutif confédéral.

M. Stoléra n'est pas favorable au maintien de 500 000 travailleurs algériens en France.

M. Lionel Stoléra, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, a déclaré, jeudi 23 novembre, qu'il n'était pas favorable au maintien dans leur totalité, des cinq cent mille travailleurs algériens en France.

COURTOISIE FRANÇAISE. M. Stoléra a annoncé qu'il avait demandé au ministre de l'Intérieur de faire en sorte que les policiers ne tutoient plus les travailleurs immigrés que le hasard place sur leur chemin.

En octobre. LE CHOMAGE A AUGMENTÉ DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE. Le nombre de chômeurs inscrits fin octobre dans la C.E.E. s'élevait à un peu plus de 6 millions.

quement (...) [est] une condition étroitement liée à l'ouverture» que concrétisera le 4^e congrès.

Pas de reconnaissance des « tendances ». Les éventuelles victimes de cette lutte de M. Séguéy contre les « monopoles » n'approuvent évidemment pas sans réserve l'orientation du secrétaire général.

Le vent de fronde s'est encore enté, après le revers de la gauche, les cégétistes d'obédience communiste connaissent les mêmes troubles que leurs camarades militants exclusivement au P.C.F.

En octobre. LE CHOMAGE A AUGMENTÉ DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE. Le nombre de chômeurs inscrits fin octobre dans la C.E.E. s'élevait à un peu plus de 6 millions.

Le bilan montre qu'on ne saurait parler d'une période du P.S.

En octobre. LE CHOMAGE A AUGMENTÉ DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE. Le nombre de chômeurs inscrits fin octobre dans la C.E.E. s'élevait à un peu plus de 6 millions.

D'autant que M. Séguéy ne manque jamais une occasion de réprocher le manque de dynamisme des cégétistes de ce parti.

Quant aux rapports avec les autres organisations syndicales, il est sûr que la C.G.T. s'affirmera plus unitaire que jamais.

Quant au congrès, on peut prévoir que, comme par le passé, le rapport de M. Séguéy sera le point de départ de débats qui vont suivre.

Quant au congrès, on peut prévoir que, comme par le passé, le rapport de M. Séguéy sera le point de départ de débats qui vont suivre.

Quant au congrès, on peut prévoir que, comme par le passé, le rapport de M. Séguéy sera le point de départ de débats qui vont suivre.

Quant au congrès, on peut prévoir que, comme par le passé, le rapport de M. Séguéy sera le point de départ de débats qui vont suivre.

Quant au congrès, on peut prévoir que, comme par le passé, le rapport de M. Séguéy sera le point de départ de débats qui vont suivre.

Quant au congrès, on peut prévoir que, comme par le passé, le rapport de M. Séguéy sera le point de départ de débats qui vont suivre.

Quant au congrès, on peut prévoir que, comme par le passé, le rapport de M. Séguéy sera le point de départ de débats qui vont suivre.

Quant au congrès, on peut prévoir que, comme par le passé, le rapport de M. Séguéy sera le point de départ de débats qui vont suivre.

Quant au congrès, on peut prévoir que, comme par le passé, le rapport de M. Séguéy sera le point de départ de débats qui vont suivre.

Quant au congrès, on peut prévoir que, comme par le passé, le rapport de M. Séguéy sera le point de départ de débats qui vont suivre.

SURVITRAGE 2000 contre le froid et le bruit économie de chauffage et réduction de vos impôts. SOFILEC 24 rue de Billancourt 92100 Boulogne. 604.17.54 JOINTS GRATUITS.

AVIS D'APPEL D'OFFRES. La Communauté Electrique du Bénin (C.E.B.) lance, pour le compte de la République Populaire du Bénin et avec un financement partiel de la Banque Africaine de Développement, un appel à la concurrence internationale en vue de la fourniture, de l'installation et de la mise en service des équipements requis pour l'alimentation en énergie électrique de la cimenterie d'Onigbolo.

Prenez le N°1 vers la Floride. Prenez le Soleil. Prenez la première compagnie entre l'Europe et le Sud des Etats-Unis. National Air Lines. La compagnie ensoleillée américaine.

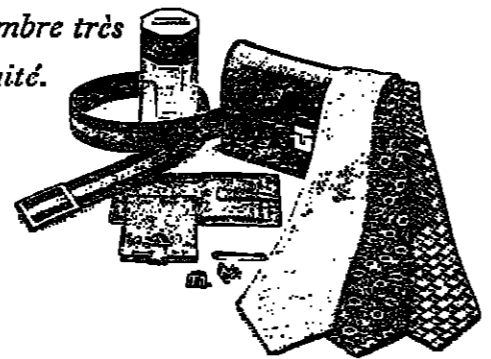
National Airlines



LANVIN

On peut découvrir
au rez-de-chaussée du 15 Faubourg
St-Honoré, la dernière collection
de cravates Spéciales Lanvin.

Tissé en soie lourde naturelle,
chacun des modèles n'existe qu'en
nombre très
limité.



15, Faubourg St-Honoré, Paris - tél. 265 14-40

AFFAIRES

L'accord signé avec les pouvoirs publics donne satisfaction aux dirigeants du Crédit agricole

Un accord sur la réforme du Crédit agricole est intervenu jeudi 23 novembre dans la soirée, après trois heures de discussions au ministère de l'économie (« le Monde » du 17 novembre 1978). Il a été entériné par M. Monory, M. Méhaignerie, les représentants de la Caisse nationale de crédit agricole et la Fédération nationale de crédit agricole, en liaison avec le président des chambres d'agriculture et les dirigeants du syndicalisme paysan (F.N.S.E.A. et C.N.J.A.).

Cet accord donne satisfaction aux dirigeants de la « Banque verte », qui s'étaient opposés aux premières propositions gouvernementales, qu'ils estimaient par trop contraignantes.

Cet accord prévoit les dispositions suivantes :

- Sur le plan fiscal : assujettissement à l'impôt sur les sociétés limité aux deux tiers des résultats, appliqué progressivement en trois ans.
- La protection initiale, refusée par la Fédération du crédit agricole, prévoit le paiement de l'impôt sur l'ensemble des résultats.
- Les compétences : elles sont élargies sur le plan géographique à toutes les communes de moins de 12 000 habitants agglomérées (à l'exception des communes dont la population agglomérée au chef-lieu est comprise entre 5 000 et 12 000 habitants faisant partie d'agglomérations de plus de 65 000 habitants).

(Actuellement, le Crédit agricole ne peut prêter directement à l'argent que dans les communes de moins de 7 500 habitants. Les pouvoirs publics proposent 10 000 et les agriculteurs 15 000.)

Sur le plan sectoriel, le Crédit agricole pourra financer les industries alimentaires, les collectivités locales (jusqu'à 12 000 habitants) et, à partir du 1^{er} janvier 1981, toutes les P.M.E. de moins de 100 salariés ayant leur siège social dans sa zone de compétence.

Le Crédit agricole gagne un an pour le financement des P.M.E., sans qu'il soit limité par la notion d'entreprise ayant un lien direct avec l'agriculture.

Les normes d'encadrement pour 1978 sont assouplies de manière à faire disparaître les files d'attente pour les prêts aux jeunes agriculteurs et pour le financement de l'élevage. De plus, une enveloppe spécifique de prêts non bonifiés réservés aux agriculteurs sera dévolue chaque année.

Nouveaux bureaux : le Crédit agricole accepte une pause de trois ans dans l'ouverture de nouveaux guichets ou agences dans les communes de plus de 12 000 habitants.

(Les ouvertures déjà projetées seront effectuées. La pause effective ne sera que d'une année au lieu de quatre dans les premières propositions du gouvernement.)

Les organisations agricoles et la Fédération du crédit agricole sont satisfaites de cet accord qu'elles jugent équilibré. Le syndicalisme paysan y obtient la garantie du financement du logement pour l'agriculture, et les caisses voient disparaître les blocages qui leur paralysaient inadmissibles sur le volume de la publicité et le financement du logement. La F.N.C.A. toutefois, s'abstient de critiquer dans la mesure où, selon leur situation géographique, certaines caisses vont voir pendant trois ans leur progression limitée par la pause dans l'ouverture de nouveaux guichets et par les deux années d'attente pour le financement des P.M.E. En fait, les dirigeants de la « Banque verte » ont le sentiment d'être parvenus à un compromis politique qui reçoit l'aval de l'ensemble des organisations paysannes et qui surmonte le blocage, à terme, la progression de leur établissement, comme le souhaitaient ses concurrents bancaires.

Ces derniers ont, certes, obtenu une partie de ce qu'ils demandaient, c'est-à-dire l'assujettissement à l'impôt des très importants bénéficiaires du Crédit agricole, ce qui limitera l'accroissement de ses fonds propres, déjà très substantiels. En revanche, le monopole de la distribution des

Cette générosité post-électorale n'a pas eu de suite et le changement d'attitude qui s'est produit en cas de victoire de la gauche que de défaire de celle-ci. Dans la première hypothèse, pour se ménager les bonnes grâces des syndicats et éviter à ceux-ci d'être déçus par une hausse des salaires au printemps pour éviter — ou modérer — les débordements qu'ils prévoyaient aussi bien d'ailleurs en cas de victoire de la gauche que de défaite de celle-ci. Dans la seconde hypothèse, pour adoucir une déception générale du monde ouvrier et employé, qui aurait pu aboutir à des grèves paralysantes pendant des semaines toute l'économie. Le gouvernement avait, lui aussi, participé au jeu en votant en remontrant par deux fois le SMIC au-delà de la hausse stricte de prix : en mai (+ 3,9 %) et en juillet (+ 3,9 %), soit de presque 8 % en deux mois.

Ces réflexions proviennent — on le sait — de l'évolution des salaires restreints de dépenses de profits des firmes. Que ceux-ci s'améliorent et les hausses salariales s'accroîtront à nous, mais bien des dirigeants d'entreprise que nous avons interrogés ne se font la moindre illusion à ce sujet. Reste à savoir si, dans ces conditions, le partage des fruits d'une croissance pourrait bénéficier au financement de l'investissement. Sur ce point aussi les chefs d'entreprise restent sceptiques et estiment nul et non avenues les comptes gouvernementaux qui tablent sur une spectaculaire remontée du taux d'autofinancement en 1978 (1).

L'investissement est — et restera — médiocre, pour des raisons qui ne sont pas seulement financières d'ailleurs.

Pour l'heure — et dans la difficulté — les firmes que nous avons interrogées méritent en matière de salaires la politique suivante : les rémunérations sont à « A peu près » car certaines entreprises appartenant à des secteurs en difficulté (cas du textile, par exemple) auront pas accordé l'équivalent de la hausse des prix. Rhône-Poulenc, par exemple, qui a subi des pertes importantes dans ce secteur à cause d'une situation très mauvaise, a dû limiter à 8 % la compensation au titre de l'inflation. D'une façon générale, seul l'indice des prix calculé par l'I.N.S.E.E. est pris en compte, excluant les indices calculés par les syndicats.

L'évolution du « salaire moyen par tête » tient compte de plusieurs autres facteurs : coup de pouce donné aux bas salaires, représentant actuellement 0,5 % supplémentaire ; promotions indi-

Bataille pour une mini-acierie

La bataille pour le rachat des installations de Sud-Acier, mini-acierie toulonnaise, mise en service en 1975 et en faillite l'année suivante, est engagée. D'un coût initial de 200 millions de francs environ, ces installations, capables de produire 200 000 tonnes par an de ronds à béton et de petites poutrelles à partir de ferraille, avaient été vendus pour 70 millions de francs à deux sidérurgistes de Brescia, M. Lucchini et le groupe Riva. Cette initiative des Bresciani, « rola » européens des mini-acieries et du rond à béton, justement redoutés de la Méditerranée à la mer du Nord, avait été accueillie avec surprise et inquiétude par les industriels français, qui appréhendaient cette invasion transalpine. Bien que la région de Toulon ne soit guère propice à l'industrie du rond à béton — peu de ferraille à récolter et peu de débouchés — le rachat de Sud-

Acier pour une bouchée de pain par les Bresciani pouvait leur permettre de faire fonctionner l'usine pendant quelque temps sans succiner chargé financière, donc à coût très réduit. Ils pouvaient également démanteler le matériel vers la côte ligurienne (Gênes et ses environs). Il fallait donc faire quelque chose, de l'avis même des sidérurgistes français, ces derniers étant, on le sait, plutôt à court d'argent, ce sont les Etablissements Altrad Herica et Filis, (constructions électriques et mécaniques) qui s'en sont chargés, avec une surcharge de 10 % (11 millions de francs), déposée jeudi 23 novembre, vingt-quatre heures avant l'expiration du délai légal. De nouvelles enchères auront lieu dans deux mois, avec la participation, dit-on, de nombreux acheteurs éventuels, italiens, français, et même turcs et koweïtiens. Le rond à béton fait recette !

CONJONCTURE

Hausse des prix voisine de 0,9 % en octobre

(Suite de la première page.)

Une enquête que nous avons effectuée auprès de seize entreprises appartenant aussi bien au secteur privé qu'au secteur public (E.D.F., G.S.P., C.F.P., ou nationalisé (Renault, banques, assurances, etc.) nous a d'ailleurs donné le net coup de frein dont nous avons parlé par presque toutes les directions. Le processus a été presque partout — à des détails près — le suivant : bien des chefs d'entreprise se sont montrés « contents » sur les salaires au printemps pour éviter — ou modérer — les débordements qu'ils prévoyaient aussi bien d'ailleurs en cas de victoire de la gauche que de défaite de celle-ci. Dans la première hypothèse, pour se ménager les bonnes grâces des syndicats et éviter à ceux-ci d'être déçus par une hausse des salaires au printemps pour éviter — ou modérer — les débordements qu'ils prévoyaient aussi bien d'ailleurs en cas de victoire de la gauche que de défaite de celle-ci.

Tous comptes faits, le ralentissement de la hausse salariale apparaît manifeste même si ses effets sont largement estompés par des hausses acquises ou par des choix relativement nouveaux, comme l'amélioration des rémunérations des travailleurs manuels.

Il est impossible de dire si ce ralentissement se poursuivra au cours des années à venir, puisqu'il semble étroitement dépendant de l'activité économique et des bénéfices des sociétés. En revanche, une évolution apparue depuis deux ans dans la plupart des firmes semble mieux s'expliquer par celle qui voit réduire les écarts de salaires très importants en France. Ce n'est pas dire pour autant que les cadres acceptent de galérer de cœur une telle évolution. Dans le secteur bancaire, la grève est manifeste et certains mécontentements clairement exprimés. Il ne semble pourtant pas qu'on revienne en arrière sur ce point essentiel. L'idée qu'un nouveau partage des revenus était nécessaire en France à tout de même fait quelques progrès.

(1) Le rapport économique et financier annexé au projet de budget pour 1979, dont le Parlement se réunira demain, note (page 45 du document, deuxième partie) : « Grande amélioration du rendement financier des entreprises s'explique très fortement : le taux d'autofinancement passe de 61,6 % à 80,4 %... » Ce taux est nettement supérieur à ceux que l'on a observés dans les années qui ont immédiatement précédé la récession de 1974-1975.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + en Dég.	Rep. - en Dég.	Rep. + en Dég.	Rep. - en Dég.
\$ E.-U. ...	4,499	4,413	- 140	- 119	- 335	- 300
£ S.T. ...	2,762	2,771	+ 116	+ 79	+ 256	+ 193
Yen (100) ...	2,278	2,278	+ 163	+ 163	+ 293	+ 253

Taux des Euro-Monnaies

	3 1/8	3 5/8	3 3/8	3 1/2	3 3/8	3 3/4	3 3/4	4 1/8
DM ...	2,230	2,230	+ 82	+ 82	+ 110	+ 154	+ 345	+ 399
£ S.T. ...	2,121	2,123	+ 83	+ 83	+ 112	+ 154	+ 345	+ 399
F. B. (100) ...	14,613	14,613	+ 440	+ 291	+ 912	+ 631	+ 1.065	+ 1.065
F. S. ...	2,352	2,353	+ 129	+ 163	+ 270	+ 321	+ 329	+ 396
£ (1 000) ...	3,49	3,30	+ 35	+ 304	+ 324	+ 324	+ 324	+ 324
£ ...	8,5742	8,5842	+ 434	+ 373	+ 1.094	+ 898	+ 1.278	+ 1.278

Tous données ci-dessus les cours quotidiens sur le marché interbancaire des devises les qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TOURISME S.N.C.F. ET CHEMIN DE FER FÉDÉRAL ALLEMAND

vous proposent : MUNICH « A LA CARTE »

Départs individuels tous les jours toute l'année

MUNICH, la capitale de la BAVÈRE, mérite assurément une visite. Vous pourrez flâner à pied dans le centre de la ville, visiter la célèbre Pinacothèque, l'une des plus importantes galeries de peinture du monde entier.

Et puis, MUNICH est la ville des fêtes et elles jalonnent toute l'année. À peine finie la « Fête d'Octobre de la Bière » que s'annoncent les festivités de NOËL.

Vous le voyez, cette ville présente bien des charmes. Allez donc les vérifier par vous-même :

Les prix du voyage « MUNICH A LA CARTE » sont valables pour tous voyages effectués du 1^{er} octobre 1978 au 31 mars 1979. Ils sont nets et comprennent par personne :

- Le voyage aller-retour par train dans la classe châteaux au départ de toutes les gares S.N.C.F. et au retour.
- Les places assises et couvertes à l'aller et au retour.
- Le logement à MUNICH et le petit déjeuner au hôtel de la catégorie retenue suivant le nombre de nuits choisi.
- Un « passeport » réservé des avantages spéciaux (entrées gratuites, excursions, réduction dans des théâtres et des magasins).

Renseignements et inscriptions : dans toutes les gares de la S.N.C.F. et par téléphone : 556-05-54 (LAV 17 A).

EXEMPLE DE PRIX « MUNICH A LA CARTE » Voyage en deuxième classe +

Départ de :	Hôtel standard 3 nuits	Hôtel supérieur 2 nuits
- PARIS, ESSONNE, HAUTS-DE-SEINE, SEINE-ET-MARNE, SEINE-SAINT-DENIS, VAL-DE-MARNE, VAL-D'OISE	610 F	574 F
- COTE-D'OR	528 F	528 F
- MARNE	554 F	518 F

Lentilles de contact SOUPLÉS

On ne les sent plus sur l'œil.

Encore plus douces...

Un pas considérable vient d'être franchi dans la technique des lentilles de contact : fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau (donc aux larmes et à l'air), spécialement destinées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...

Essayez YSOPTIC

80, Bd Malesherbes - 75008 Paris - Tél. 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

LA GALERIE DE JADE

ACHAT - VENTE ECHANGE

ART DE CHINE

IVOIRES • PIERRES DURES RARES SCULPTÉES DANS LA MASSE • TAPIS D'ORIENT

ESTIMATION GRATUITE

12 bis, av. Mac-Mahon, 754-90-63

Publicité

Actuellement je suis un complexe cinématographique de trois salles ou HAVRE. J'ai une surface au sol de 980 m2 pouvant s'étendre jusqu'à 2.500 m2.

Une chaîne de grands magasins veut m'acheter, mais je ne veux me séparer de mon propriétaire que contre 4.500.000 F. Si je vous intéresse, téléphonez - moi au (35) 42-31-79.

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des notices d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être LA MAISON que vous recherchez.

TAPIS D'ORIENT, MOQUETTES, PAPIERS ET LA BOUTIQUE MARIE CLAIRE.

PEINTS... Tapis d'Orient Nouvelle collection et direct d'Iran

Shopping Décor les prix les plus bas

Si vous trouvez moins cher ailleurs, Shopping Décor vous offre la différence, et en plus 10% sur votre prochain achat.

Shopping Décor le grand magasin de la décoration

5 magasins: Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Belle Epine, Cergy 3 Fontaines.

سكز ان لامل

هكذا من لامل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 23 NOVEMBRE

Calmé et irrégulier

La première séance du dernier mois boursier de l'année n'a pas été marquée par la recrudescence attendue à l'approche des fêtes...

LONDRES

La tendance est juste soutenue à la veille du week-end, et l'indice des actions a gagné 0,1 point à 4741.

En pourcentage (septembre) 202,76 contre 202,50

Table with columns: VALEURS, CLOTURE, COURS, DATES, 21, 23 11

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

L'ORÉAL - Le capital sera augmenté par émission d'une action nouvelle à 500 F pour quatre actions...

INDICES QUOTIDIENS

Indice général 23 nov. 23 nov. Valeurs françaises 153,1 153,1

COURS DU DOLLAR A TOKYO

1 dollar (au pair) ... 24 11 24 11

NEW-YORK

Marché clos

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont obtenu un record le 23 novembre, à l'occasion du Thanksgiving day.

LES FONDS COMMUNS POURRONT FAIRE L'OBJET DE PUBLICITÉ

Les fonds communs de placement pourront faire l'objet de démarchage et de publicité. Les sociétés admissibles au public sont celles qui ont obtenu un démantèlement financier...

Cette nouvelle formule d'épargne collective, présentée au conseil des ministres le 7 juin dernier (à la Monnaie) a été adoptée...

Main financial table with columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours, VALEURS, Cours précéd., Dernier cours, VALEURS, Cours précéd., Dernier cours, VALEURS, Cours précéd., Dernier cours

BOURSE DE PARIS - 23 NOVEMBRE - COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Cours précéd., Dernier cours, VALEURS, Cours précéd., Dernier cours, VALEURS, Cours précéd., Dernier cours, VALEURS, Cours précéd., Dernier cours

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Composition, VALEURS, Précéd., Dernier cours, Composition, VALEURS, Précéd., Dernier cours, Composition, VALEURS, Précéd., Dernier cours, Composition, VALEURS, Précéd., Dernier cours

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Composition, VALEURS, Précéd., Dernier cours, Composition, VALEURS, Précéd., Dernier cours, Composition, VALEURS, Précéd., Dernier cours, Composition, VALEURS, Précéd., Dernier cours

COTE DES CHANGES

Table with columns: MARCHE OFFICIEL, COURS de 23 11, COURS de 22 11, MONNAIES ET DEVISES, COURS de 23 11, COURS de 22 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Or fin (à la vente), 2320, 2350, Or fin (à la vente), 2320, 2350

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDÉES
- ECONOMIE : « La vie de bohème », par Gabriel Metzger ; « Le temps des pauvres », par Jean Sur.
- 3. AFRIQUE
- 3-4. AMÉRIQUES
- « Le Nicaragua en ruine », (III), par Jean-Pierre Clere.
- 5. ASIE
- VIETNAM : un témoignage sur les incendiations dans le delta du Mékong.
- 6-7. PROCHE-ORIENT
- Les négociations de Washington.
- 8. EUROPE
- PORTUGAL : le P.S. s'interroge sur son avenir.
- 9-12. POLITIQUE
- Le congrès du parti radical. Point de vue : « Un congrès pour quoi faire ? », par Étienne Dailly.
- 14. SOCIÉTÉ
- EDUCATION
- 15. ENQUÊTE
- « Courses truquées à Marseille », (II), par Philippe Seggie.

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME
PAGES 17 à 21

- Expériences de solitude au Sahara.
- Faites vos comptes : Paris-New-York à moindre prix.
- Trop de neige pour la saison 77-78 : la routine de la « navette blanche ».
- Hippisme : Flatlands de la table ; Philatélie ; Jeux.

- 24 à 27. CULTURE
- MUSIQUE : *Pedagogi* à l'Opéra de Rhin.
- 30. EDUCATION
- 30. PRESSE
- 31. EQUIPEMENT
- 32. TRANSPORTS
- Le nouveau régime d'accès dans les gares : « Les Français ne sont pas brimés », par Jean Ravel.
- 34 à 36. ECONOMIE
- SOCIAL : la réforme de l'AN.P.E.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (28)
Annonces classées (28 et 30) ; Aujourd'hui (23) ; Carnet (16) ; « Journal officiel » (22) ; Loto (21) ; Micrologie (21) ; Mots croisés (22) ; Bourse (27).

Le numéro du « Monde » daté 24 novembre 1978 a été tiré à 568 624 exemplaires.

DE PARTICULIER A PARTICULIER
VENDEZ DIRECTEMENT VOS ANTIQUITES

ARTIDEPOT

350 m²
D'EXPOSITION-VENTE

Au cœur du Marais
24, rue des Bénédictins - 75004 PARIS

T.L.M. et Dim. : 10 h 30 à 19 h 30
TÉL. : 578-85-35 (M^o : Saint-Paul)

Votre **BAIGNOIRE** REMISE à neuf !

SAMOTEC vous permet de remettre à neuf, sur place, en un jour, en blanc ou en couleur, vos baignoires, douches, lavabos, bidets, w.c., etc. Application par spécialistes.

- Réaménagement à froid.
- Réparation locale d'éclats d'émail.
- Polissage de baignoires rugueuses ou entartrées.

NOS AVANTAGES : travail effectué dans la journée, pas de démontage ni de gravats. GARANTIE 3 ANS.

SUR SIMPLE APPEL : DEVIS GRATUIT (sans engagement). DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE.

SAMOTEC 31, rue Fruidereaux, 75014 PARIS - 322-71-43.

A B C D E F G

LE SOMMET FRANCO-BRITANNIQUE

M. Callaghan expose ses réserves sur le système monétaire européen

Le sommet franco-britannique de ce vendredi 24 novembre est consacré essentiellement par deux entretiens Giscard d'Estaing-Callaghan. Le premier ministre britannique, qui est arrivé à Paris dans la matinée, s'entretient également avec M. Barre. Une séance plénière, des déclarations à la presse et un dîner à l'Élysée sont également prévus avant le retour du premier ministre britannique à Londres dans la soirée. M. Callaghan est accompagné de plusieurs ministres : M.M. Owen (affaires étrangères), Healey (finances), Varley (industrie) et John Smith (commerce), qui auront chacun des entretiens avec leurs collègues français.

Les conversations seront essentiellement consacrées au système monétaire européen, dont le Conseil européen des 4 et 6 décembre doit définitivement décider la mise en place, à partir du 1^{er} janvier 1979. « Sa mise en place est-elle ? », telle est la question que se pose aujourd'hui la Grande-Bretagne, comme à chaque étape de la construction européenne. Avant l'arrivée du premier ministre britannique, on s'attendait à Paris que M. Callaghan vienne surtout s'informer, exposer les raisons de son indécision et, peut-être — si l'on en croit certains journaux britanniques — explorer la possibilité d'obtenir un statut particulier permettant à la Grande-Bretagne une participation partielle au

nouveau système, sans en assumer toutes les obligations. M. Giscard d'Estaing pour sa part, ne devrait laisser aucun doute sur la volonté du gouvernement français d'aller de l'avant et de respecter le calendrier déjà arrêté.

Le président et le premier ministre doivent également examiner les dossiers européens en instance (notamment un comité des sages chargé d'étudier le fonctionnement de la Communauté élargie, problème de la pêche et de l'énergie), les affaires bilatérales (il n'est pas exclu que l'on reprenne le tunnel sous la Manche) et les grands problèmes internationaux (relations Est-Ouest, désarmement, relations avec la Chine, Afrique, Proche-Orient, etc.). — M. D.

L'ÉTAT BELGE PREND UNE PARTICIPATION IMPORTANTE DANS LA SIDÉRURGIE

Après plusieurs mois de négociations difficiles, et à l'issue de discussions passionnées, qui se sont achevées jeudi 23 novembre, dans la nuit, le gouvernement, le patronat et les syndicats belges ont conclu un accord sur la restructuration de la sidérurgie, qui prévoit notamment la suppression de six mille emplois sur quarante-cinq mille.

Aux termes de cet accord, l'État prendra une participation très importante dans le capital des sociétés sidérurgiques en difficulté, notamment en Wallonie, où il sera presque majoritaire. Ainsi, chez Cockerill à Liège (la société la plus déclinée) et chez Walzant-Sambre à Charleroi, l'État détient-t-il 60 % du capital « stable », c'est-à-dire sans compter les nombreux petits actionnaires, contre 40 % pour les holdings et groupes bancaires. Au sein des conseils d'administration, l'égalité sera maintenue entre la puissance publique et les holdings privés qui partageront la gestion des usines.

En Flandre, l'État se contentera de 25 % dans SARMAR, filiale du groupe luxembourgeois ARBED. Par ailleurs, les charges financières de sociétés seront notablement abaissées, en dessous de 5 % du chiffre d'affaires. Enfin, l'État garantira le versement de 500 000 000 (500 millions) par emploi perdu, le coût total du plan acier, plusieurs milliards de francs belges (plusieurs centaines de millions de francs) devant être financés à hauteur de 25 % par la CECA : c'est l'espoir, du moins, du ministre de l'économie, M. Claes.

L'Association des maires réélit M. Poher à sa présidence mais n'approuve pas la révision de ses statuts

Comme l'an dernier, M. Alain Poher, maire d'Abbeville (Somme), président du Sénat, a été réélu, jeudi 23 novembre, président de l'Association des maires de France, par les 2 600 maires réunis depuis lundi à l'hôtel de Ville de Paris. Il a recueilli au premier tour de scrutin 68,39 % des suffrages exprimés, devant notamment les deux candidats de la gauche, M.M. Jean-Marie Ayrault (P.S.), maire de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), et René Lamps (P.C.), maire d'Amiens (Somme).

Le score de M. Poher diminue toutefois en pourcentage, de plus de 2 points (il avait recueilli l'an passé 69,06 % des suffrages exprimés). Comme en 1977, le président sortant a bénéficié non seulement de tous les mandats détenus par les maires appartenant ou favorables à la majorité, mais aussi de la formation d'un dépôt d'un potentiel de 3 357 mandats, sans compter les 337 mandats du M.R.G. Or M. Jean-Marie Ayrault a obtenu 3 152 voix. Avec 28,25 % des suffrages exprimés contre 26,07 % en 1977, le P.S.

Désaccord P.C. - P.S.

Les congressistes ont repoussé le projet de modification des statuts, la majorité des deux tiers exigée par l'article 17 de ces statuts n'ayant pas été obtenue. Sur 10 677 mandats au total, la majorité requise était de 6 984.

Le projet de modification des statuts, qui prévoit notamment la suppression de 10 000 mandats, a été rejeté par 5 123 voix contre 5 554. Les congressistes ont repoussé leurs collègues siégeant au bureau, au sein duquel toutes les modifications proposées, l'avaient été à l'unanimité, y compris l'article visant à donner au bureau sortant un délai de réflexion supplémentaire pour essayer de conclure un accord sur un nouveau mode d'élection du président de l'Association (*Le Monde* du 21 novembre).

Les dirigeants de l'association des maires socialistes estiment que les maires socialistes contestataires ont fait preuve d'irresponsabilité en provoquant le rejet d'un projet qui leur aurait pu permettre d'obtenir une majorité au comité directeur — de jouer un rôle plus efficace que jusqu'à présent.

Les dirigeants socialistes, dans leur majorité, se réjouissent d'avoir exprimé tout haut la question que se posent souvent les élus locaux de l'opposition : à quoi sert donc l'Association des maires de France ? Les congressistes devaient retourner leur main à l'initiative pour condamner le projet de modification de leurs statuts, la réforme des finances locales proposée par le gouvernement.

LES RÉSULTATS DU SCRUTIN

Inscrits, 11 913; votants, 11 236; suffrages exprimés, 11 155.

Ont obtenu : M. Alain Poher (C.G.T.), 68,39 %, 7 637 voix ; M. Jean-Marie Ayrault (P.S.), 3 152 ; M. René Lamps (P.C.), 337.

Le 24 novembre 1977, M. Alain Poher avait recueilli au premier tour 7 046 voix ; M. René Lamps (P.S.), 2 874, et M. Camille Vallin (P.C.), 598.

En R.F.A.

DEUX CENT MILLE OUVRIERS MÉTALLURGISTES CESSERONT LE TRAVAIL LE 28 NOVEMBRE

La grève des quelque deux cent mille ouvriers métallurgistes ouest-allemands a été décidée à l'unanimité pour le 28 novembre par la fédération IG Metall le jeudi 23. Ce mouvement vise à appuyer des revendications portant sur la réduction à trente-cinq heures de la durée de travail hebdomadaire et une augmentation des salaires de 5 % (le *Monde* du 24 novembre). Les employeurs ne proposent que deux jours de congé supplémentaires et une hausse salariale de 3 % pour 1979. — (A.F.P., Reuters).

LES CONDUCTEURS DE BENNE A ORDURES DE LA CAPITALE REPRENENT LEUR GRÈVE

Vers une privatisation des services de nettoyage ?

Après plus de trois heures de débats de négociations avec les représentants de la Ville, les conducteurs de benne à ordures de la capitale adhérent à la C.G.T. (près de 80 % du personnel) ont, jeudi 23 novembre, décidé de continuer pour une durée illimitée leur mouvement de grève tournante commencé le 16 octobre.

Devant cette situation, qui atteint les limites du tolérable, provoque de vives protestations chez les Parisiens et paraît pour l'instant sans issue, la mairie risque d'être conduite à envisager un recours à des entreprises privées pour le ramassage des ordures, comme le font déjà de nombreuses municipalités de province et la plupart des municipalités de la région parisienne.

Les syndicats des conducteurs de bennes lorsqu'ils ont cessé le travail, demandaient une augmentation de la prime de contrainte matérielle, des jours de congé supplémentaires et une augmentation de salaire. Cette augmentation devait, selon les syndicats, se traduire par le passage de tous les conducteurs de benne, qui font partie de la catégorie 4, à la catégorie supérieure. Cette demande exigeait en fait une modification radicale de la grille des salaires et supposait donc l'accord de l'autorité de tutelle, l'État. Ce dernier ne donna pas suite à la demande présentée par la Ville redoutant que s'il donnait satisfaction « aux

LES AUTRES CONFLITS SOCIAUX

Cette fin de semaine est marquée par de nombreux conflits sociaux :

- S.N.C.F. : un train sur trois circulait, ce vendredi 24 novembre, sur le réseau banlieusien de la gare Montparnasse, en raison d'une grève déclenchée, jusqu'au samedi 6 heures, par les agents de conduite C.G.T. et C.F.D.T. de ce dépôt, pour appuyer des revendications d'ordre général.
- Sur les grandes lignes, le trafic était normal, sauf en direction de Granville, où le service était assuré à 75 %. Le desserte de la ligne Invalides-Versailles rive gauche est normale.
- R.A.L.P. : un arrêt de travail de vingt-quatre heures décidé par les conducteurs C.G.T. perturbait, ce vendredi, le service de quatre lignes du métro parisien. Le trafic était assuré à 44 % sur la ligne n° 10 (Antenne-Antilles), à 66 % sur la ligne n° 8 (Balard-Orléans), à 72 % sur la ligne n° 12 (Châteauboulevard-Saint-Denis) et à 84 % sur la ligne n° 7 (La Villette-Lyry).
- F.I.T. : la Fédération de l'Éclairage C.G.T. a lancé un mouvement d'ordre de grève de deux heures par jour à tous les personnels des centrales thermiques, à partir du

PROTOTYPE
le nouveau magasin de sport

Des tenues de ski que vous serez les premiers à porter.

diffusion skimer

65, rue Saint-Honoré 75001 Paris, tél. 236.78.38 (près des Halles)

Le plus grand choix de marques de Paris.

Les plus larges facilités de crédit.

Venez visiter notre exposition sur 5 étages entièrement rénovés. Neuf et occasion. Location - vente - achat. Réparation - accord - transport.

hamm Pianos Orgues

Instruments de musique

135-138, rue de Rennes - Paris 75006 - Tél. : 544-38-66

Parking près gare Montparnasse

VACHERON CONSTANTIN

Brochet au beurre blanc ou ris-de-veau à la purée de poivrons rouges ?

A la Fête du vin français, de la table et du terroir, M. Gaillard, le chef de « La Mère Michèle », vous montre comment réussir un brochet au beurre blanc (samedi à 16 h). Et Christian Vergès, le chef du « Petit Pré », vous livre les secrets du ris-de-veau à la purée de poivrons rouges (dimanche à 16 h). Alors, choisissez !

Mais vous pouvez passer, bien sûr, tout le week-end avec nous en compagnie des groupes folkloriques de Touraine, des Confréries des Côtes-du-Rhône et des vins de Provence, en compagnie aussi des amateurs d'Europe ! C'est naturel ! Samedi soir, on fête la Sainte-Catherine et on danse au rythme du ballet Antilles-Guyane (entrée libre pour les Catherine et Catherine).

Et pour ce qui est de bien boire et bien manger, aucun souci à se faire. Évidemment !

fête du vin français, de la table et du terroir

Porte de Pantin, jusqu'au dimanche 26 novembre.

Tous les jours, de 12 h à 22 h. Entrée : 8 F.

JEAN TOUR joaillier

12 avenue Victor-Hugo Paris 16^e arrondissement - 500-86-71

Sous l'égide de l'Association pour l'Enseignement Alterné

3^e Cycle

du Groupe Institut Supérieur de Gestion

— une post-formation spécialisée dans la gestion des entreprises

— alternée avec une vie professionnelle de responsable salarié

CANDIDATURES ADMISES :

- INGENIEUR, TITULAIRE D'UNE MATRISE
- DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
- SALAIRE A STATUT CADRE

depuis un mois 3 ans

Aucun dérogation possible

Prochaine session : JANVIER 1979

3^e Cycle ISG

Établissement Libre d'Enseignement Supérieur reconnu par l'État

8 rue de Lota, 75118 PARIS 553.87.46

Possibilité de financer les frais de participation par un prêt bancaire cautionné à un taux préférentiel et selon certaines conditions accès aux budgets formation des entreprises

سنة ١٤٠٠